Nations Unies

S/PV.7272

Conseil de sécurité
Soixante-neuvième année

Provisoire



7272e séance

Mercredi 24 septembre 2014, à 15 heures
New York

Président :	Le Président Obama/M. Kerry/Mme Power	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Argentine	La Présidente Fernández
	Australie	M. Abbott
	Chili	La Présidente Bachelet Jeria
	Chine	M. Wang Yi
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	Le Président Hollande
	Jordanie	Le Roi Abdullah II
	Lituanie	La Présidente Grybauskaitė
	Luxembourg	M. Bettel
	Nigéria	Le Président Jonathan
	République de Corée	La Présidente Park Geun-hye
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Cameron
	Rwanda	Le Président Kagame
	Tchad	Le Président Deby Itno

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

Combattants terroristes étrangers

Lettre datée du 3 septembre 2014, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/648)

14-54736 (F)





La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme

Combattants terroristes étrangers

Lettre datée du 3 septembre 2014, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d’Amérique auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2014/648)

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à saluer chaleureusement les chefs d’État et de gouvernement, le Secrétaire général, les ministres et les autres représentants présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence ici aujourd’hui souligne l’importance de la question à l’examen.

Les membres du Conseil sont saisis d’une liste d’orateurs qui ont demandé à participer, conformément aux articles 37 et 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil ainsi qu’à la pratique établie du Conseil à cet égard. Nous proposons qu’ils soient invités à participer à la présente séance.

En l’absence d’objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/688, qui contient le texte d’un projet de résolution présenté par l’Afghanistan, l’Albanie, l’Algérie, l’Allemagne, l’Andorre, l’Arabie saoudite, l’Arménie, l’Australie, l’Autriche, l’Azerbaïdjan, Bahreïn, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, la Bulgarie, le Burkina Faso, Cabo Verde, le Canada, le Chili, la Colombie, la Côte d’Ivoire, la Croatie, Chypre, le Danemark, l’Égypte, les Émirats arabes unis, l’Érythrée, l’Espagne, l’Estonie, les États-Unis d’Amérique, l’ex-République yougoslave de Macédoine, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grèce, la Guinée, la Hongrie, l’Indonésie, l’Iraq, l’Irlande, l’Islande, Israël, l’Italie, la Jamaïque, le Japon, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kenya, le Koweït, la Lettonie, le Liban, le Lesotho, la Libye, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, la Malaisie, Malte, le Maroc, la Mauritanie, les États fédérés de Micronésie, Monaco, le Monténégro, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Niger, le Nigéria, la Norvège, Oman, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, les Pays-Bas, les Philippines, la Pologne, le Portugal, le Qatar, la République de Corée, la République de Moldova, la République tchèque, la République-Unie de Tanzanie, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, le Rwanda, le Samoa, Saint-Marin, le Sénégal, la Serbie, les Seychelles, Singapour, la Slovaquie, la Slovénie, la Somalie, la Suède, la Suisse, le Tchad, le Togo, les Tonga, la Trinité-et-Tobago, la Turquie, l’Ukraine, l’Uruguay, le Vanuatu et le Yémen.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2014/648, qui contient le texte d’une lettre datée du 3 septembre 2014, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d’Amérique auprès de l’Organisation des Nations Unies, transmettant un document de réflexion sur la question à l’examen.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, États-Unis d’Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l’unanimité en tant que résolution 2178 (2014).

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de l’accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous remercie de votre initiative de convoquer ce sommet du Conseil de sécurité. C’est la deuxième fois que vous présidez le Conseil sur une question ayant de graves implications pour la paix et la sécurité internationales.

Le monde est témoin d’une évolution spectaculaire de la nature de la menace terroriste. Durant l’année écoulée, des attentats terroristes ont tué, mutilé ou déplacé des milliers de civils – dont la grande majorité sont des musulmans – de l’Afghanistan à la Somalie en passant par le Nigéria, de l’Iraq à la Libye en passant par le Mali. Ces attentats sont perpétrés par des

extrémistes violents qui se nourrissent de l’insécurité et de l’injustice, ainsi que de la fragilité et de l’absence de leadership. Ces groupes s’approprient sans vergogne la religion afin de pouvoir contrôler les territoires et les ressources économiques vitales. Ils brutalisent les femmes et les filles. Ils prennent pour cible et massacrent les minorités. Ce sont des ennemis de la foi.

Comme l’ont dit les dirigeants musulmans du monde entier, les groupes comme l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) – ou Daech – n’ont rien à voir avec l’islam, et ils ne représentent certainement pas un État. Il serait plus approprié de l’appeler le non-État non islamique. Pourtant, ces groupes attirent désormais des combattants terroristes étrangers qui succombent aisément aux appels simplistes et aux chants des sirènes.

L’Équipe de surveillance des activités d’Al-Qaida et des Taliban estime que plus de 13 000 combattants terroristes étrangers originaires de plus de 80 États Membres ont rejoint l’EIIL et le Front el-Nosra. Le phénomène croissant des combattants terroristes étrangers est une conséquence – et non pas une cause – du conflit syrien. Une longue période de troubles et, jusqu’à récemment, l’absence de réaction des gouvernants en Iraq, auxquelles s’ajoutent des violations scandaleuses des droits de l’homme en Syrie, ont créé un foyer d’horreurs. Il ne saurait y avoir de réelle protection des civils tant que des groupes extrémistes pourront agir en toute impunité et que le Gouvernement syrien continuera d’agresser son propre peuple.

Depuis plus d’un an, je tire la sonnette d’alarme sur les actions vicieuses et injustifiables de ces groupes, et sur le danger qu’ils représentent pour l’Iraq, la Syrie et l’ensemble de la région, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales. Nous avons besoin d’une stratégie politique novatrice et globale en Syrie et au-delà afin d’endiguer le flot de combattants terroristes étrangers. Nous devons vaincre les terroristes, mais nous devons le faire de manière à éviter les actes de provocation délibérés qu’ils nous préparent, comme la persécution, la radicalisation et l’augmentation du nombre de victimes civiles. S’il l’on veut éliminer le terrorisme, il faut la solidarité de la communauté internationale et une démarche multidimensionnelle, parmi,la panoplie d’instruments auxquels nous devons recourir. Il convient en outre de s’attaquer aux conditions sous-jacentes qui permettent aux groupes extrémistes violents de s’enraciner. Les questions de sécurité immédiates doivent être réglées.

À plus long terme, la plus grande menace pour les terroristes n’est pas la puissance des missiles. C’est une politique d’intégration. Ce sont des sociétés pacifiques et le respect des droits de l’homme. Ce sont l’éducation, l’emploi et de réelles possibilités. Ce sont des dirigeants qui sont à l’écoute de leur peuple et qui promeuvent l’état de droit. Les missiles tuent sans doute les terroristes, mais la bonne gouvernance tue le terrorisme. Des sociétés libres et indépendantes – où la souffrance, l’oppression et l’occupation n’existent pas – voilà ce qui tuera le terrorisme.

Je me félicite de la résolution 2178 (2014) qui vient d’être adoptée, et de ce qu’elle appelle à renforcer la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Par l’intermédiaire de l’Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, nous intensifions nos efforts pour aider les États Membres et les régions gravement touchés par le terrorisme. Par l’intermédiaire du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, nous collaborons avec les États Membres afin d’améliorer la compréhension du phénomène des combattants terroristes étrangers et de développer et mettre en œuvre des politiques pour entraver leurs déplacements.

Dans le cadre de nos efforts collectifs, nous devons veiller à ce que toutes les mesures et politiques antiterroristes soient conformes au droit international des droits de l’homme et au droit international humanitaire. En tant que garant de la Charte des Nations Unies, je tiens à souligner que toutes les mesures prises doivent correspondre pleinement aux buts, valeurs et principes de l’ONU. Je salue une nouvelle fois l’unité d’action du Conseil sur cette question, sous l’égide du Président Obama. J’espère que cet esprit se manifestera également pour d’autres questions pressantes, en particulier pour enfin apporter la paix au peuple syrien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Président des États-Unis d’Amérique.

L’ONU existe depuis près de 70 ans et ce n’est que la sixième fois que le Conseil de sécurité se réunit à un niveau tel que celui d’aujourd’hui. Nous organisons de telles séances pour nous attaquer aux menaces les plus urgentes à la paix et à la sécurité. J’ai convoqué la présente séance car nous devons nous entendre en tant que pays et que communauté internationale pour faire

face à la menace réelle et grandissante posée par les combattants terroristes étrangers.

Comme je l’ai dit plus tôt aujourd’hui, la tactique du terrorisme n’est pas nouvelle. Un si grand nombre de pays représentés ici aujourd’hui, y compris le mien, ont vu des citoyens tués par des terroristes qui prennent pour cible des innocents. Aujourd’hui, les peuples du monde sont horrifiés par un autre meurtre barbare – celui d’Hervé Gourdel – par des terroristes en Algérie. Nous soutenons le Président Hollande et le peuple français, non seulement au moment où ils pleurent cette terrible perte mais aussi alors qu’ils se montrent déterminés à lutter contre la terreur et à défendre la liberté.

Ce qui nous réunit ici aujourd’hui – ce qui est nouveau – c’est le flot sans précédent de combattants ces dernières années, depuis et vers des zones de conflits, y compris l’Afghanistan et la Corne de l’Afrique, le Yémen, la Libye et, plus récemment, la Syrie et l’Iraq. Nos services de renseignement estiment que plus de 15 000 combattants étrangers de plus de 80 pays se sont rendus en Syrie ces dernières années. Un grand nombre a rejoint des organisations terroristes telles que celles affiliées à Al-Qaida, le Front el-Nosra et l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), qui menace maintenant les populations partout en Syrie et en Iraq. Je tiens à saluer le Premier Ministre iraquien, M. al-Abadi et à le remercier d’être présent ici aujourd’hui.

Au Moyen-Orient et ailleurs, ces terroristes exacerbent les conflits. Ils posent une menace immédiate aux populations de ces régions. Comme nous l’avons déjà vu dans plusieurs cas, ils pourraient tenter de rentrer dans leur pays d’origine pour y mener des attaques meurtrières. Face à cette menace, un grand nombre de nos pays, travaillant ensemble et à l’ONU, ont intensifié leur coopération. À travers le monde, des combattants terroristes étrangers ont été arrêtés, des plans ont été déjoués et des vies sauvées. Plus tôt cette année, à West Point, j’ai affirmé la nécessité d’un nouveau partenariat pour aider les pays à renforcer leur capacité de parer la menace du terrorisme en constante évolution, y compris celle posée par les combattants terroristes étrangers. Empêcher que ces personnes n’atteignent la Syrie puis franchissent de nouveau discrètement nos frontières est un élément essentiel de notre stratégie visant l’affaiblissement et, à terme, la destruction de l’EIIL.

La résolution historique 2178 (2014), que nous venons d’adopter exprime notre volonté de faire face à ce problème. Elle est juridiquement contraignante. Elle définit de nouvelles obligations que les pays doivent respecter. Plus précisément, il est demandé aux pays de prévenir et d’éliminer les activités de recrutement, d’organisation, de transport ou d’équipement bénéficiant à des combattants terroristes étrangers, ainsi que le financement des voyages et activités de ces personnes. Les pays doivent prévenir les mouvements de terroristes ou de groupes terroristes sur leur territoire et veiller à ce que leur législation interne permette d’engager des poursuites contre ceux qui tentent de le faire.

La résolution que nous avons adoptée aujourd’hui invite les États à aider à renforcer la capacité des États en première ligne de ce combat, y compris les pratiques optimales qu’un grand nombre de nos pays ont approuvées hier, et que les États-Unis s’emploieront à promouvoir grâce à notre fonds pour des partenariats antiterroristes (*Counterterrorism Partnerships Fund*). Cette résolution renforcera la coopération entre pays, notamment en partageant davantage d’informations sur les voyages et les activités des combattants terroristes étrangers, et indique clairement que le respect des droits de l’homme, des libertés fondamentales et de l’état de droit n’est pas optionnel – c’est un élément essentiel pour que nos efforts de lutte antiterroriste soient efficaces. L’histoire nous apprend en effet que le non-respect de ces droits et libertés peut en fait alimenter l’extrémisme violent.

Enfin, cette résolution reconnaît qu’il n’y a pas de solution militaire au problème des personnes qui se sont fourvoyées et cherchent à joindre des organisations terroristes. Elle exhorte par conséquent les États à travailler ensemble pour contrecarrer l’extrémisme violent qui peut conduire à la radicalisation, au recrutement et à la mobilisation de personnes pouvant se livrer au terrorisme. Les recrues potentielles doivent entendre ce que disent d’anciens combattants terroristes qui ont vu la réalité des faits, à savoir que des groupes tels que l’EIIL trahissent l’Islam en tuant des hommes, des femmes et des enfants innocents, dont la majorité sont musulmans. Les populations locales – familles, amis, voisins et chefs religieux – sont souvent les plus à même d’identifier et d’aider des personnes désabusées avant qu’elles ne succombent à des idéologies extrémistes et ne s’adonnent à la violence. C’est pourquoi le Gouvernement des États-Unis est déterminé à travailler avec des communautés aux États-Unis et dans le monde entier pour établir des partenariats de confiance, de respect et de coopération.

De même, alors même que nous luttons sans relâche contre les terroristes qui menacent notre population, nous devons intensifier nos efforts visant à éliminer les conditions – la répression, le manque de possibilités et, trop souvent, le désespoir – qui peuvent rendre certaines personnes plus réceptives que d’autres aux appels à l’extrémisme et à la violence. Il faut notamment continuer de rechercher une solution politique en Syrie permettant à tous les Syriens de vivre en sécurité, dans la dignité et en paix. C’est ce que nous devons faire ensemble en tant que pays. Ce sont les partenariats que nous devons établir en tant que communauté internationale. Ce sont les critères auxquels nous devons maintenant satisfaire.

Pourtant, alors même que nous sommes guidés par les engagements que nous prenons ici aujourd’hui, je voudrais terminer en énonçant une évidence. Les résolutions, seules, ne suffiront pas. Les promesses faites sur le papier ne peuvent pas garantir notre sécurité. Les nobles discours et les bonnes intentions n’arrêteront aucune attaque terroriste. Les paroles prononcées ici aujourd’hui doivent être traduites dans les faits, l’action jointe à la parole. Des mesures concrètes doivent être prises au sein des pays et entre les pays, non seulement dans les prochains jours mais aussi pour les années à venir. En effet, s’il y a un défi, dans notre monde interdépendant, qui ne peut être relevé par un pays agissant seul, c’est celui-là : des terroristes franchissant les frontières et menaçant de déchaîner des violences indicibles.

Ces terroristes pensent que nos pays ne seront pas en mesure de les stopper. La sécurité de nos citoyens exige que nous les arrêtions. Je suis ici aujourd’hui pour dire que tous ceux qui se sont engagés à participer à cet effort urgent constateront que les États-Unis d’Amérique sont un partenaire résolu et solide.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil de sécurité. Je donne d’abord la parole à S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria.

Le Président Jonathan (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, saluer la clairvoyance dont a fait montre le Président en organisant la présente séance importante et déterminante. Elle souligne l’attachement de longue date des États-Unis d’Amérique aux objectifs ambitieux de paix et de sécurité internationales. Nous remercions également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour la clarté et la profondeur de son exposé.

Le peuple nigérian et, de fait, l’ensemble du monde épris de paix, ont été horrifiés par le meurtre atroce de deux journalistes américains et d’un travailleur humanitaire britannique par des éléments liés à l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) et, bien entendu, aujourd’hui même, comme le Président l’a indiqué, par le meurtre d’un citoyen français. Ces meurtres sont représentatifs d’une nouvelle phase de terrorisme mondial caractérisée par des exécutions, des actes de barbarie et l’impunité.

Hélas, l’EIIL n’est pas seule à mener cette ignoble campagne contre l’humanité.

Al-Qaida au Maghreb, les Chabab en Somalie et Boko Haram au Nigéria visent un même objectif : semer la terreur, le chaos, la destruction et l’instabilité dans le monde entier. Boko Haram a perpétré davantage d’actes abjects et barbares que n’importe quel autre groupe terroriste identifié.

Il ne fait aucun doute que les combattants étrangers ont ajouté une dimension perturbante à cette nouvelle phase du terrorisme. Si Al-Qaida menait des attaques ciblées il y a quelques années, c’est désormais à des bandes mobiles composées de milliers de terroristes, balayant de vastes régions, détruisant des vies et tentant même de contrôler des territoires que nous avons affaire. C’est intolérable. Nous devons agir dès maintenant.

Le Nigéria ne connaît que trop bien les effets dévastateurs des activités terroristes. Ces cinq dernières années, nous avons été – et sommes toujours – confrontés aux menaces que fait peser Boko Haram sur la paix et la stabilité, principalement dans le nord-est de notre pays. Nous payons un lourd tribut. Des milliers de personnes innocentes ont été tuées, des communautés entières ont été anéanties et des centaines de personnes ont été enlevées, le cas le plus retentissant ayant été l’inconcevable enlèvement de filles innocentes de l’école secondaire de Chibok, dans l’État de Borno, dans le nord-est du Nigéria.

Si insurmontable que puisse sembler ce défi, nous y faisons face avec une détermination inentamée, en mobilisant toutes les ressources dont nous disposons, afin de garantir que le fléau du terrorisme soit éradiqué de notre nation. Outre nos efforts de lutte contre le terrorisme, nous avons élaboré des initiatives visant à alléger les souffrances de la population dans les communautés touchées. Parmi ces initiatives, citons un

effort complet, incarné par l’initiative présidentielle pour le nord-est, qui vise à apporter des secours immédiats et à accélérer le réaménagement des infrastructures de la région. Elle a également pour objectif central de mener une action intégrée aux fins de la dé-radicalisation des recrues potentielles du terrorisme.

En partenariat avec le secteur privé, nous avons également lancé un fonds de soutien aux victimes, qui a déjà levé quelque 500 millions de dollars de dons et de promesses, sur un minimum attendu d’un milliard de dollars, pour apporter un appui direct aux victimes d’actes de terrorisme. Cela vient s’ajouter à l’initiative École sans danger (*Safe School initiative*), parrainée par M. Gordon Brown, ancien Premier Ministre britannique et actuel Envoyé spécial des Nations Unies pour l’éducation mondiale. Cette initiative est pleinement appuyée par le Gouvernement fédéral nigérian.

Je tiens à remercier le Président Obama et l’Administration américaine d’avoir lancé l’initiative sur la gouvernance en matière de sécurité (S*ecurity Governance Initiative*) dans le sillage du Sommet États-Unis-Afrique qui s’est tenu en août. Je suis convaincu que, si elle est mise en œuvre avec diligence, cette initiative permettra de renforcer la sécurité sur le continent.

Nous devons à présent faire fond sur l’engagement et sur la détermination manifeste du Conseil de sécurité à envisager des interventions plus novatrices face au terrorisme et, en particulier, face à la menace croissante que font peser les combattants étrangers. Le Conseil doit se préoccuper de l’existence des sources d’armement et de financement du terrorisme. Il est prouvé que Boko Haram, par exemple, s’approvisionne en grande partie à l’extérieur de notre pays. Nous devons aussi nous attacher à veiller à ce que les pays en première ligne de ce combat reçoivent un appui approprié de la communauté internationale.

La résolution 2178 (2014), adoptée ici aujourd’hui, est une première étape critique pour mobiliser l’action internationale. Ce n’est qu’en agissant à l’unisson et avec une ferme détermination que nous pourrons maîtriser ces menaces de plus en plus pressantes contre l’humanité, tout en mettant en place des structures durables qui feront obstacle à leur réémergence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au Président de la République française, S. E. M. François Hollande.

Le Président Hollande : Monsieur le Président, je voudrais d’abord remercier le Président Obama et l’ensemble des membres du Conseil de sécurité de s’être associés à la peine du peuple français dans l’épreuve qu’il traverse. En effet, Hervé Gourdel, un ressortissant qui allait pratiquer son loisir préféré, la montagne, en Algérie, et qui était retenu comme otage depuis dimanche, a été assassiné dans des conditions effroyables, puisqu’il a été décapité.

Ce n’est pas la première fois que la France est touchée par des actes terroristes, et elle n’y a jamais cédé. Elle en sort à chaque fois plus forte et plus solidaire. D’autres pays aussi ont été frappés par cette barbarie. Il y a encore quelques jours, deux Américains et un Britannique ont été traités de la même façon, aussi cruelle. Il n’y a pas de nationalité qui compte : toutes les victimes du terrorisme méritent le respect et méritent l’hommage que nous devons à leur mémoire. Il n’y a pas de religion qui compte : toutes les victimes sont égales devant, hélas, la brutalité du terrorisme.

Le terrorisme n’est pas une réalité nouvelle. Depuis des années, nous l’affrontons, mais il a pris une autre dimension, il a une prétention. Il veut conquérir des territoires, il veut organiser des États, il veut soumettre des populations, il frappe des populations civiles, des femmes, des enfants. Il a de nouveaux noms : il ne s’appelle plus seulement Al-Qaida, ou Al-Qaida au Maghreb islamique, mais Boko Haram ou Daech. Justement, Daech est l’incarnation la plus récente de cette folie terroriste. Son caractère est nouveau en ce sens qu’il a la volonté de conquérir, et aussi d’attirer un nombre croissant de nos concitoyens, où qu’ils soient, pour rejoindre ce combat. Il attire des populations souvent jeunes et de toutes nationalités, et pas simplement, comme il est dit souvent, d’origine musulmane, même si l’islam n’a rien à voir dans ce combat.

Aucun de nos pays n’est à l’abri, aucun, même lointain. Il y a des tentations – et il y a Internet, qui fait que le réseau s’organise. Chaque jour, des hommes, des femmes et même des enfants, des familles entières, partent pour rejoindre le combat de Daech. C’est une mise en cause de notre propre sécurité. Tout à l’heure, le Président Obama a parlé de 15 000 combattants étrangers. Parmi ces 15 000 personnes, 1 000 Français ou résidents de France sont en Syrie ou en Iraq. Ce chiffre est en augmentation de 50 % depuis le début de l’année. Ce qui est vrai pour la France est vrai pour l’Europe tout

entière. Notre réponse doit donc être globale; elle doit être rapide et elle doit être durable.

D'abord, nous devons prendre des mesures dans chacun de nos pays. La France, de ce point de vue, a adapté sa législation, et un texte est en discussion au Parlement. Il vise à prévenir, à empêcher le départ d'individus, à l'interdire même, quand il y a des raisons sérieuses de penser que le déplacement a une finalité terroriste. Il y a aussi une volonté de mettre en cause la propagande terroriste sur Internet, et les sites qui appellent à la haine seront fermés. Enfin, notre législation organisera la lutte contre les filières car ces combattants étrangers ne partent pas seuls.; ils partent parce qu'ils sont dans un réseau et qu'il y a, là aussi, des organisations qui les conduisent jusqu'à la zone des combats.

Aujourd'hui, c'est un moment très important, avec l'adoption, par le Conseil de sécurité, d'une nouvelle résolution en vertu du Chapitre VII (résolution 2178 (2014)).

Cette stratégie que nous avons définie est une stratégie mondiale pour lutter contre le terrorisme, en appréhendant le phénomène non pas simlement des combattants étrangers mais de toutes les filières qui amènent des jeunes – ou des moins jeunes, mais souvent de très jeunes gens – à aller là où ils n'ont aucun intérêt à se rendre. Nous devons renforcer le dispositif juridique international et cette résolution est aussi un message de fermeté et d'unité de la communauté internationale tout entière. Nous avons une menace commune, nous avons une réponse commune, qui est multiple, militaire, et nous avons, les uns et les autres, à prendre nos responsabilités – la France l'a fait – pour répondre aux demandes des nouvelles autorités iraquiennes. Je salue au passage le Premier Ministre de l'Iraq.

La réponse est aussi politique, elle est aussi économique, elle est humanitaire. Mais notre réunion est aussi un acte de volonté. Nous devons lutter contre tous les trafics, je dis bien tous les trafics, car ce sont les trafics qui financent le terrorisme, et jamais ces groupes n'ont été aussi puissants, aussi fortunés, aussi alimentés, aussi armés. Donc, nous devons avoir une réponse qui puisse non seulement permettre de lutter contre les influences, les embrigadements, mais aussi contre les sources de financement du terrorisme.

Enfin, nous devons mener cette stratégie en respectant le droit et les libertés. Nous devons le faire en respectant les religions, et notamment l'islam. Nous devons le faire en luttant contre les causes du terrorisme : le désespoir, la misère, les inégalités, tout ce qui engendre le fanatisme. Nous devons le faire sans faiblesse aucune, mais en même temps avec l'intelligence que donne la démocratie. Contre la barbarie, la force est non seulement nécessaire, mais elle est légitime. Et en même temps, elle ne suffit pas; il nous faut apporter des solutions politiques pour assécher les sources mêmes de ce qui fait le terrorisme, et la France y prendra toute sa part.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président de la République du Tchad, S. E. M. Idriss Deby Itno.

Le Président Deby Itno : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de l'initiative que vous avez prise de nous réunir en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies pour cette rencontre de haut niveau. Je vous félicite aussi d'avoir présenté le projet de résolution complet que nous venons d'adopter (résolution 2178 (2014)), et que mon pays a coparrainé. Nous pouvons comprendre qu'un nouveau pas vient d'être franchi, qui permettra de lutter plus efficacement contre le phénomène que la planète tout entière est en train de vivre aujourd'hui.

Le terrorisme et l'extrémisme violents constituent assurément l'un des pires fléaux de notre époque. Le phénomène des combattants étrangers, que j'appelle « l'internationale djihadiste du XXIe siècle », prend de l'ampleur et des proportions inquiétantes, d'où l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2178 (2014), dont le projet a été présenté par les États-Unis d'Amérique. À cet égard, s'agissant des quatre points sur lesquels la note de cadrage du 3 septembre (S/2014/648) nous invite à nous prononcer, je ferai trois observations, relativement à : la menace que constitue le phénomène des combattants étrangers; la situation et l'approche du Tchad face au phénomène en question; et enfin, l'extrémisme violent et les solutions visant à l'éradiquer.

La menace que constitue le phénomène des combattants étrangers est globale et en constante évolution, car les combattants étrangers, en particulier dans les groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front el-Nosra, viennent des cinq continents du globe et leur nombre croît de façon exponentielle. En Afrique particulièrement, nous sommes touchés par ces trois phénomènes : au sud du Sahara, le Mali a été le premier pays victime; il y a les Chabab dans la Corne de l'Afrique; et aujourd'hui, Boko Haram au Nigéria et au Cameroun. À l'heure actuelle,

les estimations font état de la présence de plusieurs milliers de combattants étrangers, originaires de plus de 80 pays, et venant en majorité du Moyen-Orient et de pays non musulmans dont ceux de l'Occident. Ils sont en majorité jeunes et recrutés, entre autres, à travers l'Internet et surtout les réseaux sociaux. Le continent africain est également confronté au phénomène des combattants étrangers. Les groupes terroristes comme Boko Haram, Al-Qaida au Maghreb islamique et les Chabab, qui se sont avérés les plus dangereux au cours des récentes années, en possèdent dans leurs rangs. Vingt-deux pays du continent ont été à ce jour la cible de violences terroristes.

C'est pour cette raison que, le 2 septembre dernier, j'ai présidé à Nairobi un Sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à l'issue duquel d'importantes décisions ont été prises à l'échelle du continent pour faire face au double phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent. À cet égard, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a demandé à la Commission de l'Union africaine d'envisager, entre autres, les mesures suivantes : premièrement, le renforcement du cadre juridique de lutte contre le terrorisme par la coopération inter-police en Afrique, la mise en place d'un mandat d'arrêt africain contre les auteurs et complices d'actes terroristes, ainsi qu'un mécanisme d'assèchement des sources de financement du terrorisme; deuxièmement, la création d'un fonds spécial de lutte contre le terrorisme et troisièmement, la mise en place d'unités spéciales aux niveaux sous-régional et régional. Dans cette perspective, il est indispensable que les partenaires de l'Afrique lui apportent un soutien technique et matériel conséquent en vue de permettre à ces unités d'accomplir efficacement leur mission.

Malgré l'immensité de son territoire, le Tchad fait des efforts pour assurer la sécurité à l'intérieur de ses frontières. De concert avec nos voisins, nous avons créé des forces mixtes effectuant des patrouilles conjointes pour dissuader les criminels et bandits de tous genres. Malgré l'absence de l'extrémisme violent au Tchad, le Gouvernement, de concert avec les autorités religieuses, est profondément impliqué dans la prévention au travers de la sensibilisation contre le terrorisme. Hors de nos frontières, le Tchad porte une attention particulière à la sécurité régionale. C'est ainsi que l'Armée tchadienne s'est engagée sur plusieurs théâtres d'opérations, notamment au Mali, où elle vient de perdre, ces deux dernières semaines, 10 de ses soldats de la paix, qui ont été lâchement tués – sans combat – dans le nord du pays. Mon pays a payé un lourd tribut au Mali, où plus de 70 de ses soldats sont morts.

Pour éradiquer le phénomène des combattants étrangers, il faut s'attaquer à ses causes profondes. En Afrique, l'émergence du terrorisme et de l'extrémisme violent est alimentée par la pauvreté et la misère des populations en général et le chômage des jeunes en particulier. En effet, les jeunes sont des proies faciles pour les groupes terroristes, qui disposent des ressources importantes provenant du trafic de la drogue et d'autres commerces illicites. Pour freiner ces pratiques qui menacent dangereusement la sécurité du continent, il importe que la communauté internationale soutienne les projets et programmes de développement engagés en faveur de la jeunesse africaine.

S'agissant des conflits armés qui secouent le monde, le Conseil de sécurité, dont la raison d'être est le maintien de la paix et de la sécurité internationales, est interpellé pour trouver les voies et moyens pouvant permettre de résoudre tous ces conflits, en particulier ceux de Syrie et d'Iraq. Dans ces pays, en sus des causes endogènes, nous constatons avec regret que les ingérences extérieures ont non seulement provoqué des conflits aux conséquences incalculables, mais aussi et surtout créé un terrain fertile à l'émergence et au développement de l'extrémisme et du terrorisme violent.

Le phénomène des combattants étrangers, que ce soit hier en Afghanistan ou aujourd'hui en Syrie et en Iraq, est parfois exacerbé par des ingérences extérieures. L'on se demande pourquoi des pays comme la Syrie, l'Iraq, le Yémen et la Libye, pour ne citer que ceux-là, se sont subitement transformés en terrains de prédilection de groupes terroristes et de combattants étrangers. Comment en est-on arrivé d'une situation de stabilité politique relative à la situation actuelle de guerre et de violence? Une réflexion profonde sur ces questions dans un cadre concerté à l'échelle de la planète, en tenant compte de la diversité et de la complexité de nos sociétés modernes, pourrait aider à mieux cerner les causes profondes de la menace et à prévenir l'extrémisme violent. C'est pourquoi, tout en réaffirmant la nécessité de mener une guerre sans merci à l'extrémisme et au terrorisme sous toutes ses formes, nous rappelons la nécessité de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale des États et de fonder solidement le recours à l'emploi de la force sur les principes et les buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Nous espérons que la résolution 2178 (2014) que nous venons d'adopter et les mesures qui y sont

contenues permettront de répondre à ce souci et aux défis que posent le terrorisme en général et le phénomène des combattants étrangers en particulier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis certain de me faire l’interprète de tous les membres du Conseil en offrant mes condoléances suite à la mort des soldats de la paix tchadiens. Le Tchad a fait d’énormes contributions au maintien de la paix, et ce, au prix de grands sacrifices, et nous l’en remercions très sincèrement.

Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie.

La Présidente Grybauskaitė (*parle en anglais*) : Au cours du mois qui vient de s’écouler, nous avons assisté à des événements choquants dans le monde, y compris des guerres quasi ouvertes dans différentes parties du monde. C’est regrettable, mais la vérité est qu’il ne s’agit pas seulement de simples opérations militaires mais plutôt d’une collision d’idéologies et parfois même de civilisations. L’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) est guidé par une idéologie de haine et de folie qui se reflète notamment par le nettoyage ethnique et religieux et le mépris pour toutes les minorités et tous ceux qui sont différents.

Aujourd’hui, nous sommes confrontés à un phénomène qui dépasse les frontières des États et qui même détruit les États. En outre, les combattants d’autres pays sont de plus en plus impliqués. Malheureusement, le phénomène des combattants terroristes étrangers n’est pas typique de l’EIIL seulement. Récemment, l’Europe a aussi fait face à des cas de violation de frontières nationales, d’un nombre élevé de pertes civiles et de destruction des institutions démocratiques. Si nous voulons mettre un terme à cette tendance mondiale, nous devons véritablement œuvrer de concert.

Aujourd’hui, en adoptant la résolution 2178 (2014), nous avons non seulement condamné les combattants terroristes étrangers, mais nous avons aussi appelé tous les États à prendre des mesures pour les contenir. En outre, nous devons comprendre que pour éviter que l’idéologie de l’EIIL ne se propage encore davantage, il faut faire en sorte que l’État iraquien dispose d’institutions viables, régler la situation humanitaire et aider les États régionaux à lutter contre le terrorisme eux-mêmes.

Enfin, la Lituanie réaffirme son engagement à appuyer tous les efforts de lutte contre le terrorisme partout dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Cristina Fernández, Présidente de la République argentine.

La Présidente Fernández (*parle en espagnol*) : Je suis venue assister à cette séance du Conseil avec certaines certitudes et certaines questions, et bien entendu pour voter pour la résolution 2178 (2014) que nous venons d’adopter et aussi pour condamner le terrorisme, résolument et explicitement. Mon pays, la République argentine, et les États-Unis, sont les seuls pays des Amériques qui ont fait l’objet d’attaques terroristes sauvages. L’on a fait sauter l’ambassade d’Israël à Buenos Aires en 1992 et le siège de l’Association mutuelle israélite argentine (AMIA) en 1994.

Depuis lors, je me pose beaucoup de questions parce que tout ce qui se passe actuellement – ce phénomène qui vient d’apparaître, l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), qui était inconnu l’année dernière –, c’est comme ce qui s’est passé en Argentine depuis 1994. À l’époque, aussi bien dans mon pays que dans le reste du monde, l’on disait que le Hezbollah était responsable de l’attentat contre le siège de l’AMIA. Aujourd’hui, le Hezbollah est un parti politique au Liban. Par la suite, en 2006, la justice de mon pays, suite à la création d’une entité spéciale au sein du ministère public sur l’initiative du Président Kirchner, a mené une enquête exhaustive sur l’attentat qui s’était produit en 1994 – cette année, cela fait 20 ans que s’est produit cet attentat et les coupables n’ont toujours pas été jugés.

À la suite des enquêtes menées par le Procureur, le juge de première instance a décidé d’inculper huit citoyens iraniens vivant à Téhéran. Après cela, l’ancien Président Kirchner, et moi-même par la suite, de 2007 jusqu’en 2012, à chacune des sessions de l’Assemblée générale qui se sont tenues ici à l’ONU, avons demandé à la République islamique d’Iran de coopérer pour que nous puissions interroger ces accusés. Nous avons même proposé des solutions de rechange, comme dans l’affaire de Lockerbie, par exemple que ces personnes soient jugées dans un pays tiers. Finalement, en 2012, le Ministre iranien des affaires étrangères nous a proposé une réunion bilatérale et c’est ainsi qu’en 2013 a été élaboré un mémorandum d’accord en vue de la coopération judiciaire entre les deux pays, dans le seul but de faire en sorte que ces citoyens iraniens puissent faire une déposition devant un juge. En effet, le système judiciaire argentin n’autorise pas les condamnations par contumace. Les accusés doivent être interrogés et jugés, ce qui contribue au respect de

la Constitution et des droits fondamentaux. Suite à la signature de cet accord, aussi bien dans mon pays qu'au sein des organisations communautaires qui avaient toujours appuyé nos demandes de coopération à l'Iran, l'on nous a accusé de nous être mis d'accord avec les Iraniens. Cela m'a amené à me demander si au moment où l'on nous priait de demander à l'Iran de coopérer, c'était réellement dans le but d'obtenir cette coopération ou de provoquer un casus belli.

Dans ce pays également, les États-Unis, on a fait pression sur le Congrès américain, principalement les fonds dits vautours – on peut voir cela sur les sites Web du groupe de travail sur les fonds vautours, où on a affiché des photos où on peut me voir en compagnie d'Ahmadinejad –. Jusqu'à l'année dernière, on qualifiait ce pays d'État islamique terroriste et on nous condamnait pour avoir conclu avec lui un mémorandum d'accord sur la coopération judiciaire.

Avec surprise, mais pas avec dégoût, parce que le dialogue ne peut jamais être une mauvaise chose, nous avons appris que le week-end dernier, le Chef du Département d'État américain a rencontré son homologue iranien dans un hôtel bien connu de cette ville pour discuter du problème de l'EIIL – l'on sait que ce groupe est sunnite et que l'Iran est gouverné par des chiites- pour voir quel degré de coopération ou de progrès ils pouvaient espérer en ce qui concerne le programme nucléaire. Par la suite, nous avons constaté qu'il y avait un discours beaucoup plus convivial, plus amical, de la part de ceux qui l'année dernière étaient accusés, tout comme nous, qui avions discuté avec eux, d'être des terroristes.

Je ne dis pas que c'est mal de dialoguer, je ne peux que m'en réjouir. Je crois que le dialogue entre les nations est toujours une bonne chose. La question que je me pose, c'est qu'après cet attentat en 1994, il y a eu l'attentat contre les tours jumelles, commis par Al-Qaida, conçu et planifié par Oussama ben Laden, qui lui non plus, n'est pas apparu subitement comme un champignon après la pluie. Oussama ben Laden a été entraîné, aux côtés des Taliban, pour combattre la Russie durant la guerre froide. Comme j'ai coutume de le dire, l'Afghanistan est un pays à part dont seul Alexandre le Grand est sorti vivant. Ensuite il y a eu le fameux « Printemps arabe », pendant lequel tout le monde était, semble-t-il, des combattants de la liberté, et dont de nouvelles démocraties allaient surgir, alors qu'il s'avère en fait que nombre de ces combattants de la liberté étaient des fondamentalistes qui recevaient alors un entraînement militaire et qui combattent aujourd'hui dans les rangs de l'EIIL ou embrigadent de jeunes recrues.

Sur une note personnelle, je voudrais dire au passage que, moi aussi, j'ai été menacée par l'EIIL. La justice de mon pays enquête actuellement contre les menaces qui ont été proférées contre ma personne par l'EIIL. Franchement, je ne crois pas que l'EIIL se préoccupe beaucoup de la Présidente de la République argentine. Je suis sincère quand je dis cela. Mais le fait est que l'EIIL m'a menacée et a déclaré qu'elle allait intenter à ma vie en raison de mon amitié avec le pape François et parce que je reconnais et défends l'existence de deux États, l'État de Palestine et l'État d'Israël, et l'idée qu'ils puissent vivre côte à côte pacifiquement.

J'ai noté quelques questions qui ne me sont venues à l'esprit parce qu'également, au milieu de tout cela, il y a eu le problème de Saddam Hussein et des armes chimiques en Iraq. On a fini par se débarrasser de Saddam Hussein, mais depuis, la situation en Iraq n'a fait que se compliquer toujours davantage. En fait, c'est le monde qui devient de plus en plus complexe. Les choses sont plus compliquées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient l'an passé, où il semblait que le problème le plus important était celui de la menace nucléaire posée par l'Iran. Aujourd'hui, on n'en parle plus et on est passé à l'EIIL, ce nouveau groupe terroriste dont on ne sait qui lui fournit du pétrole, qui lui vend des armes, qui l'entraîne mais qui, à l'évidence, a des ressources économiques, détient des armes et dispose d'outils de communication et de diffusion dignes de studios de cinéma. Cela m'amène à me demander ce qui est réellement en train de se passer et comment, en définitive, nous pouvons combattre efficacement le terrorisme. Évidemment, face à l'agression, il faut se défendre – personne ne le conteste – d'où la pertinence d'une riposte militaire. Mais il est clair que la façon dont, jusqu'ici, nous avons lutté contre le terrorisme n'est pas la bonne. En effet, à chaque fois, la situation se fait plus complexe; à chaque fois, les groupes sont plus nombreux; à chaque fois, ils sont plus violents; à chaque fois, ils sont plus puissants.

La logique veut que lorsqu'on suit une méthode donnée pour combattre un problème et que ce problème, au lieu de disparaître ou de reculer, s'accentue et gagne du terrain, il faut au moins revoir la méthode et les moyens utilisés, puisque quelque chose ne fonctionne pas. Je ne prétends pas détenir la vérité ou avoir la science infuse. Je ne prétends pas savoir avec une certitude absolue ce

qu’il faut faire, mais ce que je sais c’est que, dans mon pays, un vieux proverbe dit que la seule chose qu’on ne peut pas faire face à des cannibales, c’est les manger.

Il me semble que le plus important est de bien comprendre que la logique du terrorisme consiste à déclencher une réaction parfaitement symétrique, du point de vue tant de la violence que des attaques, afin de pouvoir justifier le sang versé à l’infini, car les terroristes vont tuer deux personnes si on tue un des leurs, trois si on en tue deux, quatre si on en tue trois. C’est l’escalade sanguinaire, la loi du talion, et ce, d’autant plus, dans un contexte – celui du Moyen-Orient – où on continue à ne pas reconnaître l’État de Palestine, où il y a eu un usage disproportionné de la force contre la population civile palestinienne sans qu’aucune tête ne tombe du côté de ceux qui lançaient des roquettes. Au contraire, ce sont des enfants, des femmes, des personnes âgées, des innocents que nous avons vu mourir. Cela ne fait à chaque fois qu’un peu plus le lit de ces groupes.

C’est pourquoi, pour parler franchement, nonobstant la résolution 2178 (2014), à laquelle nous souscrivons, que nous approuvons, et que nous allons appliquer, il serait cynique et mensonger de ma part de dire au Conseil que ça y est, nous tenons la bonne méthode. Je crois que la situation au Moyen-Orient ne peut manquer de se compliquer.

L’année passée à Saint-Pétersbourg – en novembre, ce qui n’est pas si vieux, puisque cela fait moins d’an – nous, les membres du Groupe des Vingt, considérions que l’ennemi juré était le Gouvernement syrien et que ceux qui le combattaient étaient des combattants de la liberté. Or maintenant, on découvre que nombre de ces combattants de la liberté ont rejoint les rangs de l’EIIL. Mais qui soutenait les opposants? Qui leur fournissait des armes, des ressources, à ces combattants de la liberté? Je crois donc que nous devons nous poser toute une série de questions, à commencer par ceux qui sont beaucoup mieux informés que la Présidente de la République argentine que je suis.

Comme les membres le savent, mon pays ne fabrique pas d’armes, ne vend pas d’armes. Au contraire, nous avons besoin d’acheter du pétrole parce que nous n’avons pas assez de ressources énergétiques, même si nous avons découvert un important gisement de pétrole qui va faire de nous un grand producteur – et je ne sais pas si je dois me réjouir quand je dis cela, étant donné que tous les pays qui ont du gaz ou du pétrole ont également de grands problèmes. Quoi qu’il en soit, nous ne fabriquons pas d’armes, nous importons l’énergie et nous n’avons pas toutes les informations dont disposent les grandes puissances. Mais je pense que très souvent disposer des informations ne suffit pas, il faut également comprendre ce qui se passe au sein de chaque société, de chaque peuple et essayer de déterminer quels sont les moyens les plus appropriés pour contrecarrer véritablement le terrorisme. Il ne serait pas surprenant en effet de constater l’année prochaine, en 2015, que l’EIIL a disparu de la scène au profit d’un autre groupuscule au nom étrange et aux méthodes encore plus violentes et virulentes, et que, finalement, nous n’avons fait qu’aggraver le problème.

Pour terminer, je crois également qu’une autre question fondamentale dans cette lutte est le respect des droits de l’homme. Et j’en parle parce que l’Argentine a connu une dictature génocidaire sans égale et qu’elle a rendu la justice de façon inédite. Nous n’avons pas eu besoin d’un tribunal de Nuremberg ni de faire juger les dictateurs à La Haye. C’est l’Argentine elle-même, et son système judiciaire, qui a jugé et condamné les responsables, y compris ceux qui avaient fait tuer des ressortissants français, je pense notamment aux religieuses françaises, ou étaient à l’origine de la disparition de ressortissantes suédoises. Je pense donc que nos antécédents nous permettent de dire que la lutte contre le terrorisme doit se faire dans le respect des droits de l’homme, afin précisément de ne pas continuer à alimenter le monstre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais juste rappeler que cette séance doit être levée à 17 heures et que nous avons une longue liste d’orateurs, y compris les membres du Conseil. Il faudrait donc que nous fassions en sorte de respecter les limites de temps.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président Obama, de votre appel et de présider cette séance extrêmement importante.

Le terrorisme est une réalité en Afrique et dans le reste du monde depuis des décennies. Dans certaines régions, cette réalité est même en train de s’aggraver. Un autre fait bien réel est que nous pouvons, et nous devons, vaincre les extrémistes violents et les terroristes par des actions concrètes et par la coopération. Cette semaine, nous avons commémoré le premier anniversaire de l’attaque du centre commercial Westgate à Nairobi, qui a coûté la vie à plusieurs dizaines de personnes.

La résolution 2178 (2014) que nous venons d'adopter est donc une malheureuse nécessité. Des mesures supplémentaires pour empêcher les déplacements des terroristes et leur financement sont importantes, et nous continuerons de jouer notre rôle. Mais, au-delà et avant tout, la première priorité est de stopper les atrocités là où elles sont commises. Ce n'est qu'alors que les efforts visant à s'attaquer aux causes profondes seront efficaces. La cause du terrorisme n'est pas la religion, l'origine ethnique ou même la pauvreté, mais les politiques mal inspirées et les fausses croyances. Afin d'accroître la résistance aux discours extrémistes, les individus, en particulier les jeunes, doivent sentir qu'ils ont un enjeu à défendre dans leur pays. Nous nous associons donc pleinement à l'appel en faveur d'une approche plus large en matière de lutte contre l'extrémisme violent.

Au Rwanda, nous sommes encore confrontés à des actes terroristes mus par l'idéologie génocidaire. Nous y avons répondu avec force, le cas échéant. Mais, plus important, nous sommes restés déterminés à mettre en place des institutions et des systèmes inclusifs et responsables. En particulier, il est essentiel de faire une place à ceux qui renoncent à la violence. Le programme rwandais de démobilisation et de réinsertion, exécuté en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale, a permis à des dizaines de milliers de personnes de trouver une voie hors de l'extrémisme.

La résolution 2178 (2014) reflète un consensus : le terrorisme est un problème pressant pour le monde entier. Nous sommes prêts à agir conjointement pour être sûrs qu'avec d'autres nous relèverons ce défi.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie.

Le Roi Abdullah II (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président Obama du leadership dont il a fait preuve sur cette question. On peut compter sur la Jordanie pour jouer son rôle. Il nous faut tarir les sources de financement du terrorisme et repousser et vaincre ces groupes. Cela exige une coalition déterminée, une coalition qui soit en mesure de contrer la menace de manière cohérente et résolue. Je voudrais me féliciter du partenariat qui se construit rapidement.

Trois principes sont importants alors que nous allons de l'avant. Le premier est la sensibilisation et l'engagement au niveau mondial. La menace n'est pas seulement en Syrie et en Iraq, mais aussi au Sinaï, au Nigéria, en Libye, au Yémen, au Mali, dans la Corne de l'Afrique et ailleurs. Ce n'est plus seulement le combat des Arabes et des musulmans. Il est celui de tous les délégués ici présents et au-delà. C'est le combat de notre époque. Le succès nécessite une lutte unie appuyée par de solides ressources. Le succès nécessite aussi l'adoption d'une approche globale. La terreur transnationale se nourrit des crises, des griefs et des conflits sectaires. Gagner les cœurs et les esprits nécessite de prendre fermement position contre la marginalisation, la pauvreté et l'exclusion. Parallèlement aux mesures sécuritaires, il faut qu'il y ait la diplomatie, le développement, la création d'emplois, l'éducation et davantage encore.

Le deuxième principe fondamental est l'action immédiate. La nouvelle espèce d'extrémisme recrute partout dans le monde par l'intermédiaire des médias sociaux et de partenariats secrets. Plus il s'empare de territoires riches en ressources, plus il assure sa propre perpétuation. Le temps presse. Nous avons commencé à agir et la coalition doit mener cette action à terme. Le troisième principe est la transparence. Ces groupes dépendent pour leur survie des transactions et de l'aide internationales.

Il faut adopter une politique de tolérance zéro envers tout pays, organisation ou individu qui facilite, appuie ou finance les groupes terroristes, ou fournit des armes ou encourage la propagande, que ce soit par le biais d'organes d'information ou en recourant abusivement à des clercs pour inciter et aider au recrutement de combattants pour ces groupes terroristes. La conformité doit aussi être absolue. Les pays ne peuvent pas se conformer à leur obligation ici et changer de politique là. Les hautes personnalités de chaque religion et pays doivent parler hautement contre l'intolérance et la déformation. Moi-même et d'autres avons affirmé clairement que l'EIIL et les idéologies connexes étaient étrangers à l'islam.

Et nous ne permettrons aucune forme d'islamophobie. La Jordanie a donné l'exemple en matière d'initiatives interconfessionnelles et nous nous employons à présenter une résolution au Conseil de sécurité qui traite du ciblage systématique des communautés religieuses. Le monde doit aussi être uni dans l'action pour aider à corriger les injustices mondiales. Nous ne pouvons pas sous-estimer combien le sentiment d'être privé de la jouissance des droits humains fondamentaux aide au recrutement. D'abord

et avant tout, il faut parvenir à un règlement juste du conflit israélo-palestinien.

Il est aussi indispensable que le monde soit uni et parle d'une même voix s'agissant d'appuyer une solution politique inclusive en Syrie. En Iraq, nous sommes encouragés de voir l'excellent départ d'un nouveau Gouvernement décidé à contrer les efforts terroristes visant à exploiter le sectarisme. Enfin, j'espère qu'il y aura un appel mondial à agir pour appuyer les pays qui sont, comme le mien, au premier rang de la lutte. La Jordanie est un élément essentiel pour la stabilité. Nos frontières sont sécurisées malgré la présence de menaces terroristes sur deux fronts. Pas plus tard que cette semaine, nous avons déjoué encore une autre opération terroriste contre mon pays et, bien entendu, nous restons un pays qui absorbe le plus gros des flux de réfugiés en provenance de Syrie. Mais nous assumons ces responsabilités cruciales malgré les énormes pressions économiques subies. Un appui mondial jouera un rôle essentiel pour faire en sorte que notre pays reste fort et aille de l'avant. La Jordanie recherche aussi une nouvelle impulsion aux fins d'assurer l'acheminement de l'aide promise aux réfugiés dans tous les pays et les communautés hôtes, ainsi qu'à l'intérieur de la Syrie elle-même.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili.

La Présidente Bachelet Jeria (Chili) (*parle en espagnol*) : Je remercie les États-Unis d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat au Conseil de sécurité sur les combattants terroristes étrangers. Cet inquiétant phénomène en expansion est lié à l'une des plus graves menaces à la paix et à la sécurité internationales - le terrorisme, un phénomène qui ne saurait être associé à aucune religion, nationalité, origine ethnique ou civilisation.

En raison des atrocités commises par des groupes terroristes comme Boko Haram, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), le Front el-Nosra qui comptent dans leurs rangs un grand nombre de combattants terroristes étrangers, nous devons prendre de toute urgence des mesures préventives à long terme pour contrer cette menace internationale. La participation de ces combattants à une échelle sans précédent exacerbe les conflits, les crises humanitaire, sociale et économique et les violations des droits de l'homme.

La réponse des Membres de l'Organisation des Nations Unies, et en particulier des membres du Conseil de sécurité, doit venir en temps utile et être efficace, en mettant au point des stratégies et des mécanismes appropriés pour empêcher les combattants terroristes étrangers de quitter leurs pays, de traverser les frontières et d'avoir accès aux ressources financières nécessaires à leurs activités. L'adoption de la résolution 2178 (2014) aujourd'hui répond à cette nécessité.

Il est indispensable que nous agissions sur plusieurs fronts à la fois. Le rôle de la coopération internationale, à tous les niveaux, est décisif. Sans elle, tout effort strictement national sera vain. Des mesures sont aussi nécessaires aux niveaux régional et international entre nos différentes institutions financières et agences de renseignement, tout comme le sont les pratiques optimales en matière de prévention du terrorisme. Nous pensons aussi que la coopération internationale est essentielle pour lutter contre l'impunité de ceux qui sont responsables d'actes terroristes. À cet égard, nous appelons les États Membres à renforcer ces mécanismes de coopération. Nous appuyons aussi le travail qu'effectuent les comités des sanctions du Conseil de sécurité et le Comité contre le terrorisme, et nous les exhortons à continuer de collaborer étroitement avec tous les États Membres.

Le développement démocratique de nos pays exige que nous contrions les menaces terroristes de façon décisive, et que nous restions vigilants face aux nouvelles manifestations de ce phénomène. Pour garantir des résultats permanents et atteints de manière légitime, nous devons appréhender le problème dans toute sa complexité sociale, en tenant compte des trois piliers des Nations Unies que sont la paix et la sécurité internationales, le développement durable et le strict respect des droits de l'homme. De cette façon seulement nous atteindrons des résultats durables et légitimes, que nos sociétés appuieront pleinement.

Les mesures antiterroristes adoptées par les États doivent rigoureusement respecter l'état de droit et être conformes aux obligations qui découlent du droit des droits de l'homme, du droit des réfugiés, du droit international humanitaire et de la Charte des Nations Unies. Nous devons prendre des mesures coercitives efficaces et en temps voulu, et les mettre en œuvre conformément au droit international. Mais cela ne suffira pas. Il faut, comme l'ont dit nombre des orateurs qui m'ont précédée, traiter des causes profondes de ce phénomène. Et un des outils les plus efficaces à cet

effet consiste à renforcer la culture démocratique et l'éducation, à éliminer les inégalités et à travailler avec les groupes les plus marginalisés de la société qu'il faut, en fin de compte, mieux intégrer et inclure dans notre société. C'est certainement là un travail de longue haleine que nous devons mener sans plus tarder.

Le Chili a ratifié les 14 conventions internationales qui font partie du cadre juridique de l'ONU relatif à la lutte contre le terrorisme, et a appuyé les résolutions pertinentes du Conseil en la matière. Nous avons également réaffirmé notre attachement à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies afin d'appuyer les efforts de prévention et de lutte contre ce fléau, car nous avons la conviction qu'il n'existe aucune raison ni aucun contexte qui puisse excuser ou justifier les actes de terrorisme.

Il faut absolument faire face aux situations qui favorisent sa propagation, notamment les conflits prolongés, l'absence d'état de droit, les violations des droits de l'homme, la discrimination ethnique ou religieuse, l'exclusion politique, la marginalisation socioéconomique et l'absence de bonne gouvernance.

Le Chili est et restera un pays sûr et stable, mais nous aussi avons été confrontés à des actes isolés de terrorisme, un terrorisme que nous vaincrons, car nous agirons avec détermination et parce que ce sont des actes que la société dans son ensemble réprouve et rejette. Notre aspiration à la paix, au progrès et à la démocratie est infiniment plus forte que les actions de petits groupes qui ne comprennent pas le sens profond de la coexistence démocratique ni la valeur transcendantale et universelle de la vie humaine.

Je tiens, pour finir, à exprimer la solidarité de mon pays avec les victimes du terrorisme et avec leurs familles, en particulier les femmes et les enfants. Le Chili continuera à appuyer la lutte contre le terrorisme international et la promotion des droits de l'homme universels, contribuant ainsi à la paix, à la stabilité et au développement de nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Présidente de la République de Corée, S. E. Mme Park Geun-Hye.

La Présidente Park Geun-Hye (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour trouver dans notre sagesse collective la force de faire face à un nouveau défi posé à la paix et la sécurité internationales. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et des terroristes venus du monde entier mettent l'Iraq en danger. Il ne s'agit pas là d'une menace qui pèse sur un seul pays ou une seule région, mais d'une menace qui nous concerne tous. La présente séance, qui se tient dans le sillage de la stratégie du Président Obama contre l'EIIL, dernière en date des mesures prises, ne pouvait être plus opportune. Après l'attentat du 11 septembre, la lutte contre le terrorisme est devenue une priorité mondiale, une cause que le Conseil s'est attaché à défendre.

Le massacre d'innocents par l'EIIL rappelle avec horreur aux Coréens le destin similaire d'un de nos citoyens il y a 10 ans de cela. Rien ne saurait jamais excuser de fouler au pied les normes d'humanité et la tuerie gratuite de femmes et d'enfants. Ces actes sont contraires aux préceptes de l'islam, aux normes de la civilisation et aux valeurs de l'humanité. Les combattants terroristes étrangers sont des pions. Ils traversent les frontières pour semer la terreur. Ils sont un fléau pour l'humanité.

La résolution historique (2178 (2014)) adoptée aujourd'hui souligne la nécessité d'accroître la coopération en vue de faire reculer cette menace. À cette fin, il faut partager les informations, contrôler les frontières, s'attaquer à l'extrémisme violent et maintenir l'ordre public. La Corée s'y attachera avec diligence. Les terroristes seront traduits en justice et leurs sources de financement seront bloquées. Nous ne pouvons pas non plus oublier l'approche plus fondamentale consistant à traiter des conditions propices au terrorisme. Il faut absolument éliminer la pauvreté et instaurer un développement durable pour éradiquer les causes profondes du terrorisme. La Corée est un partenaire de cette campagne. Nous sommes en train d'augmenter notre aide publique au développement aux pays les moins avancés, et nous fournissons une assistance humanitaire aux pays menacés par l'EIIL et les combattants étrangers.

Nous devons aller plus loin. Nous devons rester vigilants contre le cyberterrorisme et le terrorisme nucléaire et l'anarchie et la destruction qu'ils pourraient provoquer. Bien trop souvent, le cyberespace est utilisé pour financer, recruter et inciter à une violence radicale. Nous devons empêcher le cyberespace de devenir non seulement la cible des terroristes, mais également leur outil.

Le terrorisme nucléaire – quoique inimaginable – est également une possibilité. Le monde d'après le 11 septembre a déjà pu voir que des groupes terroristes cherchent à acquérir des matières

nucléaires. C'est pourquoi il faut intensifier la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme nucléaire. À cet égard, je tiens à rappeler le rôle moteur qu'a joué le Président Obama il y a cinq ans lorsqu'il a proposé ici même la tenue d'un sommet sur la sécurité nucléaire. Aujourd'hui, le régime mondial pour la sécurité nucléaire se renforce grâce aux réunions au sommet tenues à Washington, Séoul et La Haye.

De même, nous espérons que la présente séance nous permettra de rallier notre détermination collective et de lancer des actions internationales concrètes contre le nouveau fléau que sont les combattants étrangers. La lutte contre des terroristes sans visage, sans nom et sans frontières ne sera pas facile, mais nous savons aussi que terroriser la dignité humaine et l'humanité est une stratégie vouée à l'échec. Il y a sept décennies, les fondateurs de l'ONU, ayant vaincu la menace totalitaire, envisageaient un monde de paix, un monde où l'humanité tiendrait le haut du pavé.

Le Conseil est le gardien de nos droits et de notre dignité humaine. Il doit relever de front le défi de l'extrémisme violent et des combattants étrangers qui le propagent, et dans cet effort, dans cette lutte, la Corée sera toujours un partenaire engagé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. David Cameron, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Cameron (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le conflit en Iraq et en Syrie choque le monde par sa barbarie. Ces actes de sauvagerie – décapitations, yeux arrachés, viols – sont horribles, pratiquement médiévaux. L'assassinat monstrueux du Français Hervé Gourdel est l'horreur la plus récente. Le Président et le peuple français ont toute notre sympathie. Mais l'un des aspects les plus troublants de ce conflit est l'attrait qu'il exerce sur la jeunesse de nos sociétés modernes et prospères, et la menace que posent ces combattants étrangers est plus grande aujourd'hui que jamais auparavant.

Je rends hommage au Président Obama pour le rôle moteur qu'il assume face à ce problème capital. C'est un problème qui nous touche tous. Les chiffres globaux sont connus, mais qu'il me soit permis de dire ici que 500 de ces fanatiques de mon propre pays se sont rendus en Syrie et en Iraq. Les meurtres horribles et choquants de James Foley, de Stephen Sotloff et de David Haines par un combattant ayant apparemment un accent britannique mettent au jour la nature directe et sinistre de cette menace. Le peuple britannique est écœuré de voir qu'un citoyen britannique puisse être mêlé ainsi à de tels assassinats, dont celui d'un compatriote qui s'était rendu en Syrie pour aider la population. C'est le contraire même de l'esprit pacifique et tolérant qui caractérise notre pays. C'est pourquoi nous devons adopter une riposte qui émane de l'ensemble du Gouvernement et de la société et de tous les pays concernés au sein de la coalition internationale la plus large possible.

Il n'y a pas de réponse facile ni de solution rapide, et je pense que nous aurons à traiter les effets de cette menace pendant des années, car, comme on l'a dit, il ne s'agit pas seulement de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Il s'agit des Chabab. Il s'agit de Boko Haram. Il s'agit d'Al-Qaida. Partout des conflits font rage et partout on recense des problèmes de gouvernance – l'argumentaire empoisonné de l'extrémisme islamiste fait désormais florès.

Toutefois, il me semble qu'il y a trois choses que nous pouvons faire.

Premièrement, nous devons intensifier nos efforts de lutte antiterroriste afin de prévenir les attentats et de pourchasser ceux qui les planifient. Pour notre part, au Royaume-Uni, nous créons actuellement de nouvelles prérogatives qui visent à renforcer notre capacité à saisir des passeports et à empêcher des suspects de voyager; nous permettre temporairement de prévenir le retour de nationaux britanniques au Royaume-Uni; veiller à ce que les compagnies aériennes mettent en application nos listes d'interdictions de vol et les dispositions que nous avons prises en ce qui concerne les contrôles de sécurité; et donner à nos services de police et de sécurité les moyens de limiter davantage les déplacements des personnes qui se trouvent encore sur notre territoire mais constituent néanmoins un risque.

Deuxièmement, et je crois que c'est crucial, nous devons battre en brèche l'idéologie extrémiste nocive qui est à la base même de cette menace terroriste. Oui, il y a les sites Web et il y a les prêcheurs qui prônent la violence et l'extrémisme, et bien sûr il faut les faire taire. Toutefois, il ressort du parcours des individus condamnés pour des infractions à caractère terroriste que beaucoup d'entre eux ont d'abord été influencés par des prêcheurs qui affirment ne pas encourager la violence, mais dont la vision du monde peut servir à la justifier.

Cette vision du monde, nous la connaissons : le colportage de mensonges qui consistent à dire que les attentats du 11 septembre ont résulté d'un complot juif ou que les attaques du 7 juillet à Londres n'étaient qu'une mise en scène; l'idée selon laquelle les musulmans sont persécutés dans le monde entier et que cela relève d'une politique délibérée de l'Occident; et le concept d'un choc inévitable entre les civilisations. Il faut être clair : pour mettre en déroute l'idéologie extrémiste, nous devons nous attaquer à toutes les formes d'extrémisme, et pas seulement à l'extrémisme violent. Cela suppose d'interdire aux prêcheurs de haine de venir dans nos pays. Cela suppose de proscrire les organisations qui incitent à commettre des actes de terrorisme contre les populations, chez nous et à l'étranger. Cela suppose d'empêcher les extrémistes, violents ou non, de faire l'apologie de la haine et de l'intolérance dans nos écoles, nos universités et même parfois nos prisons. Autrement dit, cela suppose de prendre des mesures fermes et décisives pour protéger et faire prévaloir les valeurs de nos sociétés libres et démocratiques.

D'autres l'ont dit avant moi, nous devons proposer une autre interprétation du réel, en particulier à l'attention de ces jeunes. J'ai été frappé par ce qu'a dit le Secrétaire général – que les missiles peuvent tuer des terroristes mais que la gouvernance peut tuer le terrorisme. Il nous faut répéter encore et encore que cela n'a rien à voir avec la religion musulmane, qui est une religion de paix. Nous avons besoin que les pays musulmans, les uns après les autres, et les responsables musulmans, les uns après les autres, prennent la parole à cet égard, comme l'a fait si clairement aujourd'hui le Roi de Jordanie en condamnant les personnes qui prétendent parler au nom de l'islam alors qu'ils n'en est rien.

Troisièmement, et pour finir, outre les mesures qu'il nous incombe à chacun de prendre individuellement dans notre propre pays, nous devons faire bien plus, en travaillant ensemble, pour venir à bout de cette menace. L'EIIL ne pourra être défait que si nous employons toutes les armes dont nous disposons. Oui, nous devrions imposer des sanctions à l'EIIL et le Front el-Nosra, et je pense que nous devrions aller plus loin, mais il nous faut également utiliser nos réserves humanitaires pour nourrir les populations touchées et leur porter secours. Nous devons mobiliser notre diplomatie et nous appuyer sur des règlements politiques pour renforcer les pays de la région. Nous avons besoin de gouvernements qui représentent l'ensemble de la population dont ils ont la charge et, oui, qui entendent ses doléances.

Le Royaume-Uni est résolu à relever ce défi. Seule une réponse cohérente et coordonnée peut nous permettre d'éliminer ce qui est, de fait, une menace mondiale et aveugle. Cela doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale visant à démanteler et détruire l'EIIL. Il est essentiel que cette stratégie nous amène à travailler en tandem avec les États arabes, toujours dans l'intérêt des populations locales, conformément à nos obligations juridiques et au titre d'un plan qui implique notre aide humanitaire, notre diplomatie et, oui, nos forces armées. Nous devons agir, et nous devons agir maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Tony Abbott, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie.

M. Abbott (Australie) (*parle en anglais*) : Si je suis heureux d'être ici à votre instigation, Monsieur le Président, c'est néanmoins la plus pesante des questions qui nous réunit aujourd'hui.

Des milliers de personnes malavisées en provenance du monde entier rejoignent actuellement des groupes terroristes en Syrie et en Iraq au motif que l'islam serait menacé et parce qu'elles sont excitées par la perspective de combattre. Toutefois, quoi qu'ils puissent penser ou dire, ces terroristes ne se battent pas au nom d'un dieu ou d'une religion. Au cœur de tout groupe terroriste se dissimule un engouement pour la mort. Comment expliquer autrement les décapitations, les crucifixions, les exécutions de masse, les viols et l'esclavage sexuel dans chaque ville tombée aux mains du mouvement terroriste désormais bien établi dans l'est de la Syrie et le nord de l'Iraq?

Un mouvement terroriste qui se fait appeler État islamiste insulte l'islam et tourne en dérision les devoirs d'un État légitime à l'endroit de ses citoyens. Utiliser ce nom revient à honorer un culte de la mort – un culte de la mort qui, en se proclamant califat, a déclaré la guerre au monde. Il est donc impératif que les nations allient leurs forces pour en venir à bout, sachant qu'environ 80 États comptent des citoyens qui combattent aux côtés de l'EIIL et que chaque pays est une cible potentielle.

La semaine dernière, un activiste australien opérant en Syrie a donné pour instruction à son réseau local de commettre des meurtres pour l'exemple et, cette semaine, un Australien soupçonné de terrorisme a sauvagement attaqué deux policiers. Il est difficile d'imaginer que les citoyens d'une démocratie pluraliste aient pu succomber à une telle folie – tel est pourtant

clairement le cas. Le Gouvernement australien se montrera totalement inflexible à l'égard de tout ce qui pourrait menacer notre avenir en tant que société libre, équitable et multiculturelle, symbole d'espoir et exemple d'unité dans la diversité. Plus de 60 Australiens ont déjà intégré les rangs de l'EIIL et du Front el-Nosra. Plus de 60 Australiens ont vu leur passeport annulé pour les empêcher de rejoindre des groupes terroristes au Moyen-Orient. Nous adaptons notre législation de manière à ce que les combattants étrangers qui rentrent chez eux puissent être arrêtés, traduits en justice et emprisonnés pour très longtemps.

Cela dit, nous ne nous contentons pas d'œuvre au règlement du problème des candidats au terrorisme sur notre territoire. Nous nous attaquons à ceux qui leur servent d'inspiration à l'étranger. Nos avions de combat et nos forces spéciales sont à présent au Moyen-Orient et se préparent à rejoindre la coalition internationale pour faire échec à l'EIIL et le démanteler à la demande du Gouvernement iraquien. Je vous félicite, Monsieur le Président, pour le rôle moteur que vous avez joué dans la formation de cette vaste coalition. La participation de pays du Moyen-Orient aux frappes effectuées cette semaine contre l'EIIL en Syrie démontre on ne peut plus clairement que l'Occident ne peut pas régler ce problème tout seul et n'aura pas à le faire.

Notre objectif n'est pas de changer les populations, mais de les protéger. Il ne s'agit pas de renverser des gouvernements, mais de lutter contre le terrorisme. Des gouvernements qui ne se livrent pas à un génocide contre leur propre peuple et ne permettent pas que des actes de terrorisme soient commis contre les nôtres, voilà tout ce que nous voulons. Même en ces temps où l'horizon semble s'obscurcir, il y a des raisons d'espérer. Les horreurs de l'EIIL ont suscité un mouvement de répulsion absolument universel. Des dirigeants musulmans, du Premier Ministre Najib de Malaisie au Président Yudhoyono d'Indonésie, en passant par le Grand Mufti d'Australie, ont déclaré que l'EIIL va à l'encontre de Dieu, de l'islam et de notre humanité commune. Peut-être tous les peuples, toutes les cultures et toutes les religions commencent-ils à comprendre qu'il ne saurait être acceptable, jamais, de tuer au nom de Dieu. Cela constituerait une victoire morale bien plus grande que tout succès militaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Xavier Bettel, Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg.

M. Bettel (Luxembourg) : Tout d'abord, comme l'a déjà dit notre ami le Président français, nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances pour ce qui s'est passé aujourd'hui. Ces condoléances doivent être exprimées à toutes les familles, et à toutes les victimes, qui ne connaissent pas de nationalité, qui sont faites par des terroristes qui utilisent la religion pour commettre des actes barbares, et je rejoins ce qu'ont dit les Premiers Ministres anglais et australien à l'instant, et aussi le souverain jordanien, pour dire qu'utiliser la religion pour commettre des actes tellement barbares est la pire des choses que l'on peut faire.

Je tiens à vous remercier aussi, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de réunir ce sommet du Conseil de sécurité. C'est l'occasion de rappeler l'engagement de mon pays, le Luxembourg, à contrer la menace des combattants terroristes étrangers. Cette menace s'est aggravée au cours des derniers mois, et nous concerne tous, comme l'a expliqué le Secrétaire général tout à l'heure.

Je pense que les orateurs qui m'ont précédé ont bien décrit le problème. Pour l'Europe et pour mon pays, la menace émanant du phénomène des combattants terroristes étrangers est un sujet de préoccupation croissante. À l'heure actuelle, il est estimé que des milliers de combattants étrangers ont rejoint des groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant, le Front el-Nosra ou Al-Qaida et ses affiliés, en particulier en Syrie et en Iraq. En retournant dans leurs pays d'origine, ces combattants terroristes continuent de représenter un danger. Les arrestations de nombreux combattants au Moyen-Orient et en Europe, les récentes atrocités commises à Arsal, au Liban, et l'attaque terroriste perpétrée contre le Musée juif à Bruxelles, le 24 mai dernier, sont des exemples qui attestent du fait que la menace est réelle.

Pour contrer cette menace, il n'existe pas de formule magique. Comme nous sommes tous concernés, il est évident que nous devons agir ensemble. La réponse de la communauté internationale et du Conseil de sécurité doit être à la hauteur de ce défi. À cet égard, je me félicite de la résolution 2178 (2014) que nous venons d'adopter à l'unanimité, à l'initiative des États-Unis. Le Luxembourg s'est fait un honneur de s'en porter coauteur.

En termes d'action à mener, je vois trois priorités. D'abord, nous devons intensifier nos efforts visant à prévenir la radicalisation pouvant conduire au terrorisme et à lutter contre l'extrémisme violent.

Pourquoi et comment un jeune sans histoire hier peut-il devenir un terroriste demain? En Europe, un réseau de sensibilisation à la radicalisation été mis en place par la Commission européenne, en suivant une approche basée sur l'appui aux communautés locales. Ce réseau relie les personnes en contact direct avec les individus ciblés ou des groupes vulnérables de la population, afin d'échanger les expériences et les bonnes pratiques des uns et des autres. Le réseau s'insère dans le volet préventif de la stratégie de l'Union européenne contre le terrorisme. Il convient de le renforcer. C'est là un travail de longue haleine. Nous entendons le poursuivre, notamment dans le cadre de la présidence de l'Union européenne, que mon pays exercera au second semestre de 2015.

Deuxième priorité, il faut s'efforcer d'empêcher celles et ceux qui veulent partir combattre avec des groupes terroristes de se rendre dans les zones de conflit. Pour ce faire, il faut renforcer l'échange d'informations et la coopération entre les États Membres. L'Union européenne s'y emploie. Il faut aussi qu'une législation suffisamment robuste soit en place pour que les combattants terroristes étrangers puissent être effectivement poursuivis et traduits en justice à leur retour. Au Luxembourg, l'incitation à commettre un acte terroriste, le recrutement de terroristes, la création d'un groupe terroriste ainsi que l'entraînement au terrorisme constituent des infractions pénales. Mon gouvernement est déjà en train d'œuvrer à une mise à jour du Code pénal afin qu'il tienne pleinement compte de la menace des combattants terroristes étrangers, conformément aux dispositions de la résolution que nous venons d'adopter.

Troisième priorité, il faut redoubler d'efforts pour tarir les sources de financement des combattants terroristes étrangers. En tant que centre financier international, le Luxembourg est conscient de sa responsabilité particulière en la matière. Mon pays s'est doté d'un arsenal complet et cohérent de mesures législatives et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et porte une attention particulière à l'efficacité de leur mise en œuvre. Ces mesures tiennent pleinement compte des recommandations du Groupe d'action financière.

Je conclurai en soulignant un point qui me paraît essentiel : le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la primauté du droit doivent faire partie intégrante de notre stratégie contre le terrorisme si nous voulons qu'elle atteigne son but. Toutes les mesures que nous prenons pour contrer la menace des combattants terroristes étrangers doivent respecter le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire. À défaut, nous ne ferions que nourrir le sentiment d'injustice et d'impunité qui alimente la radicalisation et la propagation du terrorisme.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Ce matin devant l'Assemblée générale, Monsieur le Président, vous avez demandé au monde de se joindre à la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant. Face à ces égorgeurs qui bafouent nos valeurs d'humanité et qui n'hésitent pas à recruter des enfants pour leur sinistre cause, nous devons jusqu'au bout faire prévaloir les valeurs sur lesquelles l'ONU a été fondée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le terrorisme, qui se renforce sur le plan idéologique et logistique en raison de ses liens avec la criminalité transnationale organisée, est alimenté par le trafic de drogue, la saisie des champs de pétrole et les idées extrémistes, y compris celles fondées sur la religion et l'appartenance ethnique. Le terrorisme imprègne le tissu des conflits régionaux.

L'État islamique d'Iraq et du Levant, le Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes existent depuis longtemps au Moyen-Orient. Ils se sont dotés de capacités supplémentaires pour mener leurs activités criminelles dans un contexte d'affaiblissement des institutions étatiques et grâce à un appui venant de l'étranger. Forts d'une puissance accrue, les groupes extrémistes menacent l'avenir de pays entiers, comme on le voit clairement dans les exemples de l'Iraq, de la Syrie et de la Libye, qui font l'objet d'attaques, ainsi que du Liban, du Yémen, du Mali et de la République centrafricaine.

La Russie a toujours préconisé à l'expansion de la coopération internationale pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes, ainsi que l'abandon de la politique du deux poids deux mesures et de la dichotomie consistant à séparer les terroristes en bons et en méchants. Il est essentiel que tous les États appliquent fidèlement les résolutions et les décisions du Conseil de sécurité qui demandent de mettre fin à l'incitation au terrorisme, de supprimer toutes les filières de trafic de

pétrole, d’adopter des sanctions contre les Taliban et Al-Qaida et d’empêcher le transfert d’armes depuis la Libye. Nous avons appuyé la résolution 2170 (2014) qui vise à durcir les sanctions contre les terroristes agissant en Syrie et en Iraq.

Ces exemples confirment la capacité du Conseil à s’entendre sur des questions d’une importance fondamentale et à prendre des décisions sur la base de la Charte des Nations Unies. Après l’intervention en Iraq, les bombardements en Libye et la fourniture d’une aide extérieure aux extrémistes opposés à Al-Assad en Syrie, le problème des combattants terroristes étrangers s’est sérieusement aggravé. Ils combattent également dans les rangs d’organisations terroristes dans de nombreux pays au Moyen-Orient, en Afrique et dans la région frontalière entre l’Afghanistan et le Pakistan. À cet égard, nous devons adopter une démarche globale comprenant les aspects financier, administratif, social et idéologique du problème, et permettant de veiller au respect de la souveraineté de tous les États. Nous appuyons l’initiative des États-Unis, qui assurent la présidence du Conseil de sécurité, de présenter la résolution 2178 (2014) visant à éradiquer les activités des combattants terroristes étrangers.

Dans le même temps, nous tenons à mettre en garde contre la tentation de réduire notre perception du problème, parce que l’État islamique, bien que prônant une idéologie inhumaine et exécutant de manière abominable des journalistes, n’est en aucun cas la seule menace pour la région. Il est nécessaire d’examiner globalement le problème du terrorisme dans toutes ses dimensions, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Nous proposons de convoquer, sous les auspices de l’ONU, une réunion rassemblant les représentants des pays de la région, de l’Union africaine, de la Ligue des États arabes, des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et d’autres parties prenantes. Le programme de cette réunion doit aussi prévoir l’examen des conflits de longue date, dont le plus important est le conflit israélo-arabe. C’est précisément l’incapacité à résoudre la question palestinienne depuis de nombreuses décennies qui est, selon un point de vue largement partagé, l’une des principales raisons pour laquelle des terroristes reçoivent un soutien moral et sont en mesure de continuer à recruter de nouveaux membres dans leurs rangs. Nous demandons que l’on procède à une analyse des causes profondes des problèmes de la région et que l’on évite de réagir uniquement à leurs symptômes.

Nous sommes disposés à coopérer sur un pied d’égalité, en commençant par une analyse conjointe et honnête de la manière dont ce problème est apparu et dont nous pouvons nous extirper de ce chaos.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

M. Wang Yi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de la convocation, à l’initiative des États-Unis, du présent sommet du Conseil de sécurité consacré au terrorisme, ainsi que de l’adoption aujourd’hui de la résolution 2178 (2014). La résolution, qui reflète la volonté commune de la communauté internationale, doit être mise en œuvre de manière efficace, globale et équilibrée.

Les terroristes défient les droits fondamentaux de l’homme et remettent en question les fondements de la civilisation humaine. En tant que tel, ils sont l’ennemi commun de l’humanité. Al-Qaida a commis il y a 13 ans, le 11 septembre, des attentats dans cette même ville. Cet incident a choqué le monde entier et a fait plus de 3 000 victimes innocentes. Depuis la fin de l’année 2013, les terroristes ont fomenté, orchestré et perpétré de nombreuses attaques violentes au sein même de la Chine, et fait de nombreuses victimes. Aujourd’hui, un nouvel incident terroriste vient d’avoir lieu. Nous tenons à présenter nos condoléances à la France suite à l’assassinat de son ressortissant, et lui exprimer notre solidarité.

Pour l’heure, nous observons un retour en force du terrorisme, qui appelle une grande attention et de la vigilance de la part de la communauté internationale. Les guerres engendrent la colère. Les meurtres produisent de la haine. Les conflits au Moyen-Orient attirent des terroristes et des extrémistes du monde entier dans la région, comme un aimant. Lorsque ce flot fera le chemin inverse, il représentera une menace grave à la sécurité et à la stabilité de nombreux pays et régions et du monde entier. Dans cette ère d’interdépendance accrue, le financement des activités terroristes est facilité et plus occulte. Des couloirs internationaux ont été créés pour que les terroristes et les extrémistes puissent se déplacer dans le monde entier.

Pendant ce temps, les médias sociaux sont devenus un champ de bataille permettant aux groupes terroristes et extrémistes de diffuser leur idéologie, et un moyen d’incitation aux attaques terroristes et une plate-forme de recrutement de terroristes. Avec le développement

des technologies de l’information, certains jeunes sont réceptifs aux idées extrêmes et à la démagogie des forces terroristes. Nous devons rester vigilants, car des organisations terroristes et des idéologies extrémistes se disputent nos futures générations. Il s’agit bel et bien d’une bataille qui a des incidences sur l’avenir de notre monde.

Le terrorisme montre de nouveau son horrible visage, nous devons adopter les pratiques qui se sont avérées efficaces et respecter le droit international et les normes régissant les relations internationales. Premièrement, nous devons assurer une solide coordination. L’ONU et le Conseil de sécurité doivent jouer un rôle moteur dans la guerre mondiale contre le terrorisme. C’est le moyen de maintenir l’unité, de coordonner efficacement les efforts et de prendre des mesures concertées.

Deuxièmement, nous devons adopter une approche multidimensionnelle. La guerre mondiale contre le terrorisme doit être menée de manière intégrée, en prenant des mesures aux plans politique, économique, financier, idéologique et en matière de sécurité et de renseignement, entre autres, afin de nous attaquer aussi bien aux symptômes qu’aux causes profondes du terrorisme et, en particulier, éliminer les causes profondes et les viviers du terrorisme. Les opérations militaires doivent être conformes à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Troisièmement, nous devons adopter des critères cohérents. Tout acte de terrorisme, peu importe comment, où et quand il a été commis et quelle que soit sa cible, doit être combattu. Il ne doit y avoir aucun principe appliqué de façon discriminatoire. Il faut encore moins associer le terrorisme à un quelconque groupe ethnique ou une quelconque religion. Face à de nouvelles tendances et à l’évolution du terrorisme, nous devons trouver de nouvelles idées et de nouvelles mesures pour le combattre. À cet égard, la Chine souhaite proposer ce qui suit.

Premièrement, nous devons intensifier la collecte et le partage d’informations. Il faut exploiter pleinement les avantages offerts par l’ONU et les institutions internationales compétentes sur de telles questions, notamment avec la création d’une base de données sur la lutte antiterroriste et en permettant l’échange d’informations en vue d’un partage accru des données et des analyses des services de renseignement.

Deuxièmement, nous devons renforcer la lutte antiterroriste sur Internet. Des mesures fermes doivent être prises pour que les médias sociaux ne servent plus à propager des idées extrémistes, en particulier la publication de documents audio et vidéo montrant la violence et la terreur. Les fournisseurs et opérateurs Internet doivent faire preuve d’autodiscipline. À cette fin, il est impératif d’établir dans les meilleurs délais un code de conduite pour la cyberindustrie mondiale. La Chine organisera un colloque sur la lutte contre l’utilisation d’Internet par des terroristes dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme à Beijing plus tard dans l’année.

Troisièmement, nous devons bloquer les canaux permettant le déplacement des terroristes et le financement du terrorisme. Tous les pays, en particulier les pays limitrophes de zones de conflits en cours, doivent s’acquitter de leurs obligations internationales pour un contrôle efficace des frontières. Nous devons renforcer la coopération et la réglementation financière, prendre des mesures répressives pour lutter contre les opérations bancaires clandestines et illégales, et bloquer le financement des activités terroristes.

Quatrièmement, nous devons encourager la déradicalisation. Tout en prenant des mesures respectueuses du droit pour réprimer et interdire les entités et les personnes qui se livrent à l’extrémisme, le défendent et le diffusent, nous devons protéger les pratiques religieuses normales, sensibiliser l’opinion publique et faire jouer un plus grand rôle aux populations locales, pour insuffler ainsi une énergie plus positive dans les sociétés. L’ONU doit rassembler les expériences utiles sans tarder et promouvoir les pratiques optimales dans le monde entier.

Les pays du Moyen-Orient sont en première ligne de la guerre contre le terrorisme. Il est extrêmement important que ces pays œuvrent de concert, coordonnent leurs activités et laissent de côté leurs différences. La Chine appuie fermement la participation de pays de la région aux opérations antiterroristes. Nous sommes favorables au renforcement des capacités de lutte antiterroriste de l’Iraq, et nous sommes prêts à renforcer notre coopération avec les différentes parties, le partage de renseignement et la formation de personnel. Nous verserons une contribution de 60 millions de yuan pour l’aide humanitaire d’urgence en Iraq, y compris la région kurde.

Face au terrorisme, tous les pays se rendent compte que leur sort est lié. Nous n’avons pas d’autre

choix que de travailler ensemble pour nous attaquer à cette menace commune. La Chine s’oppose fermement à toutes les formes de terrorisme et continuera de tenir bon et de prendre part à la coopération internationale contre le terrorisme. Face à la justice et à l’unité, le terrorisme n’a nulle part où aller et sera définitivement vaincu.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite mentionner deux points avant de donner la parole au prochain orateur. Premièrement, j’ai dit plus tôt que 101 pays se sont portés coauteurs de la résolution 2178 (2014). Je viens d’être informé qu’ils sont maintenant 104. Je pense qu’il convient de signaler l’énorme intérêt pour cette question et l’appui écrasant qu’elle recueille.

Conformément à notre accord antérieur et aux précédents, comme je l’ai indiqué, nous avons invité les dirigeants de pays ne siégeant pas actuellement au Conseil à y prendre la parole car il est évident que non seulement leur intérêt pour le problème à l’examen aujourd’hui – la question des combattants étrangers – est extraordinaire et profond mais également qu’ils jouent un rôle essentiel pour que nous soyons en mesure de régler ce problème. Je souhaite donc maintenant la bienvenue à S. E. M. Haider al-Abadi, Premier Ministre de la République d’Iraq, et je lui donne la parole.

M. al-Abadi (Iraq) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour la tenue de la présente séance, qui illustre l’intérêt que vous prêtez à la lutte contre le danger posé par le terrorisme. Je vous remercie également d’avoir invité l’Iraq à participer à la présente séance remarquable. Je vous remercie personnellement, Monsieur le Président, pour l’appui que vous apportez à l’Iraq dans la lutte contre le terrorisme.

L’Iraq se trouve aujourd’hui en première ligne de la lutte contre le terrorisme et contre l’organisation « État islamique d’Iraq et du Levant » (EIIL) qui occupe un territoire iraquien et a contraint au déplacement des centaines des centaines de milliers d’Iraquiens à Mossoul et dans les autres villes et villages occupés. L’EIIL a tué des milliers d’Iraquiens pour des motifs confessionnels, sur la base militaire de Spiker et à Tal Afar. Elle a pris pour cible les minorités religieuses, notamment les chrétiens, les yézidis et les shabaks, entre autres. Ces régions ont été le théâtre d’un nettoyage doctrinal et religieux qui en a modifié la démographie. Elle s’en est pris à son patrimoine culturel et religieux, et fait exploser des voitures piégées qui, chaque jour, prennent pour cible des dizaines d’innocents sur les marchés et dans les rues de Kadhimiya, de Bagdad, de Babil, de Tuz Khurmatu et d’autres villes et villages.

L’EIIL, une alliance d’extrémistes et d’éléments restants du parti fasciste Baas est associée à tort à l’Islam, qui n’a rien à voir avec elle. Elle nuit à l’Islam plus qu’elle ne le sert. Elle a adopté des caractéristiques et un discours confessionnels précis. Elle constitue néanmoins un danger pour toutes les composantes, confessionnelles et religieuses, du peuple iraquien. L’EIIL n’est pas une organisation terroriste interne et locale mais une organisation qui franchit les frontières dont le substrat provient de : premièrement, la couverture idéologique représentée par les *fatwas* d’excommunication, l’extermination de l’Autre et qui sont le principal terreau de l’essor des terroristes remplis de haine et qui prennent plaisir à faire couler le sang et à trancher des têtes; deuxièmement, les réseaux de financement répandus dans plus d’un pays et qui leur fournit une liquidité financière importante, outre les réseaux de contrebande du pétrole depuis les territoires iraquien et syrien qui sont contrôlés par l’EIIL; troisièmement, l’appui logistique que reçoit cette organisation, à commencer par des réseaux de recrutement de terroristes partout dans le monde, jusqu’à la facilitation de leur entrée sur le territoire iraquien; quatrièmement, des réseaux de communication qui font la promotion de ses idées et de ses prétendues victoires et contribuent à attirer des volontaires dans leurs rangs; et, cinquièmement, les éléments restants du Parti Baas fasciste et des commandos de Saddam.

C’est pourquoi la lutte contre cette organisation ne se limite pas au territoire iraquien. Il faut unir les efforts régionaux et internationaux pour l’affronter. Nous ne permettrons pas que les désaccords et différends interrégionaux et ceux opposant une région à la communauté internationale nuisent à cette lutte prioritaire ou que le consensus international concernant la lutte contre le terrorisme disparaisse. Nous affirmons qu’en Iraq, nous ne favoriserons aucune partie autre que l’Iraq et les intérêts de son peuple. Tout en remerciant tous les États qui sont à nos côtés, sur le terrain et aux plans militaire, humanitaire et politique, que ce soit au niveau local ou international, nous réaffirmons que la défaite du terrorisme en Iraq sera la pièce maîtresse de la défaite du terrorisme dans le monde entier. Nous appelons donc le Conseil de sécurité et toutes les États épris de paix à prendre les mesures suivantes.

Premièrement, il faut apporter au Gouvernement iraquien toutes les formes d’appui, militaire et en matière de sécurité, afin de lui permettre de faire reculer le terrorisme et de protéger l’unité, l’indépendance et la souveraineté de l’Iraq sur son territoire et son espace aérien et maritime.

Deuxièmement, il faut localiser toutes les sources de financement et les réseaux de financement qui s’étendent à travers le monde, y compris la contrebande et l’achat de pétrole en provenance de zones contrôlées par l’EIIL.

Troisièmement, il faut empêcher l’infiltration des terroristes en Iraq, et mettre un terme à toutes les formes d’appui logistique, notamment en poursuivant en justice, en démantelant et en pénalisant les réseaux de recrutement de terroristes présents dans le monde entier.

Quatrièmement, il faut empêcher l’État islamique d’Iraq et du Levant de recourir à la technologie pour servir ses objectifs criminels, y compris l’utilisation d’Internet, de la radio et de la télévision, outre la promotion de ses déclarations ignobles dans les médias et sur les chaînes satellitaires.

Cinquièmement, il faut créer un fonds international auquel contribueraient les États pour aider les réfugiés et reconstruire les villes et zones que l’EIIL a détruites, en les occupant ou à cause des voitures piégées qu’elle fait exploser dans les quartiers, des lieux d’habitation, et sur les marchés.

L’Iraq a réussi à interrompre la progression de l’EIIL grâce à ses forces de sécurité courageuses et à la force du rassemblement de la population héroïque qui a répondu à l’appel lancé par l’autorité religieuse suprême dans la ville sainte de Najaf et grâce à la cohésion de la force politique iraquienne. L’Iraq a également réussi à effectuer un transfert pacifique du pouvoir et à former un gouvernement ayant une large représentation politique en respectant les délais prévus dans la Constitution. Cela constitue un premier pas essentiel pour assurer la stabilité politique et unir les efforts du Gouvernement et de la population en vue de faire face à la menace terroriste.

Au moment où il espère qu’une action sera menée d’urgence pour éliminer le danger terroriste, mon gouvernement espère également établir des relations constructives avec tous les pays du monde et, en particulier, les pays limitrophes, notamment ceux qui se tiennent à ses côtés pour y faire face. Ces relations doivent être basées sur le respect mutuel, les intérêts communs, l’intégration et la coopération politique, économique et en matière de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous reconnaissons que l’Iraq est en première ligne de la lutte contre l’extrémisme et le terrorisme, et nous sommes encouragés par le grand nombre de pays qui se sont engagés à aider et assister l’Iraq dans son combat.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie. La Turquie, personne ne l’ignore, a été très touchée tant par l’afflux de combattants étrangers que par les déplacements qui résultent des conflits en cours dans les pays voisins, et nous remercions le Président d’être parmi nous aujourd’hui.

Le Président Erdoğan (*parle en turc; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais pour commencer remercier mon ami Barack d’avoir permis la tenue au plus haut niveau de ce débat si important. Il indéniable que la question des combattants étrangers est primordiale, puisqu’elle à la fois le reflet et le symptôme d’un problème de plus grande ampleur. L’effondrement des structures étatiques chez nos voisins au sud et l’atmosphère de chaos et d’instabilité qui en a résulté ont laissé le champ libre aux organisations terroristes aujourd’hui et, malheureusement, la région est devenue une destination privilégiée des combattants terroristes.

Face à l’émergence de l’instabilité en Syrie, la Turquie a alerté la communauté internationale à maintes reprises contre cette menace. L’inertie de la communauté internationale, malgré les politiques de violence menées par le régime contre la population syrienne, a permis à Al-Qaida de refaire surface en Syrie et de prendre de l’ampleur sous le nom d’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), avec l’appui du régime en place.

L’extension de la menace que fait peser l’État islamique d’Iraq et du Levant sur l’Iraq résulte des conditions sur le terrain et a été favorisée par les politiques sectaires du gouvernement précédent.

Dans de telles circonstances, la communauté internationale doit œuvrer de concert, parce que c’est ainsi qu’elle pourra régler les problèmes. Nous devons adopter une approche globale, pragmatique et à long terme pour venir à bout de cette menace. La Turquie joue un rôle de premier plan dans ce sens et travaille depuis longtemps à empêcher les combattants étrangers d’affluer dans la région.

Mais ce combat ne peut être livré exclusivement par la Turquie. Les combattants terroristes étrangers font peser une menace dès le moment où ils quittent leur pays d'origine. Le combat contre ces individus doit donc commencer dans leurs pays d'origine, et il s'ensuit que notre objectif initial est de les empêcher d'entrer en Turquie. Depuis longtemps, nous appelons les pays concernés à coopérer avec nous sur cette question. Malheureusement, cela n'a pas non plus suscité de réaction en temps voulu; ce n'est qu'avec la détérioration de la situation, récemment, que nous parviennent enfin davantage d'informations en provenance des pays de départ. En conséquence, et dans le cadre de notre lutte contre les combattants terroristes étrangers, quelque 6 300 individus ont été inscrits sur la liste d'interdiction d'entrée sur notre territoire et près de 1 000 étrangers ont été déportés. Nous avons également mis en place des groupes d'analyse de risque dans les aéroports.

Je voudrais insister une fois encore sur le fait nous ne pourrons endiguer le flux de combattants terroristes étrangers que si nos amis et partenaires, qui comptent sur notre coopération, font eux-mêmes preuve d'un esprit de coopération. Autre question importante que nous devons aborder : il ne faut permettre ni l'exploitation de ces mesures par des cercles islamophobes, ni l'atteinte à nos communes valeurs civilisées.

La Turquie souffre depuis des années du fléau du terrorisme, qui a coûté la vie à des milliers de ses enfants. Nous sommes parmi les mieux placés pour connaître la douleur que le terrorisme inflige, et nous sommes donc parmi les premiers à tenter d'empêcher les jeunes du monde entier de tomber dans les filets des terroristes. C'est ainsi qu'en 2011, la Turquie, avec les États-Unis, a lancé le Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

La Turquie prend toutes les mesures possibles aux niveaux national, régional et international pour lutter contre cette menace, et elle est déterminée à accroître ses efforts à cet égard.

L'organisation terroriste qu'est l'État islamique d'Iraq et du Levant a du sang sur les mains. Depuis le départ, notre gouvernement a pris toutes les mesures juridiques nécessaires à ce sujet. Dans notre combat contre le terrorisme, nous prendrons toutes les mesures requises pour préserver nos intérêts nationaux, en tenant dûment compte de la stabilité régionale et des besoins humanitaires. Une pression massive s'exerce sur les frontières de la Turquie; depuis le début du conflit en Syrie, nous avons accueilli 1 300 000 Syriens, toutes ethnies et confessions confondues. Au cours de la seule semaine dernière, plus de 140 000 Kurdes syriens fuyant l'État islamique d'Iraq et du Levant ont trouvé refuge dans notre pays, et nous fournissons également un hébergement temporaire à 70 000 Yazidis venus d'Iraq.

Malgré nos sacrifices et nos espoirs de voir des marques de solidarité, nous n'avons pas reçu l'appui que nous recherchions auprès de la communauté internationale, et nous avons également été la cible de critiques injustes dans ce contexte. Cela nous attriste énormément. La détermination de la Turquie à cet égard ne saurait être mise en question; la communauté internationale passe actuellement un test de solidarité de portée historique. C'est en nous attaquant aux racines profondes du conflit et en faisant montre de la solidarité et de la coopération requises que nous pourrons obtenir des résultats.

Notre objectif doit être de créer une atmosphère de paix, de démocratie et de stabilité dans laquelle des millions de nos frères syriens pourront rentrer chez eux en toute sécurité et nos frères iraquiens pourront avoir l'impression de faire véritablement partie de l'Iraq. Cela doit rester notre objectif, et la Turquie continuera de déployer des efforts dans ce sens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. A. le Cheik Tamime ben Hamad Al Thani, Emir de l'État du Qatar.

Le Cheik Al-Thani (*parle en arabe*) : J'aimerais remercier le Président Obama d'avoir organisé cette importante séance dont j'espère que la signifiance donnera plus de poids à la coopération et à la coordination internationales et aidera, plus particulièrement, à renforcer l'effort collectif de lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers, mais aussi contre toutes les manifestations du terrorisme international. C'est pourquoi nous nous devions de prendre part à la présente séance.

La communauté internationale s'accorde sur le diagnostic qu'inspire le terrorisme, à savoir qu'il s'agit là d'un danger imminent, auquel il est nécessaire de faire face à titre prioritaire. Les peuples de notre région ont malheureusement payé un lourd tribut à ce phénomène. En effet, les civils innocents ont été visés, les institutions civiles aussi, et la terreur règne pour des raisons politiques. Je l'ai dit ce matin à l'Assemblée générale (voir A/69/PV.6), il n'est de civilisation dans l'ère moderne qui n'ait eu à pâtir du terrorisme, qu'il soit

de droite, de gauche, ou qu'il soit religieux. Ce serait une erreur fatale que de rattacher ce type de violence politique à une culture, à une religion, à une nationalité particulière. Il va de soi également que le caractère transnational du terrorisme et son utilisation des technologies et moyens de communication modernes contribuent à propager ce fléau, ce qui rend une riposte quasi impossible sans la solidarité internationale. Au Qatar, nous considérons que nous faisons partie intégrante de l'action de solidarité internationale face au terrorisme. Nous ferons front contre lui sur le plan national et sur le plan international en collaboration avec les efforts internationaux.

Il n'y a d'autre choix que la réponse sécuritaire, voire même la réponse militaire d'urgence face au danger imminent que constituent les groupes terroristes et leur embrigadement, et le mouvement des combattants terroristes à travers les frontières. Mais l'état d'alerte actuel ne doit pas, cependant, nous faire oublier les conditions qui ont présidé à la naissance de ce phénomène, ses causes et ses motivations. En effet, le terrorisme est censé n'être qu'un phénomène exceptionnel. Mais la prolifération de groupes terroristes ayant une telle emprise sur un territoire, une population, n'est possible que lorsque l'État est absent, lorsqu'il a fait faillite, avec le vide politique qui en résulte, ou lorsque l'État se transforme en instrument de répression et de meurtre, qui ne laisse pas le moindre espace au dialogue et au jeu des forces politiques, qui ne laisse d'espace ni à des réformes graduelles et pacifiques, ni à la révolution civile. Il y a des régimes qui sont devenus des régimes de terreur systématisée, qui livrent une guerre génocidaire contre leur propre population. Et si l'on veut que les efforts visant à éradiquer le terrorisme puissent porter leurs fruits, il est nécessaire de revenir à l'État en tant que cadre fédérateur, qui garantit le maintien de la sécurité et de la stabilité sans se transformer pour autant en machine de répression. Il est nécessaire de lutter contre le terrorisme : on ne peut pas attendre que plus de personnes encore se fassent tuer. Mais on ne peut vaincre le terrorisme sans que les sociétés touchées ne consacrent elles aussi leurs efforts à le combattre. À cette fin, le choix des communautés ne peut se faire entre la terreur sanglante et la tyrannie, comme en Syrie, ou entre le terrorisme et l'exclusion d'un système fondé sur la vengeance et le sectarisme, comme en Iraq.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, il est nécessaire de rappeler ce qui suit. Tout d'abord, nous avons appris d'expérience que l'action militaire n'est pas la solution à tous les problèmes; elle doit s'inscrire dans le cadre de solutions politiques qui ouvrent la voie à un avenir meilleur. En effet, la violence engendre la violence, et il est donc nécessaire de suivre la voie politique. Deuxièmement, pour qu'une politique emporte l'adhésion populaire, il faut qu'elle soit crédible, et il faut donc s'éloigner des politiques de deux poids, deux mesures. Il faut que lorsque les civils sont visés, la réaction soit la même, que l'origine de cette violence soit la tyrannie de l'État, ou l'État d'occupation, ou une organisation terroriste. La communauté internationale ne peut se montrer impuissante à réagir quand des centaines de milliers de civils se font tuer, d'un côté, tandis qu'elle accourt, de l'autre, au secours d'autres civils dans un autre contexte. Je sais qu'il y a toujours les interprétations, qu'il y a toujours une justification, mais je crains que ce ne soit l'impression que ça donne. Troisièmement, combattre le terrorisme, ce n'est pas avoir carte blanche pour prendre des mesures bafouant l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Il ne faut pas que les civils qui sont victimes du terrorisme se retrouvent une fois de plus victimes dans la lutte contre le terrorisme.

Enfin, nous réaffirmons notre soutien à toute autre initiative fondée sur un consensus international visant à mettre un terme au phénomène des terroristes et du terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations, quels qu'en soient les justifications.

Le Président (*parle en anglais*) : Dans l'obligation, malheureusement, de participer à une autre réunion à l'ONU, je vais passer la main, pour la présidence de cette séance, à mon distingué secrétaire d'État, John Kerry.

J'aimerais dire à mes amis les dirigeants du Kenya, de la Bulgarie et de la Moldova, ainsi qu'à mon cher ami canadien Stephen Harper, et aux autres chefs d'État, que nous nous félicitons sincèrement de leur engagement et de leur participation à la présente séance. Je remercie également l'ensemble du Conseil de sécurité pour le sérieux avec lequel nous nous sommes attaqués à ce problème. Je tiens à faire remarquer qu'il est très rare de voir l'ONU obtenir le type de consensus que nous avons pu voir pour la résolution 2178 (2014) d'aujourd'hui. Dans toutes les déclarations qui ont été faites aujourd'hui, plusieurs thématiques ressortent avec force.

Premièrement, le type de terrorisme violent, extrême, que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant est une chose que nous devons tous, dans le monde civilisé, rejeter. Deuxièmement, outre l'aspect

militaire de notre lutte contre ces défis du terrorisme, nous allons devoir opérer un changement dans le cœur et dans l’esprit des gens, et cela passe par un large éventail de stratégies. La résolution d’aujourd’hui engage chacun d’entre nous à trouver des outils permettant de faire échec à la radicalisation pouvant aboutir à l’embrigadement de jeunes gens, dont nous souhaitons évidemment qu’ils prennent un meilleur chemin dans la vie.

Je tiens à réaffirmer que les États-Unis ne s’engageront pas simplement sur le plan militaire. Nous sommes également profondément résolus à travailler avec chacun des pays qui sont disposés à coopérer pour faire échec au fléau du terrorisme et à l’utilisation de combattants étrangers dans des buts dévoyés. Nous allons nous assurer que chacun ici est personnellement consulté afin de savoir de quelle façon nous pouvons nous rendre utiles et apporter notre coopération.

Je répéterai cependant ce que j’ai dit au début de cette séance. Les résolutions seules ne suffiront pas. Les discours les plus nobles et les bonnes intentions ne suffisent pas. Nous allons devoir traduire nos paroles en actes. Mais à voir le sérieux avec lequel nous sommes tous ici intervenus aujourd’hui, j’ai confiance car je pense que nous pouvons réellement réussir, que nous pouvons tarir les sources du type de radicalisation extrême que nous avons pu voir à l’oeuvre, et, en conséquence, et moyennant des solutions politiques aux conflits du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord, que nous pouvons parvenir à une situation dans laquelle notre jeunesse, plutôt que de recourir à la violence et aux attentats suicide, pourra être assurée de recevoir une bonne éducation, de trouver des débouchés, d’avoir et d’élever une famille et de vivre en paix. Je tiens à remercier chacun ici de sa contribution remarquable à cet effort important et historique.

M. Kerry assume la présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : J’aimerais exprimer mes remerciements aux Chefs d’État et de gouvernement et aux Ministres qui ont attendu très patiemment de prendre leur tour dans ce débat. Nous devons souligner l’importance que revêt la consignation de toutes ces déclarations au procès-verbal. Ce procès-verbal est important à constituer et nous attendons avec intérêt d’entendre l’ensemble des orateurs qui restent encore à venir. Je resterai ici, pour une partie, après quoi, devant m’absenter pour assister à une séance du groupe pilote des Amis de la Syrie, je laisserai ma place à la présidence à l’Ambassadrice Samantha Power. Mais, comme je l’ai dit, nous tenons vraiment à entendre l’ensemble des déclarations, car elles rendent compte du sérieux avec lequel chaque pays assume ces responsabilités, ce qui est très important.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rossen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie.

Le Président Plevneliev (*parle en anglais*): Monsieur le Secrétaire d’État, nous vous prions de transmettre nos sincères salutations et remerciements au Président Obama pour le leadership extraordinaire dont il a fait preuve en convoquant, en organisant et en présidant cette réunion historique d’aujourd’hui. Nous voudrions également exprimer toutes nos condoléances au peuple français ami, suite à l’assassinat brutal d’un citoyen français par des terroristes.

La résolution 2178 (2014), dont la Bulgarie s’est portée coauteur et que cet auguste organe vient d’adopter, reflète la position résolue de la communauté internationale face au phénomène des combattants terroristes étrangers. Cette résolution vise à perfectionner le cadre établi par l’ONU pour lutter contre le terrorisme et souligne la nécessité de renforcer les mesures juridiques aux niveaux national et international.

Les combattants terroristes étrangers constituent une menace très grave, non seulement pour leurs pays et leurs régions respectifs, mais également au niveau régional et mondial. Par conséquent, des mesures résolues s’imposent. Aucun pays, y compris le mien, n’est à l’abri, et la coopération et les échanges d’informations opérationnelles au niveau international, comme le prescrit la résolution qui vient d’être adoptée, sont plus que nécessaires. Les attentats terroristes se produisent partout dans le monde. L’attentat terroriste qui s’est produit en juillet 2012 à l’aéroport de Sarafovo est une autre illustration de la propagation du phénomène de recrutement des combattants étrangers à des fins terroristes, et pour commettre des assassinats et des actes d’une violence inouïe. Nous avons vu l’horrible spectre du terrorisme dans mon pays.

Le phénomène des combattants terroristes étrangers ne saurait être attribué à une religion, à un groupe ethnique ou à une région. À cet égard, la communauté religieuse bulgare a adopté une position ferme et unie, illustrée par une déclaration condamnant dans les termes les plus forts les activités de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL). Cette déclaration a été adoptée par le Mufti général de Bulgarie et appuyée par le Conseil national des communautés religieuses de

la Bulgarie. C'est pour moi une grande fierté que d'être le Président d'un pays où différents groupes religieux coexistent en paix et ont agi de concert, immédiatement et résolument.

La lutte contre la radicalisation et l'extrémisme exige des mesures préventives urgentes, telles que l'appui au renforcement des institutions, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre l'exclusion sociale et à la cohésion sociale, ainsi que la coopération avec divers partenaires au niveau régional et mondial. Par l'entremise de la résolution d'aujourd'hui, la communauté internationale a formulé une riposte internationale stratégique et à plus long terme à ce phénomène. En conséquence, tous les États doivent maintenant veiller à mettre en place une architecture juridique et institutionnelle adéquate de lutte contre le terrorisme, tant au niveau national que mondial, et à la renforcer et l'améliorer systématiquement. Le Gouvernement bulgare fera de même et proposera d'urgence des mesures législatives nationales à cette fin.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya.

Le Président Kenyatta (*parle en anglais*): Le week-end dernier, le Kenya a commémoré l'attentat odieux qui a pris pour cible le centre commercial de Westgate et causé la morts de 67 personnes, de 13 nationalités. La moitié des terroristes qui ont perpétré cet attentat étaient des étrangers qui avaient rejoint les rangs des Chabab. Malheureusement, nos enfants au Kenya et dans la région servent également à approvisionner la réserve de combattants étrangers.

La montée alarmante de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) est également facilitée par le phénomène des combattants étrangers. Cela nous rappelle la rapidité avec laquelle les organisations terroristes évoluent. Il ne fait aucun doute que le plus grand risque est que les combattants rentrent dans leur pays d'origine ou trouvent de nouveaux théâtres d'opération pour leurs attentats terroristes. Telle est la menace que posent les combattants et les agents étrangers, qui dans le passé ont tué des centaines de nos concitoyens.

Nous sommes convaincus qu'il faut prendre des mesures fermes et exécutables pour contrecarrer les groupes terroristes et le phénomène des combattants étrangers. Cette conviction repose sur notre expérience, à savoir que les groupes terroristes ne cessent d'évoluer et de prendre de nouvelles formes, en fonction des opportunités. Par exemple, une collaboration plus étroite entre les Chabab et Al-Qaida a conduit à un renforcement des liens avec d'autres groupes affiliés à Al-Qaïda, ce qui s'est traduit par une augmentation des flux de combattants et d'armes en provenance de l'étranger. Cela a également permis à ces groupes de reconstituer leurs capacités stratégiques et de communication.

Le risque ne cesse de s'aggraver, et personne n'est à l'abri. Nous sommes géographiquement proches des camps somaliens des Chabab. Notre statut en tant que démocratie, que les terroristes associent avec l'Occident, fait également de nous une cible. Le renforcement de notre démocratie et notre prospérité croissante sont une abomination pour les terroristes.

En raison de la situation précaire en matière de sécurité qui règne en Somalie, les Chabab continuent de disposer d'un lieu sûr où ils peuvent mener leurs opérations. En coopération avec d'autres pays de la région dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et l'armée nationale somalienne, le Kenya continue de mener des opérations pour affaiblir les Chabab. Nous tenons à souligner qu'un appui adéquat aux opérations de l'AMISOM et aux efforts de stabilisation en cours fait partie intégrante des efforts visant à assurer la sécurité de la Somalie et à priver les combattants d'accès à tout espace opérationnel. Au vu de cet impératif, nous demandons instamment qu'un appui accru soit apporté à l'AMISOM, notamment en facilitant l'accès à des multiplicateurs de force sous forme d'appui aérien et maritime.

Alors que nous livrons bataille contre les terroristes, nous devons également nous attaquer au phénomène de la radicalisation de la jeunesse. C'est cela qui alimente le terrorisme mondial. Nous devons dénoncer ceux qui facilitent ce processus, en particulier ceux qui fournissent les fonds au niveau local, où se déroule ce processus de radicalisation. Ces efforts doivent s'inscrire dans une stratégie plus large qui rassemble tous les États. En plus de notre programme d'intégration économique, les pays de l'Afrique de l'Est s'emploient également à renforcer concrètement leur coopération en matière de sécurité, Nous, au Kenya et en Afrique de l'Est, avons assumé nos responsabilités dans le cadre du combat mondial contre le terrorisme et nous sommes prêts à collaborer avec tous ceux qui veulent éradiquer cette menace.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Le Président Ivanov (*parle en macédonien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Les pays de l'Europe du Sud-Est sont confrontés à une grave menace. La région des Balkans est la première en Europe qui figure sur la carte sanglante du soi-disant califat islamique. Je dois avouer, avec préoccupation, que les Balkans sont déjà en train de se transformer en base de recrutement et de radicalisation de nouveaux combattants étrangers pour la cause du jihad mondial. Les combattants étrangers en provenance des Balkans qui sont dans les rangs de l'État islamique d'Iraq et du Levant et du Front el-Nosra se sont regroupés en pelotons sur une base ethno-nationale afin d'exporter l'idéologie jihadiste dans leurs pays d'origine et faire ainsi avancer les objectifs plus larges du jihadisme. Personne ne peut dire avec certitude quel est le nombre exact de combattants étrangers en provenance des Balkans qui participent aux opérations militaires en Iraq et en Syrie. Leur nombre ne cesse d'augmenter et nous n'arrivons plus à les compter. L'on compte parmi eux des jihadistes prêts à mener des opérations militaires dans le cadre du jihad défensif et offensif.

Leurs contacts avec des combattants étrangers donnent naissance à une structure multinationale qui représente un danger et une menace. Ils disposent ainsi d'un réseau extérieur de partisans en Occident. Ils ont la capacité de planifier, d'appuyer et de mener des attentats contre l'Occident et les intérêts occidentaux. Certains sont là déjà depuis trois ans; d'autres ne font que les rejoindre maintenant. Certains resteront sur place, mais d'autres rentreront très probablement dans les Balkans. Ils ramèneront alors avec eux leur haine de la diversité et leur idéologie dévastatrice, qui s'immisceront dans nos sociétés et nos États vulnérables.

Pour l'heure, la région des Balkans n'est pas une base opérationnelle des réseaux terroristes internationaux. Mais nous devons avoir conscience qu'il ne s'agit pas d'une menace temporaire mais bien permanente, à laquelle nous devons nous préparer. Nous ne pouvons pas exclure la possibilité que des combattants étrangers fomentent des scénarios malveillants et appellent verbalement à la création d'un soi-disant califat des Balkans. Nous sommes face à une menace permanente contre laquelle nos pays ni la région ne sont préparés. Voilà le diagnostic du mal auquel nous sommes confrontés. Mais existe-t-il un remède? Je suis convaincu que le remède consiste en trois mesures fondamentales.

Premièrement, le blocage juridique à l'adhésion pleinement justifiée de l'ex-République yougoslave de Macédoine à l'OTAN constitue un grave obstacle à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans les Balkans. Au début, c'est à l'ONU que nous avons été bloqués, en raison du nom de notre pays. Maintenant c'est l'OTAN et l'Union européenne qui font barrage, plus uniquement en raison de notre nom mais aussi à cause de l'identité et de la langue de notre peuple. Ce blocage est le résultat de la violation des résolutions 817 (1993) et 845 (1993) du Conseil; de l'Accord intérimaire de 1995 dont l'ONU est dépositaire; et du jugement du 5 décembre 2011 rendu par la Cour internationale de Justice, l'un des organes principaux des Nations Unies. C'est la raison pour laquelle cela fait 21 ans que nous n'arrivons pas à trouver une solution mutuellement acceptable. Mais c'est aussi la raison pour laquelle il subsiste un climat d'insécurité et d'instabilité dans notre région. Le Conseil de sécurité a les moyens et l'obligation de contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans les Balkans. Je demande instamment au Conseil de continuer à exiger le respect inconditionnel de ses résolutions, et je compte sur lui pour le faire. Je compte sur le Conseil pour s'engager afin de faire en sorte que le verdict de la Cour internationale de Justice concernant le cas de la Macédoine soit respecté.

Deuxièmement, il faut accélérer l'intégration de la République de Macédoine et des autres pays des Balkans à l'Union européenne. En retardant l'élargissement, l'Union crée un vide dans ce qui est historiquement le plus pauvre des espaces géographiques. Et nous savons tous que la nature a horreur du vide. L'Union européenne ne doit pas oublier que les Balkans font partie de l'Europe et que retarder l'élargissement revient à créer un problème sur son territoire. Il faut que tous les pays des Balkans occidentaux soient intégrés à l'Union européenne le plus tôt possible.

Troisièmement, nous considérons qu'il faut mettre en place un centre régional antiterroriste dans les Balkans occidentaux afin de détecter et d'évaluer les menaces terroristes et de garantir la coordination opérationnelle au sein d'un seul centre qui surveillerait les menaces terroristes et les cibles potentielles au niveau régional. Ce centre garantirait aussi la coopération opérationnelle des renseignements sur les groupes terroristes, leurs réseaux, leur situation géographique, leurs capacités et leurs intentions. Il servirait à la fois

de centre d’alerte rapide, de centre de prévention et de centre de coordination des activités entre les services de répression et de renseignement.

Il n’y a plus d’excuse au blocage des efforts d’intégration à l’Union européenne et aux institutions euro-atlantiques. Notre région est vulnérable, mais l’Europe l’est aussi. Il faut renforcer les institutions dans tous les pays des Balkans occidentaux en finançant les programmes de déradicalisation et de lutte contre la radicalisation afin d’effectuer une prévention en amont et de déployer des mesures de lutte dans le cadre de programmes et de plans d’action. Nous n’avons pas la capacité de faire face et de répondre à cette menace par nous-mêmes. Nos moyens financiers sont limités. Nous avons donc besoin de partenaires pour renforcer nos capacités et contrer l’extrémisme violent. Nous pouvons priver les groupes terroristes de leur ressource la plus précieuse, les nouvelles recrues, en faisant reculer les sympathies pour l’extrémisme et les soutiens dont il jouit. Nous devons nous montrer responsables et nous aider les uns les autres. La stabilité et la sécurité de chaque État est un maillon important pour l’ensemble de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : J’ai maintenant le plaisir de donner la parole à S. E. M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada.

M. Harper (Canada) : Je suis heureux du leadership qu’a manifesté le Conseil de sécurité, et notamment vous, Monsieur le Secrétaire d’État Kerry, et le Président Obama, en convoquant cette séance et en étendant l’invitation à d’autres pays.

La menace posée par les combattants étrangers est une source de grande préoccupation. Le conflit en Syrie et en Iraq interpelle de plus en plus de personnes à travers le monde, y compris au Canada.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

La présence d’un grand nombre de combattants étrangers en Syrie et en Iraq ne fait pas qu’aggraver une situation régionale déjà dangereuse sur le plan de la sécurité, elle fait aussi courir le risque que ces individus rentrent dans leur pays d’origine et se servent des connaissances et de l’expérience acquises en matière d’activités terroristes pour enrôler de nouvelles recrues et même perpétrer des attentats.

Le Canada agit face à ce phénomène. En 2013, nous avons adopté la Loi antiterroriste, qui a érigé en infraction le fait de quitter ou de tenter de quitter le Canada pour poursuivre des visées terroristes. Récemment, des amendements apportés à la loi sur la citoyenneté vont également nous permettre de déchoir de leur citoyenneté canadienne les personnes ayant une double nationalité et de refuser la nationalité canadienne aux résidents permanents reconnus coupables d’infractions liées au terrorisme. Nous utilisons également les outils en vigueur pour lutter efficacement contre les menaces que posent les combattants étrangers, notamment la révocation des passeports, l’inscription des entités terroristes sur une liste en vertu du Code pénal et le soutien à des initiatives visant le renforcement des capacités dans des pays étrangers. Nous sommes par ailleurs en train d’examiner comment renforcer tous ces outils et d’autres encore. Mais bien entendu, comme l’a reconnu le Conseil, le terrorisme et les crimes terroristes ne peuvent être prévenus uniquement par des moyens sécuritaires et répressifs.

(*l’orateur reprend en français*)

Il est aussi essentiel d’appuyer l’effort de prévention pour lutter contre l’extrémisme violent avant de certains ne deviennent des combattants étrangers.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Je dois dire que les services de sécurité et de renseignement canadiens font un excellent travail, en particulier avec les communautés musulmanes présentes dans le pays, pour identifier ces menaces. Il importe aussi de trouver et de tarir les sources de financement du terrorisme chaque fois que nous le pouvons.

Le Canada se félicite d’être l’un des coauteurs de la résolution 2178 (2014), adoptée aujourd’hui, et d’appuyer les efforts pour améliorer la riposte internationale face au phénomène des combattants étrangers. Nous allons également continuer de travailler avec le Gouvernement des États-Unis, le Gouvernement iraquien et d’autres amis et alliés à la fourniture d’une assistance humanitaire, politique et militaire multiple à tous ceux qui combattent ce phénomène dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à S. E. M. Mark Rutte, Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas, je voudrais présenter mes excuses aux autres Premiers Ministres et à mon cher ami S. E. M. Benkirane, Chef du Gouvernement marocain, car je dois me rendre à une réunion consacrée à la Syrie. J’ai le privilège de laisser la présidence à l’Ambassadrice Power, qui est membre du Cabinet du Président Obama. Nous remercions sincèrement tous les participants de leur présence et de leurs déclarations très fermes.

J’ai maintenant le plaisir de donner la parole à S. E. M. Mark Rutte, Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas.

M. Rutte (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : La menace directe posée par les combattants terroristes étrangers nous concerne tous. C’est notre sécurité sur le plan à la fois international et national qui est en péril. En tant que pays dont sont originaires certains de ces combattants, les Pays-Bas ont, il y a 18 mois, relevé le niveau d’alerte terroriste au niveau 2. Notre sécurité nationale est directement concernée par ce problème. Mais le plus inquiétant est la situation sur place dans les zones de conflit.

Mme Power assume la présidence.

Les civils innocents sont victimes d’une violence impitoyable. La menace est grave et appelle une réponse ferme. C’est une responsabilité qui nous incombe à nous, la communauté internationale. C’est la raison pour laquelle aussi le Gouvernement néerlandais a décidé d’accroître son soutien à l’action menée au niveau international pour stopper l’État islamique d’Iraq et du Levant, en fournissant des moyens militaires. Nous allons fournirons des F-16 pour nous joindre à la lutte contre l’EIIL, et nous fournirons une formation militaire et des conseils. En tout, nous déploierons 380 hommes et femmes.

L’année dernière, dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, les Pays-Bas et le Maroc ont pris ensemble l’initiative de formuler des pratiques optimales pour venir à bout du problème des combattants terroristes étrangers. Hier, à la réunion ministérielle du Forum, nous en avons présenté le résultat : un ensemble de directives portant sur tous les aspects de la menace posée par les combattants étrangers. Ces recommandations ne portent sur les mesures antiterroristes, mais elles couvrent aussi les efforts en matière de prévention. En tant que coprésident du groupe de travail du Forum sur les combattants terroristes étrangers, les Pays-Bas encourageront l’adoption de ces pratiques optimales et nous sommes prêts à collaborer activement avec les États Membres de l’Organisation des Nations Unies et avec les partenaires des Nations Unies sur cette importante question.

Le régime des sanctions des Nations Unies est essentiel pour s’attaquer au problème des combattants terroristes étrangers. Les sanctions sont un important moyen de priver les organisations et les combattants terroristes de leurs sources de financement, et les sanctions peuvent être encore renforcées. Ces sanctions, toutefois, doivent être appliquées et suivies de façon appropriée, sinon elles ne seront pas efficaces sur le terrain. Je pense qu’à l’ONU nous devrions voir comment on peut renforcer le suivi et l’assistance technique fournie par les États Membres.

Il est indispensable que la communauté internationale agisse de concert sur cette question. La résolution 2178 (2014), coparrainée par les Pays-Bas et adoptée aujourd’hui, adresse un message puissant selon lequel que nous sommes unis face à la menace posée par les combattants terroristes étrangers.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdelilah Benkirane, Premier Ministre du Royaume du Maroc.

M. Benkirane (Maroc) (*parle en arabe*) : Certes, le phénomène des combattants terroristes étrangers n’est pas nouveau, et des régions comme l’Afghanistan et l’Afrique du Nord le connaissent, mais il a pris dernièrement des dimensions dangereuses, particulièrement dans le contexte des crises syrienne et iraquienne.

Ce phénomène, qui a commencé en tant que menace locale et de portée limitée, est devenu aujourd’hui un danger pour les pays d’origine, de résidence, de transit, de destination et de retour. C’est ainsi que la présente réunion de haut niveau du Conseil de sécurité vient couronner toutes les initiatives locales, régionales et internationales visant à prendre des mesures pratiques pour contrer la menace posée par les combattants terroristes étrangers, dans le cadre de l’instance des Nations Unies chargée de la lutte contre le terrorisme.

La communauté internationale a consacré ses efforts à l’élaboration d’une réponse unie et décisive pour contrer les répercussions de cette menace et ses dangereuses conséquences, car consciente des risques induits par cette évolution – et cela se reflète clairement dans la résolution du Conseil de sécurité adoptée en août, dans la réunion de Djedda et la Conférence de Paris, et aussi dans les résolutions de la Ligue des États arabes. La lutte contre ce phénomène ne saurait se limiter à une approche sécuritaire, tant la problématique est autrement plus complexe et dont le traitement requiert l’adoption d’une stratégie qui englobe les différentes phases de l’extrémisme : polarisation, recrutement, lutte, retour et réinsertion. Cette stratégie nécessite aussi que les pays de destination, de résidence et de transit assument leurs

responsabilités, outre la nécessité de se pencher sur les raisons qui ont fait que ce phénomène se propage de cette façon dans une région qui ne le connaissait pas du tout.

Ce phénomène qui ne saurait être lié à une religion en particulier nécessite de lutter contre toutes les formes d'extrémisme et de violence par la diffusion des principes de modération, de tolérance et d'ouverture. Et c'est ce à quoi s'attelle le Commandeur des croyants, S. M. le Roi Mohammed VI, dans le cadre de programmes de coopération religieuse avec nombre d'États arabes et africains frères.

Le Maroc est prêt à partager son savoir-faire et son expérience acquis dans ce domaine, ainsi que les pratiques optimales qu'il a mises au point dans le cadre de sa stratégie nationale multidimensionnelles de lutte contre le terrorisme. Cette dernière a prouvé toute son efficacité et donné des résultats dans des pays liés au Maroc par des relations de coopération et de partenariats dans ce domaine. Le Maroc, qui est ciblé par les groupes de combattants terroristes étrangers, continue de prendre des mesures pratiques et appropriées pour contrer cette menace, et s'appuie pour ce faire sur sa stratégie nationale globale de lutte contre le terrorisme. Le démantèlement des cellules de recrutement et d'acheminement des combattants vers les zones de conflit armé est considéré comme un résultat direct de la mobilisation permanente des autorités marocaines. Le Gouvernement marocain a aussi adopté la semaine dernière un nouveau projet de loi pour appuyer et renforcer les efforts faits au niveau national pour contrer la menace posée par ces combattants, et ce dans le cadre d'une approche globale qui vise à renforcer les cadres juridique et institutionnel.

Dans le cadre de son engagement initial et permanent visant à renforcer l'action menée au niveau mondial pour lutter contre le terrorisme, notamment les nouvelles manifestations de cette menace, le Maroc n'épargne aucun effort pour aider au renforcement de la coopération bilatérale, régionale et interrégionale afin de compléter et d'appuyer les efforts en cours dans le monde visant à contrer la menace posée actuellement par les combattants terroristes étrangers. Conscients de la menace posée par ces derniers, les Royaumes du Maroc et des Pays-Bas ont pris une initiative dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, qui a permis la tenue de trois réunions d'experts à La Haye, à Marrakech et au aux Émirats arabes unis, lesquelles ont débouché sur l'adoption du Mémorandum de La Haye-Marrakech sur les bonnes pratiques pour une réponse globale et plus efficace au phénomène de combattants étrangers, touchant à toutes ses dimensions, sécuritaires et juridiques, liées à l'idéologie extrémiste et violente.

Le fait que la résolution 2178 (2014) adoptée aujourd'hui fait état de cet effort entrepris par le Maroc dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme nous encourage à continuer de nous efforcer de venir en aide aux pays concernés et intéressés par l'expérience et les bonnes pratiques inscrites dans le document de La Haye-Marrakech, en vue de s'acquitter de leurs engagements au titre de cette résolution. À cet égard, le Maroc tiendra en décembre à Marrakech la réunion inaugurale du groupe de travail mis en place dans le cadre du Forum, qui sera suivie de nombreuses autres réunions d'experts. Nous espérons qu'elles bénéficieront toutes de l'appui et de la participation des organes des Nations Unies chargés de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la violence en vue de la mise en œuvre des dispositions de cette résolution.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Erna Solberg, Premier Ministre de la Norvège.

Mme Solberg (Norvège) (*parle en anglais*) : La brutalité sans précédent de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et ses terribles ambitions territoriales représentent une menace pour tous ceux qui sont assis autour de cette table. Nous devons agir ensemble pour extirper les racines qui permettent aux groupes terroristes d'exister. Il est essentiel que les communautés locales, la société civile et les gouvernements se mobilisent contre le terrorisme.

Je vois trois tâches principales à accomplir. Premièrement, il nous faut lutter contre le terrorisme en Iraq et dans toute la région. Deuxièmement, il faut une coopération internationale étroite dans la lutte contre la terreur et, troisièmement, il faut lutter contre la radicalisation chez nous, dans nos propres pays.

Je remercie le Président Obama de son rôle de chef de file et de son initiative.

Les événements dramatiques qui se déroulent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord montrent combien il est dangereux de ne pas donner aux populations la possibilité de participer à la gouvernance de leur pays. Lorsqu'on laisse des conflits se développer, des guerres civiles peuvent déborder les frontières. L'afflux de combattants étrangers est en train d'aggraver une

situation déjà fragile dans les pays concernés. Nous condamnons fermement les actes de terrorisme commis par des citoyens d'Europe et d'autres régions du monde. Nous entendons prendre des mesures fortes pour empêcher que de tels individus se rendent dans des zones de conflit.

Le Gouvernement norvégien a élaboré une stratégie visant à déradicaliser, réhabiliter et réinsérer les combattants étrangers qui rentrent chez eux. Nous avons adopté une approche qui mobilise l'ensemble du Gouvernement dans le cadre d'un plan d'action national impliquant tous les niveaux de la société. Les actes de terrorisme et les infractions connexes ont déjà été érigés en crimes dans le droit norvégien. En juillet, nous avons présenté un projet de loi concernant des mesures destinées à endiguer l'afflux de combattants étrangers vers les zones de conflit. Nous devons également interrompre les flux financiers à destination de ces groupes. Il faut pour cela mettre en place la législation qui convient. Nous devons en outre nous attaquer aux problèmes sous-jacents qui alimentent l'extrémisme et le terrorisme, en travaillant patiemment à améliorer la compréhension et la tolérance entre les différents groupes humains.

Il est impératif que nous nous élevions tous résolument contre les discours de haine. Les foules nombreuses de tous horizons qui se sont rassemblées récemment dans les rues d'Oslo me sont apparues comme un signe encourageant à cet égard. Elles répondaient à l'appel à défiler contre l'extrémisme. L'un des jeunes organisateurs musulmans de ces mobilisations a résumé concrètement leur message comme suit : « L'EIIL n'est pas mon islam ».

La Norvège prend part aux initiatives internationales de coopération et de renforcement des capacités qui sont menées dans le but de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent. Nous soutenons la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et le Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Les violations graves des droits de l'homme sont de nature à favoriser le terrorisme. Les mesures qui visent à combattre le terrorisme et celles qui ont pour objet de protéger et promouvoir les droits de l'homme et l'état de droit se renforcent mutuellement.

La Norvège s'est portée coauteur de la résolution 2178 (2014), adoptée ce jour par le Conseil. Le large consensus recueilli par ce texte témoigne de l'unité qui est ici à l'œuvre et du sentiment d'urgence qui prévaut. Aujourd'hui, nous envoyons depuis cette salle le signal clair que nous devons tous apporter notre contribution à l'effort collectif.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole à Mme Kamla Persad-Bissessar, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

Mme Persad-Bissessar (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Durant les deux heures et 45 minutes qui viennent de s'écouler, nous avons dit notre engagement à lutter contre le terrorisme. Néanmoins, nous pourrions peut-être prendre un moment pour observer un temps de silence afin d'exprimer nos regrets pour les vies perdues et nos condoléances à tous ceux qui ont perdu des biens ou des membres de leur famille à cause de ces terroristes.

La Trinité-et-Tobago a pris la décision de se porter coauteure de la résolution 2178 (2014) car elle est déterminée à aider la communauté internationale à porter secours à toutes ces personnes, dans diverses parties du monde, qui ont vu des terroristes détruire leur village, assassiner des membres de leur famille, violer les femmes et faire des milliers d'orphelins. Nous reconnaissons qu'aucun État, qu'il soit vaste ou petit, développé ou en développement, n'est à l'abri du fléau du terrorisme. Beaucoup se souviendront que la Trinité-et-Tobago, il y a plus de deux décennies de cela, a su contrer les tentatives d'un groupe terroriste qui entendait renverser le gouvernement démocratiquement élu de l'époque.

Ce fléau mondial connaît depuis quelque temps un essor sans précédent. Il donne lieu à des actes de barbarie d'une gravité jamais vue auparavant qui choquent la conscience des membres de la communauté internationale. Le terrorisme menace le socle même de l'état de droit et met en péril le caractère inviolable du droit à la vie et des autres libertés et droits fondamentaux consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les divers instruments nationaux et internationaux de protection des droits de l'homme.

Fermement convaincue que les Nations Unies sont en mesure de contribuer au règlement des problèmes internationaux, parmi lesquels le terrorisme, la Trinité-et-Tobago a étudié le texte de la résolution. Il nous semble que cette résolution, malgré certaines imperfections, fournit une plate-forme adaptée pour le lancement d'une initiative de coopération internationale plus étendue afin de combattre le terrorisme, dont il est universellement accepté qu'il constitue un crime contre l'humanité.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la coopération à l'échelle mondiale revêt une importance critique pour les petits États comme le mien. Si mon gouvernement a certes dépensé des sommes considérables et prodigué des formations à des responsables de l'armée et des forces de l'ordre en vue de protéger nos citoyens, nos frontières et nos installations industrielles contre les actes de terrorisme, je n'en suis pas moins consciente qu'il nous faut renforcer nos capacités de lutte contre l'extrémisme violent, qui met en danger notre démocratie et notre mode de vie. En vertu des dispositions applicables de cette résolution historique, la Trinité-et-Tobago s'efforcera donc de nouer des relations de coopération avec d'autres États Membres, que ce soit sur le plan bilatéral, multilatéral ou sous couvert d'autres accords, afin d'améliorer son aptitude à faire obstacle au terrorisme dans divers domaines.

Comme S. E. la Présidente de la République argentine l'a mentionné au sujet des préoccupations relatives aux capacités, si son pays est vaste, nous sommes pour notre part une petite nation et beaucoup d'entre nous n'ont pas forcément des moyens équivalents à ceux d'États plus grands. Mme Fernández de Kirchner a déclaré que son pays ne produisait pas d'armes – nous non plus – et devait acheter de l'énergie – heureusement, nous en avons. Avec une population de 1,3 million de personnes, nous sommes une nation minuscule. La question de notre aptitude à remplir ces obligations suppose donc que nous prenions le temps de réfléchir.

Nous mettons l'accent sur cette préoccupation en exprimant notre adhésion sincère à la résolution. Notre attention va en particulier à la disposition qui prévoit que le niveau de conformité attendu des États pourra varier en fonction de leurs capacités. Par conséquent, bien que nous nous engagions à appliquer la résolution, nous souhaiterions établir des partenariats au sein du système des Nations Unies pour certains des aspects suivants : la tenue d'enquêtes ou de procédures pénales sur le financement ou l'appui fourni aux fins d'actes de terrorisme; la collecte d'éléments de preuve pour intenter des actions pénales contre les terroristes; l'échange de renseignements en vue de surveiller le transit de combattants terroristes étrangers; et d'autres mesures dans le but de traduire en justice les personnes qui ont l'intention de commettre des actes de terrorisme, qu'il s'agisse de combattants étrangers ou d'activistes locaux.

Pour finir, je tiens à signaler que mon pays a déjà pris nombre de mesures législatives et administratives dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, à la suite de l'attentat dont nous avons été victimes en 1990. À cet égard, nous disposons d'une loi anti-terreur. Nous nous sommes déjà dotés de contrôles aux frontières qui consistent notamment à relever les empreintes des personnes qui entrent dans le pays. Nous avons des services qui œuvrent à la bonne application des règles établies par la cellule de renseignement financier, en coopération avec le Groupe d'action financière, lequel s'occupe de la question générale du financement du terrorisme, ainsi que nombre d'autres mécanismes administratifs et législatifs.

Nous espérons qu'en s'exprimant d'une seule voix sur cette question, tous les membres du Conseil de sécurité, et en particulier les membres permanents, feront preuve du même esprit d'unité et s'efforceront de remédier aux multiples problèmes qui se posent à la communauté internationale, de telle sorte que la promesse de la Charte des Nations Unies soit pleinement réalisée alors que nous approchons du soixante-dixième anniversaire de la création de cette institution.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen.

M. Van Rompuy (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer par remercier le Président Obama et tous les membres du Conseil de sécurité pour l'organisation de la présente séance. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) fait peser une terrible menace sur la sécurité, et pas seulement en Syrie et en Iraq. Au-delà du Moyen-Orient, l'EIIL représente une grave menace pour nous tous. Nous devons y faire face conjointement en prenant des mesures directes visant à détruire la capacité militaire et économique de l'EIIL, en renforçant notre appui aux pays touchés et en empêchant les combattants étrangers de rejoindre l'EIIL. Il ne fait aucun doute que l'EIIL décrira toutes nos actions comme un combat contre l'islam, mais il s'agit d'un combat commun contre la cruauté et de la barbarie. C'est pourquoi les déclarations publiques de dirigeants islamiques sont si importantes.

À l'heure où nous sommes réunis ici aujourd'hui, les États Membres de l'ONU sont en train d'unir leurs forces pour contrer l'EIIL. Ses positions sont attaquées par toute la communauté internationale. La Ligue des États arabes s'est exprimée clairement, et nombre de ses membres prennent part à ces actions, aux côtés des États-Unis et des pays européens. Le mois dernier, le Conseil européen – notre assemblée composée

des 28 Présidents et Premiers Ministres – a étayé la décision prise par nos États membres, chacun pour son compte, de fournir du matériel militaire à l'Iraq. Dans le droit fil des mesures que vient d'adopter le Conseil de sécurité, nous avions alors également convenu de mettre en oeuvre de manière plus efficace les régimes de sanctions existants. Nous nous emploierons à stopper les flux financiers et d'armes au bénéfice de l'EIIL et à le priver de ses recettes pétrolières illégales.

Nous devons également veiller à renforcer la résilience des pays touchés et de leurs voisins immédiats. Cet élan de violence propage l'instabilité dans toutes les directions, jusqu'en Afrique du Nord et au Sahel. Le nouveau Gouvernement iraquien doit recueillir l'appui de tous les Iraquiens. Les efforts visant à trouver une solution politique au conflit en Syrie doivent se poursuivre. Les gouvernements des pays de l'Union européenne sont prêts à aider les pays de la région à garantir la sécurité des frontières et de l'espace aérien et à renforcer leur capacité de lutte antiterroriste. Nous continuerons de fournir une aide humanitaire aux populations touchées et d'aider les pays à offrir un abri aux réfugiés.

Cependant, la répression doit également s'exercer dans nos propres pays. Nous ne pouvons pas laisser des citoyens d'Europe, d'Afrique ou d'Asie aller grossir les rangs de l'EIIL. Les combattants étrangers représentent également une menace dangereuse une fois revenus dans leur pays d'origine. À Bruxelles, ma ville natale, trois innocents ont été tués au Musée juif cette année même par un jihadiste de retour. Des complots sont en train d'être déjoués.

Nous devons renouveler nos efforts pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme dans nos villes. Nous devons mieux coopérer dans l'échange de renseignements et d'informations policières et judiciaires afin de trouver la trace des terroristes. À cet égard, l'Union européenne est en train d'accélérer ses efforts concernant les dossiers passagers. Il s'agit de repérer et d'interrompre les voyages suspects. Les combattants terroristes étrangers feront l'objet d'une enquête, et seront poursuivis et condamnés.

L'Union européenne se félicite de la résolution 2178 (2014) adoptée aujourd'hui, qui appelle les États Membres de l'ONU à ériger en infraction pénale le fait de se rendre à l'étranger à des fins terroristes.

Nous savons qu'il s'agit d'une entreprise d'importance majeure. La défaite stratégique de l'EIIL exige de nous tous de la détermination, un engagement à long terme et un front uni. L'Union européenne et ses États membres sont prêts à jouer leur rôle.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Elio Di Rupo, Premier Ministre du Royaume de Belgique.

M. Di Rupo (Belgique) : Je voudrais d'abord remercier le Président Obama et tous les membres du Conseil de sécurité.

La Belgique, mon pays, a saisi très tôt l'ampleur de la menace créée par le phénomène des combattants terroristes étrangers et la nécessité d'y apporter une réponse collective. C'est pourquoi mon gouvernement a initié un renforcement des échanges entre les pays les plus concernés de l'Union européenne, et a pris contact également avec les pays situés extra-européens, notamment du Moyen-Orient, sur cette question.

En Belgique même, des moyens ont été consacrés spécifiquement à la prévention ainsi qu'à la poursuite des responsables de cette menace. L'attentat contre le Musée juif de Bruxelles, comme vient de l'évoquer M. Van Rompuy, perpétré le 24 mai dernier, et lors duquel quatre personnes ont été froidement et frontalement tuées, a encore renforcé notre détermination.

Les outils pour combattre le fléau du radicalisme existent. Il faut faire un plein usage de nos services nationaux de renseignement, d'Europol, d'Interpol, des dispositifs de Schengen et des organismes et instruments des Nations Unies. Voici quelques priorités : punir sans faiblesse les actes de terrorisme, ainsi que ceux qui facilitent de quelque manière que ce soit le terrorisme et les propagateurs de haine; protéger la population mais aussi ceux qui pourraient être séduits, ou l'ont été, par ces idéologies meurtrières, et qui peuvent en être guéris; mettre hors d'état de nuire ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas en être guéris; et enfin, enraciner et renforcer nos valeurs de démocratie, d'état de droit, de tolérance et de non-discrimination.

Parallèlement à une répression déterminée de tout acte de terrorisme, il faut aussi s'attaquer à certaines causes nourricières de l'extrémisme : les situations d'oppression, d'injustice, du « deux poids deux mesures » et d'inégalité croissante. Nous devons en effet tirer les leçons de nos interventions antérieures dans divers endroits du globe. Nous devons nous poser la question de savoir comment nous avons accompagné les populations après nos interventions militaires, ces populations ayant vécu de précédentes interventions

extrêmement violentes. A-t-on accompli les efforts nécessaires pour favoriser leur prospérité, leur éducation et leur équilibre dans la paix?

Le combat contre le terrorisme est en effet aussi, et peut-être surtout, un combat de valeurs. C'est un combat qui intéresse l'ensemble de la communauté internationale. Nous nous réjouissons donc, et je me réjouis au nom de mon pays, de la résolution 2178 (2014) adoptée aujourd'hui par le Conseil, que nous soutenons pleinement et que nous coparrainons.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

M. Dačić (Serbie) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité afin de discuter de la menace que font peser les combattants terroristes étrangers sur la paix et la sécurité internationales, question qui revêt une extrême importance régionale et mondiale. En outre, je tiens à exprimer ma sincère gratitude au Président Obama pour avoir présidé les travaux du Conseil tout à l'heure et pour avoir conféré force et gravité au message que nous voulons transmettre.

La Serbie, l'un des coauteurs de la résolution 2178 (2014) sur les combattants terroristes étrangers, se félicite de son adoption car, nous en sommes convaincus, elle sera d'une grande aide pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, en tant qu'il constitue la plus grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous sommes d'avis que la résolution et notre débat d'aujourd'hui permettront de renforcer la coopération entre tous les États Membres dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Les menaces terroristes se sont intensifiées au cours de la dernière décennie, et les activités extrémistes en tout genre et en tout lieu trouvent un terreau fertile dans des situations politiques instables et face à l'absence de perspectives socioéconomiques. Le problème du terrorisme est complexe et exige de coordonner les activités et d'accorder la même attention à tous ses aspects, tant au niveau national qu'international. Les causes profondes du terrorisme sont multiples et endémiques : fanatisme religieux; exclusion sociale, des minorités ethniques et religieuses en particulier; accès inégal à l'éducation; et le manque de possibilités d'emplois et de débouchés économiques.

La lutte contre le terrorisme sera difficile et longue, et l'action militaire ne suffira pas. Une approche multidimensionnelle s'impose, et nous nous félicitons donc de l'adoption de la résolution aujourd'hui. Interdire, dans la législation nationale, le recrutement et le transport de combattants étrangers potentiels, contrôler les flux d'argent et d'armes et faire participer les populations locales à la lutte contre l'extrémisme ne sont que quelques exemples de mesures multiformes prévues par la résolution.

La Serbie a elle aussi été confrontée au problème des combattants étrangers. À la fin des années 90, des combattants extrémistes ont rejoint les séparatistes dans la province méridionale serbe du Kosovo. Aujourd'hui, des prédicateurs radicaux, dont le nombre augmente, prêchent la foi dans la région de Raška dans le sud-ouest de la Serbie et au Kosovo, dans des centres religieux financés de l'étranger, et recrutent des jeunes pour qu'ils livrent de prétendues guerres religieuses. Mon pays déploie des efforts soutenus pour faire face à la menace posée par le terrorisme. Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont depuis longtemps condamnés, et le code pénal a été modifié de telle manière que les combattants étrangers ainsi que ceux qui les recrutent et financent leurs activités encourent désormais de lourdes peines d'emprisonnement.

Pour terminer, je souhaite également réaffirmer que mon pays est prêt à intensifier la coopération avec tous les pays de la région et au-delà et à coordonner nos activités en conséquence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sartaj Aziz, Ministre pakistanais des affaires étrangères et Conseiller du Premier Ministre pakistanais pour la sécurité nationale et les affaires étrangères.

M. Aziz (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président d'avoir pris l'initiative louable de convoquer et de présider la présente séance importante du Conseil de sécurité qui concentre fortement l'attention sur les combattants terroristes étrangers, une nouvelle dimension dangereuse du terrorisme. Nous appuyons pleinement la résolution 2178 (2014), adoptée aujourd'hui. Les décisions du Conseil viennent à leur heure pour mobiliser la volonté politique internationale, au moment où la menace posée par les combattants terroristes étrangers prend rapidement de l'ampleur.

Le terrorisme est un fléau pour l'humanité. Nous le condamnons sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. La lutte contre le terrorisme menée par la communauté internationale est essentielle pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il ne s'agit pas de la guerre d'un ou deux pays, ou d'une ou deux régions; elle s'étend au monde entier. Nous sommes tous conscients que cette guerre est devenue bien plus complexe et évolue de plus en plus. L'ennemi est omniprésent et meurtrier.

Ces dernières années, la guerre contre le terrorisme a coûté cher au Pakistan, en vies humaines et en ressources. Plus de 50 000 personnes, y compris des milliers de membres de nos forces de sécurité, ont été victimes du terrorisme. Notre détermination à combattre le terrorisme est forte. En ce moment même, nous menons l'intense opération Zarb-e-Azb dans le Nord-Waziristan, une zone tribale, pour éliminer des terroristes et bloquer leurs sources de financement. Nous savons par expérience que pour progresser dans la réalisation de leurs objectifs abominables, les groupes terroristes mettent au point des stratégies très élaborées, utilisent des technologies modernes et exploitent les faiblesses des infrastructures d'administration. Pour affronter cette hydre, nous devons agir rapidement, en prenant des mesures globales et à la hauteur du problème. En même temps, nos actes doivent être conformes au droit international humanitaire et notre coopération s'appuyer fermement sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Le Pakistan considère que les combattants terroristes étrangers ne sont pas concernés par la paix et la stabilité dans la région dans laquelle ils opèrent. Ils s'épanouissent dans l'anarchie et s'opposent à tout effort de paix et de réconciliation. Ils deviennent souvent le noyau autour duquel l'extrémisme radical et violent prospère. La communauté internationale doit lutter contre cette menace de manière globale et efficace, y compris par le règlement des conflits qui en sont à l'origine. L'apparition et l'existence de combattants terroristes étrangers est fonction tant de l'environnement que de la sécurité. En même temps que nous les combattons, nous devons également concentrer notre attention sur des mesures préventives afin d'empêcher leur expansion.

Il est évident que la volonté collective et la coopération sont nécessaires pour lutter contre la menace posée par les combattants terroristes étrangers. Tous les États doivent prendre des mesures rigoureuses au niveau national. Dans le même temps, des mesures de coopération sont essentielles en raison du caractère transnational de cette menace. Dans ce contexte, il est donc très important de partager les informations et l'expertise et de renforcer les capacités pertinentes des États, à leur demande.

Comme toujours, le Pakistan est prêt à contribuer aux efforts internationaux visant à lutter contre la menace posée par les combattants terroristes étrangers. Nous espérons également qu'un débat et des échanges plus larges auront lieu afin de mieux préparer nos stratégies de lutte contre cette menace transnationale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ramtane Lamamra, Ministre algérien des affaires étrangères.

M. Lamamra (Algérie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier sincèrement le Président Obama et vous personnellement, Madame la Présidente, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion au sommet du Conseil de sécurité, sous la forme d'un débat public, sur la question essentielle des combattants terroristes étrangers.

Pour l'Algérie, ce phénomène n'est pas nouveau. Ayant énormément souffert du terrorisme et l'ayant combattu sans relâche dans les années 90, nous avons été les premiers à répondre à l'appel visant une stratégie internationale globale pour lutter contre le terrorisme. Nous avions correctement anticipé les souffrances et les terribles conséquences que le lancement de politiques complaisantes ferait subir à terme à toutes les sociétés. Ce phénomène ne connaît pas de frontière, de pays ni de religion. Il s'agit d'une sorte d'entreprise mondiale dont les actions s'échangent toujours plus vite et plus facilement entre criminels, dont les profits, qui augmentent de façon démesurée, se comptent par l'effusion de sang, l'insécurité et la menace mondiale qu'elle représente.

Nous prenons la parole au moment où mon pays vient de se féliciter du retour, sains et saufs, de deux de nos diplomates qui ont été retenus en captivité dans de terribles conditions pendant près de trois ans après avoir été enlevés à Gao, au Mali, mais aussi en un moment de tristesse et de deuil après le meurtre et le décès de deux autres diplomates, que nous n'oublierons jamais. Ce matin même, nous avons été informés du lâche assassinat, en Algérie, d'un citoyen français, Pierre Hervé Gourdel. Nous exprimons nos sincères condoléances et toute notre sympathie à la famille et aux

amis de la victime ainsi qu'au Gouvernement français. Nous les assurons tous que nous ne ménagerons aucun effort pour faire en sorte que les auteurs soient traduits en justice. L'Algérie ne pliera absolument jamais face au terrorisme et la justice sera rendue. Notre détermination à combattre ce fléau sera encore plus forte.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la tenue de la présente séance, et nous nous sommes portés coauteurs de la résolution 2178 (2014), qui définit les aspects politiques, juridiques et opérationnels d'une action internationale adéquate pour lutter contre le terrorisme. L'Algérie considère néanmoins que ce serait une terrible erreur de penser que le travail est fait avec l'adoption de l'importante résolution d'aujourd'hui et des nouvelles obligations qu'elle implique. Le Président Bouteflika a toujours été d'avis que, pour combattre et vaincre le terrorisme, il faut fermement maintenir une approche soutenue, à long terme et ferme pour mettre en œuvre une stratégie multidimensionnelle efficace.

Nous ne devons pas être pris au dépourvu. Le phénomène des combattants terroristes étrangers est un problème grave auquel il faut s'attaquer de manière spécifique mais il ne s'agit néanmoins que d'un aspect du terrorisme ou, si je peux me permettre, d'un des tentacules du terrorisme. Lutter contre le terrorisme signifie qu'il faut garder à l'esprit tous les autres tentacules de ce phénomène monstrueux, en mettant sur pied des stratégies globales pour le combattre aux niveaux local, régional et multilatéral. Il faut bien entendu pour cela s'attaquer véritablement à tous les facteurs sous-jacents qui peuvent favoriser le terrorisme; juguler le recrutement; bloquer les moyens par lesquels il reçoit une aide financière, y compris les enlèvements contre rançon; lutter contre l'extrémisme violent; prévenir la radicalisation; et ne jamais perdre de vue que la prévention et le règlement des conflits sont nécessaires. À cet égard, le conflit au Moyen-Orient continuera sans aucun doute de perturber la tranquillité du monde si la communauté internationale ne règle pas dans leur globalité les questions de l'occupation illégale, de l'injustice constante et violente, du déni de liberté et du droit à l'autodétermination, qui continuent d'alimenter un profond ressentiment.

Soyons très clairs. L'Algérie condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et nous contribuons activement à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. En outre, nous sommes un participant actif au Forum mondial de lutte contre le terrorisme. De même, nous sommes fermement convaincus que notre action multidimensionnelle doit systématiquement respecter le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et la Charte des Nations Unies.

Parce qu'elle a été adoptée à l'unanimité, la résolution 2178 (2014) a beaucoup plus de poids qu'il n'y paraît au premier abord. Parce qu'elle intervient à une époque très difficile, elle envoie le signal qui convient et nous oriente vers un effort davantage axé sur l'action, impliquant tous les États Membres et toutes les organisations régionales.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mankeur Ndiaye, Ministre des affaires étrangères du Sénégal.

M. Ndiaye (Sénégal) : Nous voudrions tout d'abord nous réjouir de l'initiative prise par le Président Obama d'organiser un débat public de haut niveau sur le terrorisme. Le Sénégal s'est porté coauteur de la résolution 2178 (2014) qui vient d'être adoptée. Nous voudrions saisir cette occasion pour condamner fermement le lâche assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel, et nous exprimons nos profonds sentiments de compassion au Gouvernement et au peuple français, ainsi qu'à sa famille.

Lors du quatrième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, tenu en juin dernier, nous avions exprimé notre vive préoccupation s'agissant du recrutement de personnes qualifiées de combattants étrangers en Syrie par des organisations terroristes, notamment Al-Qaida, ainsi que des groupes qui lui sont associés. Ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur est une source d'inquiétude majeure pour la communauté internationale. Je voudrais saluer à cet égard l'initiative du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme de mettre en place un projet visant à améliorer la compréhension de ce phénomène et à développer les meilleures pratiques pour y mettre fin. En effet, le retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine n'est pas sans conséquence. La mise en place d'une stratégie appropriée et efficiente par la communauté internationale est un impératif pour endiguer cette nouvelle menace à la sécurité dans le monde.

En dépit de nos efforts, le terrorisme continue de sévir sous des formes nouvelles et plus sophistiquées, en particulier au Sahel et Afrique de l'Ouest, où la situation est plus que préoccupante, avec Boko

Haram et différents réseaux occultes et clandestins. L'évolution politique du monde, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'existence de nouveaux conflits, plus complexes et multidimensionnels, ont encouragé les mouvements terroristes à affiner leurs méthodes d'action. À cela s'ajoute une interprétation souvent erronée de la religion et un emploi abusif du vocabulaire religieux. Par ailleurs, la multiplication des prises d'otages imputables à des groupes terroristes en vue d'obtenir des fonds et des concessions politiques mérite toute notre attention. Ces enlèvements à des fins d'extorsion de fonds pour financer le terrorisme doivent être traités de manière impartiale, objective, technique et apolitique.

Combattre toutes ces menaces nécessite sans nul doute des actions concertées que l'Organisation des Nations Unies a la responsabilité de coordonner, d'harmoniser et de faciliter. Il s'agira de susciter des initiatives et des programmes qui favorisent le dialogue, la tolérance et la compréhension entre les civilisations, entre les cultures, entre les peuples et les religions, et de promouvoir de respect mutuel et la prévention de la diffamation des religions, des valeurs religieuses, des croyances et des cultures.

Pour conclure, je tiens à réitérer la ferme détermination du Sénégal, ainsi que son engagement sans faille à collaborer avec les Nations Unies et tous les acteurs concernés dans le combat contre cette menace pernicieuse à la paix et la sécurité internationales. Je me réjouis, au nom du Sénégal, de l'adoption par consensus de la résolution 2178 (2014), qui marque un pas décisif dans la recherche d'une solution durable à ce phénomène, et qui traduit par la même occasion la volonté politique d'apporter une réponse collective à la menace terroriste.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Edgars Rinkēvičs, Ministre des affaires étrangères de la République de Lettonie.

M. Rinkēvičs (Lettonie) (*parle en anglais*) : Le thème des combattants terroristes étrangers suscite de graves préoccupations pour la communauté internationale tout entière, et le Conseil de sécurité s'en saisit à point nommé. Il ne fait aucun doute que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) fait peser une menace sérieuse non seulement sur les peuples d'Iraq et de Syrie mais également sur toute la communauté internationale.

Membre responsable de la communauté internationale, la Lettonie est toute prête à contribuer à la lutte contre le terrorisme. Nous nous sommes associés aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et avons exprimé notre plus ferme appui aux actions concertées des États-Unis d'Amérique pour combattre la menace que représente l'EIIL.

Les combattants étrangers ne sont pas un phénomène nouveau. Des milliers de personnes venant de pays n'appartenant pas à la région combattent en Iraq et en Syrie ou y commettent des attentats terroristes. Les combattants étrangers participent à nombre de conflits de par le monde, que ce soit en Afghanistan, en Somalie ou en Ukraine. Il est de plus en plus difficile de faire face à ces combattants qui passent d'une zone de conflit à l'autre, se transformant ainsi en combattants professionnels. Il existe un risque considérable que, où qu'ils se rendent, ils puissent faire fond sur leurs expériences nouvelles. Il ne faut pas porter ces mercenaires aux nues. Il est impératif de comprendre que ces individus ne se battent pas pour la paix; ils génèrent la guerre et attisent le conflit. Il incombe à la communauté internationale de les en empêcher.

L'ONU a un rôle très important à jouer pour rationaliser les efforts internationaux. Dans ce contexte, nous accueillons très favorablement la résolution sur les combattants terroristes étrangers qui a été adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité (résolution 2178 (2014)). Les États Membres de l'ONU doivent, comme les y exhorte la résolution, prendre des mesures concertées pour éliminer la menace que font peser les combattants terroristes étrangers.

Nous prenons acte du fait que cette question constitue une menace nouvelle pour notre sécurité nationale aussi. En conséquence, la Lettonie œuvre activement à faire en sorte que toutes les mesures voulues soient prises au niveau national pour empêcher le recrutement de combattants étrangers sur notre territoire et pour décourager les résidents de Lettonie de s'impliquer illégalement dans des conflits militarisés à l'étranger ou d'apporter un quelconque appui à des terroristes, où qu'ils soient. C'est là un aspect qui exige sans aucun doute que nous agissions dans l'unité et avec fermeté, et je me félicite de l'action collective menée par le Conseil de sécurité face à ce problème question.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. l'archevêque Pietro Parolin, Secrétaire d'État du Saint-Siège.

Mgr. Parolin (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Ma délégation félicite les États-Unis d’Amérique d’avoir convoqué ce débat public opportun du Conseil de sécurité consacré aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme.

Le débat d’aujourd’hui se tient au moment où nous sommes confrontés aux répercussions déshumanisantes du terrorisme, lequel est attisé par un extrémisme violent. L’emploi constant et, dans certaines régions, croissant, de la terreur nous rappelle que ce défi exige un engagement partagé par toutes les nations et les gens de bonne volonté. De fait, le terrorisme fait peser une menace fondamentale sur notre humanité commune.

L’Organisation des Nations Unies a été fondée dans le sillage d’une période au cours de laquelle une vue tout aussi nihiliste de la dignité humaine avait cherché à diviser et à détruire notre monde. Aujourd’hui, comme alors, les nations doivent s’unir pour s’acquitter de la responsabilité qui nous incombe au premier chef de protéger les personnes menacées de violence et d’atteintes directes à leur dignité humaine.

Le pape Jean-Paul II nous a rappelé, dans le sillage des événements tragiques du 11 septembre 2001, que le droit de défendre des pays et des peuples contre des actes de terrorisme ne constituait pas un permis de répondre à la violence par la violence, et qu’il devait au contraire être exercé en respectant des limites morales et légales dans le choix des fins et des moyens. Les coupables doivent être correctement identifiés, puisque la culpabilité criminelle est toujours personnelle et ne saurait être étendue à la nation, au groupe ethnique ou à la religion auxquels les terroristes peuvent appartenir.

La coopération internationale doit également s’attaquer aux causes profondes du terrorisme international. De fait, le problème actuel du terrorisme comporte une forte composante socioculturelle. Les jeunes se rendant à l’étranger pour rejoindre les rangs d’organisations terroristes sont souvent issus de familles d’immigrants pauvres, désenchantées par ce qu’elles ressentent comme une situation d’exclusion et par l’absence d’intégration et de valeurs dans certaines sociétés. En sus des outils et ressources juridiques visant à empêcher leurs ressortissants de devenir des combattants terroristes étrangers, les gouvernements doivent recourir au dialogue avec la société civile pour aborder les problèmes des communautés les plus exposées à la radicalisation et à l’embrigadement et pour en réussir la bonne intégration sociale.

Le Saint-Siège, qui est un sujet international souverain représentant également une communauté de foi mondiale, affirme que les gens de foi ont la grave responsabilité de condamner ceux qui cherchent à détacher la foi de la raison et à instrumentaliser la foi pour justifier la violence. Comme l’a encore dit le pape François durant son déplacement en Albanie dimanche dernier,

> « Que personne ne pense pouvoir se faire de Dieu un bouclier lorsqu’il projette et accomplit actes de violence et exactions! Que personne ne prenne prétexte de la religion pour accomplir ses propres actions contraires à la dignité de l’homme et à ses droits fondamentaux, en premier lieu celui à la vie et à la liberté religieuse de tous! ».

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mogens Jensen, Ministre du commerce et du développement du Danemark.

M. Jensen (Danemark) (*parle en anglais*) : Les nombreux débats tenus à New York et aux quatre coins du monde cette semaine au sujet de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) et d’autres organisations terroristes ont été l’occasion de se rappeler une fois de plus combien grave et réelle est la menace du terrorisme et de l’extrémisme violent.

L’extrémisme violent et le terrorisme ne sont pas une menace seulement pour les civils innocents d’Abuja, de Mossoul ou d’Alep. En proportion de la taille de notre pays, c’est un très grand nombre de combattants étrangers qui sont partis de chez nous pour joindre leurs forces à celles des groupes extrémistes sur le sol syrien. Pour le Danemark comme pour de nombreux pays européens, le phénomène des combattants étrangers n’est pas un phénomène abstrait; il constitue un grave problème de sécurité.

Au nombre des défis à relever, il faut offrir une assistance aux parents préoccupés pour essayer d’empêcher les jeunes de se rendre dans les zones de guerre, mais également pour parer à la menace de ceux qui s’y sont rendus et qui reviennent. Certains de ces jeunes hommes et femmes reviendront durcis par le combat, profondément endoctrinés et avec les nouveaux liens qu’ils ont noués avec des groupes extrémistes, dont l’objectif clair est de faire le plus de tort possible à nos sociétés et à nos concitoyens.

Si nous voulons que la communauté internationale lutte efficacement contre cette menace, nous devons nous appuyer sur le respect de l’état de droit, et nous

devons procéder avec fermeté, de façon réellement globale et intégrée, selon trois axes.

Premièrement, nous avons tous la responsabilité de protéger la population civile qui souffre, dans la région, contre les atrocités commises actuellement par l’EIIL. Ce faisant, pour être efficaces, nous devons être prêts à appliquer des mesures immédiates, y compris effectuer des opérations militaires.

Deuxièmement, une stratégie de prévention plus large est nécessaire si l’on veut réduire les vulnérabilités à la radicalisation et endiguer l’afflux des recrues et des moyens financiers auprès des groupes extrémistes.

Enfin, cette menace est, comme nous le savons tous, de caractère transnational, d’où la nécessité d’appuyer notre intervention sur une coopération et une coordination internationales renforcées et un partage des enseignements retenus.

Le Danemark appuie sans réserve la résolution 2178 (2014) qui vient d’être adoptée, dont nous nous sommes nous aussi portés coauteurs. Nous remercions chaleureusement le Président Obama et M. Kerry du rôle de premier plan qu’ils ont joué dans l’adoption de cette résolution et de leur rôle de chef de file dans la coalition internationale contre l’EIIL et en faveur d’un Gouvernement iraquien d’ouverture.

Le Danemark est jusqu’à présent intervenu par un soutien immédiat à l’action internationale dans le domaine militaire, avec la fourniture de 130 avions de transport, d’une importante assistance humanitaire destinée à atténuer l’extraordinaire crise humanitaire provoquée par les actes de barbarie de l’EIIL, et d’un ferme appui diplomatique à la formation de la coalition internationale contre l’EIIL.

Vendredi encore, mon gouvernement a lancé un nouveau plan d’action national danois visant à prévenir l’extrémisme violent. Il comporte un vaste éventail d’initiatives à mettre en œuvre au cours des prochaines années, reposant sur quatre interventions connexes face à la menace : renforcement des capacités de lutte des autorités locales face à la radicalisation; effort d’atténuation de la radicalisation et de l’embrigadement en ligne; intensification de la coopération internationale, à commencer par l’aide au renforcement des capacités; et enfin, effort de mobilisation de la société civile.

Toutefois, comme nul d’entre nous ne peut régler ce problème seul, il est impératif de relier les initiatives prises au niveau national et le savoir-faire des différents pays aux efforts déployés au niveau international. Nous considérons le Forum mondial de lutte contre le terrorisme créé il y a trois ans par les États-Unis et la Turquie comme le cadre qui s’impose d’évidence pour la mise en place d’alliances au niveau des régions et des continents en vue de poursuivre la mise en œuvre résolution.

L’extrémisme violent a des répercussions sur la sécurité de chacun d’entre nous, à Copenhague, à Bagdad et à New York, mais il entrave également le développement et la croissance économique au niveau mondial. Il est, par conséquent, très important pour nous que le cadre mondial de lutte contre cette menace ait un ancrage solide dans le système des Nations Unies et que tous les États Membres de la famille des Nations Unies participent activement à cet effort en vue de renforcer la résilience et de faire échec à l’extrémisme violent partout où nous le rencontrons.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ditmir Bushati, Ministre des affaires étrangères de l’Albanie.

M. Bushati (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d’avoir si opportunément organisé la présente séance sur une question, comme celle-ci, aussi complexe. Nous apprécions hautement l’impulsion donnée par les États-Unis, particulièrement pendant leur présidence du Conseil de sécurité, sur la question de la lutte contre le terrorisme et de la montée du phénomène des combattants terroristes étrangers.

Dimanche dernier, lors de son premier déplacement dans un pays européen, le pape François a choisi de se rendre en Albanie, pays séculier où musulmans et chrétiens vivent et prospèrent en bonne entente. Le pape François a lancé au cours de ce déplacement une mise en garde en ces termes :

> « Que personne ne prenne prétexte de la religion pour accomplir ses propres actions contraires à la dignité de l’homme et à ses droits fondamentaux, en premier lieu celui à la vie et à la liberté religieuse de tous! ».

Aux antipodes de ces valeurs fondamentales, l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) a clairement montré ce dont il est capable. L’EIIL doit être vaincu et son idéologie extrémiste, qui défend et justifie le terrorisme, combattue, tout comme les méthodes sauvages auxquelles il a recours.

Dans ce contexte, nous apprécions hautement les observations du Président Obama et la détermination avec laquelle les États-Unis entendent saper et, à terme, vaincre l'EIIL. Ce dernier cherchant activement à recruter partout des citoyens pour leur faire rejoindre sa cause terroriste, le phénomène des combattants étrangers est devenu particulièrement préoccupant. De fait, les combattants étrangers représentent une menace grave tout au long du chemin qui les mène jusqu'aux États de transit et aux États de destination.

Mais la menace est également grande pour les États d'origine, le retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine s'accompagnant de risques potentiels, en particulier là où les structures sécuritaires sont insuffisantes, où la stabilité politique est fragile, où la cohésion sociale n'est pas encore cimentée et où existe un tissu religieux et ethnique complexe, comme c'est le cas dans les Balkans.

Les efforts internationaux de lutte contre l'EIIL ont pris de l'ampleur et bénéficient de contributions d'un nombre plus élevé d'acteurs. L'Albanie est fière d'avoir été l'un des premiers pays à s'attaquer à ce défi. Toutefois, il est désormais clair qu'il s'agit d'un défi qui exigera notre engagement à long terme sous diverses formes, que ce soit par un appui militaire en Iraq ou en endiguant l'afflux de combattants étrangers, sans oublier les dimensions sociales, économiques et humanitaires des crises que connaissent l'Iraq et la Syrie.

Nous condamnons sans équivoque et dans les termes les plus vifs tous les actes terroristes commis par des groupes et des organisations terroristes où que ce soit dans le monde. Aucune cause ne peut justifier la terreur; aucune logique ne peut accepter la mort d'innocents. À cet égard, l'Albanie a été au tout premier rang des efforts internationaux déployés dans les Balkans occidentaux pour endiguer le flux de combattants. Mon pays a pris des mesures concrètes sur le plan législatif, administratif et de la sécurité, en adoptant des lois qui répriment spécifiquement la participation à des conflits et des guerres dans d'autres pays.

Toutefois, n'oublions pas que l'usage de la force n'est pas le seul moyen de vaincre et d'éliminer le terrorisme et de réduire l'attrait sinistre des combattants étrangers. Si nous voulons vraiment éradiquer ce phénomène, nous devons également penser en termes sociaux et économiques s'agissant de ce que nous pouvons offrir aux groupes marginalisés au sein de ces sociétés. Cela augmentera nos chances de succès s'agissant de la lutte contre l'incitation à commettre des actes terroristes, non seulement au moyen de l'état de droit, mais aussi en en faisant davantage en vue de l'intégration sociale des personnes marginalisées grâce à l'éducation, la solidarité et l'appui.

La résolution 2178 (2014) qui a été adoptée aujourd'hui, et dont mon pays est fier de s'être porté co-auteur, souligne l'importance de la coopération entre tous les États Membres pour lutter contre la menace que représentent les combattants terroristes étrangers. Mon pays est prêt à contribuer davantage aux efforts internationaux visant à renforcer la paix, la stabilité et la coopération entre les nations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Urmas Paet, Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie.

M. Paet (Estonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la présidence américaine et le Président Obama d'avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion pour examiner la menace que représente le terrorisme pour la paix et la sécurité internationales, en mettant l'accent sur les combattants terroristes étrangers. Comme beaucoup d'autres pays, l'Estonie est vivement préoccupée par la récente vague d'un terrorisme agressif et de l'extrémisme violent, qui va au-delà des frontières nationales et représente une menace pour des pays éloignés des zones de conflit. Par conséquent, le débat d'aujourd'hui, ici au Conseil de sécurité, au plus haut niveau politique, est on ne peut plus opportun.

Nous devons nous mettre d'accord sur de nouveaux voies et moyens de coopérer pour lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers. La vague terrifiante de violence dont nous sommes témoins relativement à l'État islamique en Iraq et au Levant (EIIL) et au Front el-Nosra est alimentée par un afflux de combattants étrangers radicalisés. Ils constituent une véritable menace, non seulement dans les régions où ils se battent, mais aussi après leur retour dans leur pays d'origine. L'on observe également les répercussions de ces problèmes dans la région du Sahel. Quelle que soit sa forme ou sa manifestation, aucun acte terroriste ne peut être justifié, quelle qu'en soit la motivation.

Le terrorisme appelle une riposte mondiale. Seule une coopération intensive, étroite et bien coordonnée entre les nations et les organisations internationales permettra d'obtenir des résultats. Nombreux sont les moyens par lesquels nous pouvons combattre le terrorisme. Il faut prendre des mesures directes visant

les sanctuaires terroristes, notamment au moyen de frappes militaires, comme on a pu le voir récemment dans le cadre d’opérations menées contre l’EIIL. Il faut empêcher les combattants de voyager vers ou en provenance de ces sanctuaires terroristes. Nous devons bloquer le financement du terrorisme et tous les réseaux d’appui au terrorisme à l’échelle internationale. Nous devons identifier et sanctionner les individus et les groupes qui parrainent le terrorisme ou facilitent et financent les opérations de recrutement de combattants étrangers.

Un autre moyen important de réduire la menace que pose le terrorisme est d’éliminer les conditions propices à sa propagation. Cela peut aller du renforcement des systèmes juridiques à la lutte contre la pauvreté, en passant par le règlement des problèmes ayant trait au lien entre le développement et la sécurité. Nous pouvons lutter plus efficacement contre le terrorisme au moyen d’une démarche horizontale, en abordant ce problème comme une question transversale. Nous nous réjouissons de constater que les stratégies antiterroristes de l’ONU et de l’Union européenne privilégient cette démarche.

L’issue de notre débat d’aujourd’hui doit permettre aux États Membres de faire face à cette menace croissante tout en respectant le droit international et les droits de l’homme. Bien entendu, l’Estonie, qui est l’un des coauteurs de la résolution 2178 (2014) sur les combattants terroristes étrangers qui a été adoptée aujourd’hui, appuie pleinement son adoption et sa mise en œuvre rapide. Il est essentiel que toutes les nations et les organisations internationales compétentes mettent à disposition les ressources nécessaires et établissent les mécanismes nécessaires pour que ces mesures soient mises en œuvre. L’Estonie est pleinement engagée en faveur de ces efforts. Nous devons lutter contre le terrorisme et l’extrémisme violent sans plus tarder et partout où ils apparaissent afin d’éviter qu’ils ne se propagent davantage.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M Yerzhan Ashikbayev, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan.

M. Ashikbayev (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : D’emblée, je tiens à réaffirmer que le Kazakhstan condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous convenons que nous devons éradiquer et éliminer ce mal odieux et inhumain grâce à des mesures résolues et collectives.

Le Kazakhstan est fier de s’être porté coauteur de la résolution d’aujourd’hui qui porte sur les combattants terroristes étrangers (2178 (2014)), car nous sommes convaincus que la lutte contre le terrorisme international exige une démarche globale et à long terme. Cette démarche doit se fonder sur une coopération régionale et mondiale renforcée, avec la participation active de tous les États Membres de l’ONU et conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Le terrorisme n’a pas d’identité nationale ou ethnique, de citoyenneté ou de religion. Il constitue une menace pour tous les pays, riches et pauvres. En outre, cette menace, qui ne fait aucun cas des frontières, connaît un essor rapide. Nous ne pouvons relever ce défi que si nous unissons nos efforts et élargissons notre cadre de coopération multiforme afin d’y faire face. Les États Membres doivent faire preuve d’unité et œuvrer de concert pour mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et ajuster leur législation nationale en conséquence.

À notre avis, dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme, il faut mettre l’accent sur les objectifs et les priorités suivants. Premièrement, nous devons continuer à développer les instruments juridiques universels et d’autres mécanismes antiterroristes en vigueur. Deuxièmement, nous devons renforcer nos capacités nationales et internationales de lutte contre le terrorisme et développer les réseaux et les mécanismes qui nous permettent d’échanger les pratiques optimales. Troisièmement, nous devons constituer une base de données internationale de terroristes et d’organisations terroristes. Quatrièmement, nous devons renforcer notre engagement à lutter contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme et perfectionner les outils dont nous disposons à cette fin. Cinquièmement, nous devons redoubler d’efforts pour empêcher les terroristes d’avoir accès aux armes de destruction massive, aux armes en général, aux matières nucléaires et à d’autres matières dangereuses, ainsi qu’aux documents de voyage.

Enfin, tous les États Membres et les autres parties prenantes doivent promouvoir l’intégration des migrants dans les sociétés d’accueil, réduire leur marginalisation sociale et économique et renforcer le dialogue entre les groupes ethniques, les confessions religieuses et les cultures en vue de réduire le risque de radicalisation. Le Kazakhstan, un pays où coexistent en paix plus de 130 groupes ethniques et des représentants de 17 confessions religieuses, s’est engagé à promouvoir les idéaux et les valeurs du dialogue interethnique et

interconfessionnel pour instaurer la paix et la sécurité. Nous accueillons régulièrement le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles afin d'aider les chefs spirituels à faire usage de leur autorité et de leur sagesse pour guider leurs congrégations sur la voie d'une paix partagée. Ce dernier point est d'une importance cruciale si nous voulons réduire les occasions et les conditions de nature à favoriser le terrorisme et contrer l'utilisation des discours portant sur l'injustice sociale et l'extrémisme religieux aux fins de recrutement de combattants terroristes étrangers et de mercenaires.

Pour terminer, je tiens à réitérer l'engagement ferme du Kazakhstan à coopérer avec tous les partenaires au sein de notre région et de la communauté internationale pour relever le défi que pose le terrorisme international.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Albert Chua, Deuxième Secrétaire permanent au Ministère des affaires étrangères de Singapour.

M. Chua (Singapour) (*parle en anglais*) : Il ne fait aucun doute que les combattants terroristes étrangers représentent une menace pour la paix et la sécurité internationales. On estime que 12 000 ressortissants étrangers en provenance de 70 pays différents ont pris part au conflit en Iraq et en Syrie. Il s'agit du plus grand nombre de combattants étrangers recensé depuis la guerre entre l'Union soviétique et l'Afghanistan dans les années 80.

Ce n'est pas simplement le chiffre des combattants étrangers qui retient l'attention, mais les tactiques effroyables utilisées par des organisations terroristes telles que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et le Front el-Nosra. Les campagnes violentes contre des minorités dans le nord de l'Iraq et de la Syrie, les meurtres ignobles de musulmans et de non-musulmans, les enlèvements de civils innocents et les atteintes généralisées aux droits de l'homme sont autant de crimes contre l'humanité. Singapour condamne dans les termes les plus fermes les exactions de l'EIIL et d'autres groupes terroristes. Nous adressons nos plus sincères condoléances à tous ceux qui en ont pâti ou qui ont perdu des proches.

Singapour n'est pas épargnée par la menace du terrorisme et des idéologies radicales. Il y a en Syrie des combattants étrangers venus de l'Asie du Sud-Est. Le Gouvernement singapourien sait qu'une petite poignée de Singapouriens se sont rendus en Syrie pour y combattre. D'autres qui avaient manifesté la volonté de prendre part au conflit en Syrie ont été stoppés avant qu'ils ne quittent le pays.

Comme beaucoup, Singapour est gravement préoccupée par le risque potentiel que représentent les combattants terroristes qui rentrent chez eux. La guerre soviéto-afghane a attiré des milliers de combattants étrangers et a conduit à la création d'Al-Qaida, puis d'autres groupes terroristes. En Asie du Sud-Est, le Jemah Islamiyah, le principal groupe affilié à Al-Qaida, est responsable de plusieurs attentats de grande envergure, notamment les attentats de Bali de 2002. En décembre 2011, le Gouvernement singapourien a également déjoué un complot des membres du Jemah Islamiyah qui entendaient viser plusieurs cibles à Singapour, notamment plusieurs missions diplomatiques. Fort heureusement, ils ont été arrêtés avant d'avoir pu causer du mal.

Les groupes terroristes comme l'EIIL et le Front el-Nosra sont une menace pour le monde entier. La communauté internationale doit combattre cette menace mondiale grandissante au moyen d'une stratégie globale qui s'attaque aux aspects non seulement militaires mais également idéologiques du conflit. Nous devons combattre l'idéologie radicale utilisée pour recruter des combattants terroristes étrangers, et qui alimente leurs visées extrémistes et violentes. Le Gouvernement singapourien travaille avec les chefs religieux musulmans du pays, les associations communautaires et les individus en les aidant à la réinsertion des terroristes qui sortent de prison et à ôter toute légitimité aux idéologies radicales.

Singapour se félicite du leadership énergique des États-Unis sur cette question, et en particulier de la formation d'une coalition internationale en vue de combattre la menace que représente l'EIIL. Singapour se félicite également du communiqué de Djedda publié par les pays arabes de la région pour faire front commun contre l'EIIL. Ces deux initiatives vont jouer un rôle déterminant pour tarir l'appui financier et matériel à l'EIIL et empêcher l'arrivée des combattants terroristes étrangers, mais également pour mener la bataille idéologique.

Singapour appuie résolument tous les efforts de coopération internationaux et régionaux pour lutter contre le terrorisme, y compris par la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et de toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives

à la lutte contre le terrorisme. Nous avons accueilli avec satisfaction l’adoption, le 15 août, de la résolution 2170 (2014) qui condamnait les actes de terrorisme de l’EIIL et du Front el-Nosra et leur idéologie extrémiste violente et demandait à tous les États Membres de l’ONU de prendre des mesures appropriées pour combattre le terrorisme. La résolution 2178 (2014) sur les combattants terroristes étrangers, adoptée aujourd’hui par le Conseil, est une avancée importante dans les efforts mondiaux pour lutter contre le terrorisme, et Singapour se félicite d’en être l’un des coauteurs. Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités dans la lutte contre la menace que représente le terrorisme international.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande félicite les États-Unis d’avoir organisé la séance d’aujourd’hui et remercie les nombreux dirigeants qui sont venus des quatre coins du monde pour soutenir cette importante initiative. Nous adressons également nos sincères condoléances au Gouvernement français suite à l’exécution abjecte qui a eu lieu ce matin en Algérie.

La Nouvelle-Zélande condamne fermement les agissements de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) et d’autres groupes extrémistes violents en Iraq, en Syrie et ailleurs. Nous convenons que la communauté internationale doit répondre de façon déterminée et cohérente à ces actes épouvantables. C’est pourquoi nous nous sommes portés coauteurs de la résolution 2178 (2014), qui a été adoptée tout à l’heure. Des combattants terroristes étrangers ont participé directement à certaines des pires atrocités commises par ces groupes. Nous estimons que la communauté internationale doit prendre ses responsabilités et s’attaquer à la menace que représentent ces combattants et ceux qui les soutiennent. La résolution et le débat d’aujourd’hui arrivent donc à point nommé, mais, comme le Président Obama nous l’a rappelé, les résolutions et les discours ne suffisent pas.

Le phénomène des combattants terroristes étrangers n’est pas nouveau. Cette menace revient régulièrement dans les débats du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme depuis plus d’une décennie. Toutefois, les technologies de l’information d’aujourd’hui offrent aux réseaux terroristes la possibilité de radicaliser et de recruter des combattants étrangers et de financer et faciliter leurs déplacements et leurs activités à une échelle qui rend cette menace véritablement redoutable.

Même si les contextes régionaux et nationaux varient, aucun pays n’est à l’abri. Nous savons qu’un petit nombre de Néo-Zélandais sont allés en Syrie pour combattre auprès des groupes extrémistes, et nous sommes conscients de la menace que peuvent représenter les combattants terroristes étrangers pour nombre de nos voisins de la région Asie-Pacifique, notamment notre voisin le plus proche, l’Australie. La Nouvelle-Zélande reconnaît qu’il faut une stratégie globale pour s’attaquer à cette menace. Au niveau national, nous nous employons à combattre les facteurs de la radicalisation et de l’extrémisme violent en encourageant les communautés à renforcer leur résilience, mais aussi en prenant des mesures de sécurité et de répression préventives, telle l’annulation de passeports. Nous travaillons également avec nos partenaires en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent et les aidons à faire en sorte de ne pas devenir une cible ni une source du terrorisme international.

La Nouvelle-Zélande se félicite de l’appel lancé dans la résolution d’aujourd’hui à une intensification des efforts du dispositif antiterroriste des Nations Unies pour appuyer le renforcement de ces capacités et épauler le travail mené par d’autres instances régionales ou internationales compétentes pour encourager la coopération dans ce domaine.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l’Espagne.

M. Gómez-Acebo (Espagne) (*parle en espagnol*) : Tout d’abord, je remercie les États-Unis de nous donner la possibilité de participer à cette séance aussi opportune qu’indispensable.

Le terrorisme contemporain, y compris sous sa forme djihadiste, dont l’Espagne a beaucoup souffert, est un phénomène à facettes multiples et en perpétuelle évolution. Mais il présente une caractéristique immuable : c’est un crime contre l’humanité, ancré dans la négation absolue et fanatique de l’idée même des droits de l’homme. La menace que représentent les combattants terroristes étrangers illustre la nature changeante du terrorisme. Il ne s’agit pas d’un phénomène entièrement nouveau, mais ses caractéristiques actuelles se sont accentuées et elles nous obligent à prendre des décisions et à trouver des solutions de toute urgence. Mais ces décisions doivent être aussi efficaces que mûrement

réfléchies et respecter en permanence les droits de l'homme.

L'Espagne se préoccupe de la lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers par solidarité avec les pays les plus durement touchés mais aussi parce qu'elle est directement concernée par ce problème. Mon pays souffre du fléau des combattants terroristes étrangers avant tout en tant que pays d'origine. Nous savons que déjà plus de 50 individus ont quitté notre territoire pour rejoindre des groupes terroristes présents en Iraq et en Syrie. Nous sommes conscients également que les réseaux de la traite des personnes peuvent tenter d'utiliser notre territoire, via les itinéraires en place, pour faire passer des combattants terroristes étrangers, ce qui ferait de nous un pays de transit. En outre, l'Espagne est aussi exposée au risque pour la sécurité que représentent les combattants terroristes quand ils regagnent leur pays. Pour toutes ces raisons, nous nous sentons pleinement concernés par les efforts de la communauté internationale pour faire face à ce grave problème et y prenons une part active.

Premièrement, l'Espagne a adopté de façon active une approche préventive qui vise à éviter la radicalisation qui peut déboucher sur la violence terroriste, et ce, en promouvant d'autres voies fondées sur l'éducation et le dialogue. Nous mettons cette approche en pratique depuis plusieurs années déjà. Elle est d'ailleurs à l'origine de l'Alliance des civilisations, une initiative promue par l'Espagne qui, aujourd'hui, fait partie intégrante des mécanismes des Nations Unies. Elle est aussi à l'origine de mesures et programmes régionaux que nous avons défendus, comme l'Initiative pour la médiation en Méditerranée.

Mais lorsqu'il ne nous est pas possible d'empêcher la radicalisation et le recrutement de terroristes, nous sommes obligés d'agir au moyen d'autres mesures pour éviter les déplacements des combattants terroristes. À cet égard, l'Espagne est en train de préparer une modification de sa législation afin d'ériger en infraction les déplacements des individus qui tentent de quitter le territoire pour rejoindre un groupe terroriste dans un pays tiers. Il s'agit d'une mesure similaire à celles prises par d'autres pays et qui est recommandée par les codes de pratiques optimales que nous sommes en train de mettre en place. En outre, l'Espagne vise à renforcer l'échange d'informations pour empêcher le déplacement de combattants terroristes étrangers, comme nous avons commencé à le faire avec certains pays voisins dans le cadre de l'effort de coopération qui a déjà donné des résultats très positifs.

L'Espagne a toujours appuyé la coopération internationale multilatérale face aux grands défis de notre époque, la menace terroriste entre autres. C'est la raison pour laquelle mon pays a été l'un des promoteurs du Comité contre le terrorisme et a appuyé la Stratégie antiterroriste mondiale, adoptée en 2006.

Dans ce contexte, l'Espagne félicite le Président Obama de son initiative de convoquer la présente réunion de haut niveau du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de ce que le Conseil ait adopté à l'unanimité l'importante résolution 2178 (2014). Nous nous sommes portés coauteur de la résolution, et nous sommes prêts à participer, au niveau le plus élevé d'engagement, à sa mise en œuvre immédiate et effective.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Émirats arabes unis.

M. Al-Jarman (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Au nom de S. A. le Cheik Abdallah Bin Zayed Al Nahyan, Ministre des affaires étrangères de mon pays, je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette importante séance et d'avoir permis aux États de participer au débat sur l'adoption de la résolution 2178 (2014) concernant l'afflux de combattants étrangers du monde entier pour se joindre aux éléments des organisations terroristes armées, qui se sont emparées dernièrement de vastes territoires, de villes et de villages, pour participer directement à l'exacerbation des conflits et commettre de graves violations à l'encontre des innocents : agressions, enlèvements, déplacements et massacres. Ce qui renforce notre conviction que tous les États Membres sont confrontés à une même menace, et qu'il importe d'unir les efforts et de prendre des mesures fermes et immédiates pour la contrer.

La menace que connaît notre région aujourd'hui est allée grandissante dernièrement du fait de l'absence de dissuasion visant à l'éliminer. Nous avons été confrontés il y a deux décennies aux menaces d'Al-Qaida, outre celles d'autres organisations terroristes, dont les activités ont traversé les frontières pour s'étendre à la péninsule arabe et au-delà. Nous ne cessons aujourd'hui d'être confrontés aux mêmes menaces terroristes, qui sont devenues plus graves avec l'émergence de nouvelles manifestations de la violence ne se limitant pas aux assassinats, aux enlèvements et aux déplacements, mais

incluant aussi des violences sexuelles contre les femmes en premier lieu et qui sont ignorées dans les débats sur les crimes de ces organisations.

Les actes commis par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), en Iraq comme en Syrie, n'en sont que la preuve la plus flagrante, devenue source de préoccupation pour l'État des Émirats arabes unis. C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale à poursuivre ses efforts visant à éliminer un des facteurs contribuant au renforcement du terrorisme, à savoir le recrutement de combattants étrangers, et à faire en sorte que cet effort s'intègre dans le cadre d'une stratégie globale d'élimination des autres facteurs qui alimentent le terrorisme.

Les Émirats arabes unis condamnent avec force l'ensemble des activités de recrutement et de financement de combattants étrangers, les considèrent comme un des plus graves appuis au terrorisme international, et réaffirment que l'élimination de cette menace ne se limite pas aux régions en proie aux conflits, mais s'étend aussi à celles où la paix règne et où se recrutent les combattants. C'est pourquoi les Émirats arabes unis se félicitent de la résolution qui a été adoptée aujourd'hui et estiment qu'il s'agit d'une résolution importante et décisive. On ne peut contrecarrer cette menace par des mesures sécuritaires et militaires seules. Cela exige aussi de la communauté internationale qu'elle adopte une stratégie unifiée capable d'empêcher le recrutement d'éléments terroristes, et ce par le biais de diverses mesures.

Premièrement, le renforcement de la coopération internationale à tous les niveaux, notamment en matière d'échange d'informations, en particulier sur le recrutement de jeunes comme combattants étrangers et sur leurs déplacements, tout en élaborant des critères clairs et définis pour réglementer ce processus.

Deuxièmement, la mise au point de moyens de surveillance des réseaux sociaux qui sont utilisés pour attirer un nombre plus important de jeunes déçus aux fins d'atteindre des objectifs pernicieux sous le couvert de slogans religieux qui n'ont rien à voir avec la religion. Les Émirats arabes unis mènent présentement une étude des mécanismes pour empêcher les organisations terroristes d'utiliser les réseaux sociaux à cet effet.

Troisièmement, le renforcement des législations et des lois nationales garantissant les poursuites et le passage en justice des personnes impliquées. À cet égard, je voudrais signaler que les Émirats arabes unis ont adopté dernièrement une loi fédérale punissant ceux qui sont jugés coupables d'incitation au terrorisme ou d'actes de terrorisme.

Quatrièmement, la prise des mesures nécessaires pour lutter contre les actes extrémistes violents, notamment l'élaboration de programmes d'éducation et de réinsertion pour jeunes chômeurs, et contrer les campagnes de propagande et de recrutement des groupes terroristes ciblant ces jeunes. Pour leur part, les Émirats arabes unis se sont engagés à combattre l'extrémisme violent et les croyances et actes terroristes qui y sont liés, et à travailler en coordination avec d'autres partenaires dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme pour s'assurer que son territoire n'est pas utilisé pour la commission d'actes terroristes et autres crimes connexes. Et, en abritant le Centre Hedaya, ils aident la communauté internationale à échanger les pratiques optimales de lutte contre l'extrémisme violent sous toutes ses formes. Nous œuvrons aussi au renforcement des politiques de prévention en créant des centres de réinsertion des personnes subissant l'influence de l'idéologie extrémiste et terroriste.

Enfin, nous nous félicitons de ce que le Conseil ait adopté des résolutions pertinentes concernant cette question dans une courte période, la toute dernière étant la résolution 2170 (2014), qui condamne le recrutement de combattants étrangers par l'organisation terroriste Daech et le Front al-Nosra en Iraq et en Syrie. Cela montre qu'il existe une stratégie claire en matière de lutte contre le terrorisme. Nous espérons aussi que les sérieux efforts du Conseil incluront la permission aux États Membres de participer à ses débats en vue de coordonner efficacement les efforts de lutte contre le terrorisme.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'initiative d'organiser cette importante réunion, que nous considérons comme faisant suite à la dynamique observée dernièrement sur la scène internationale et inspirée par certains membres pour contrer un terrorisme contre lequel la Syrie a été la première à mettre en garde et qu'elle a appelé à combattre et à extirper avant qu'il se propage et se renforce, cela bien avant que d'autres prennent conscience de sa gravité avec beaucoup de retard et après une longue période de

dénégation. Nous avons aussi été les premiers à y faire face et à le combattre sur le terrain.

Les actes terroristes que commettent les combattants terroristes étrangers, qui mènent les guerres des autres par procuration sur le territoire syrien, violent la tolérance de la civilisation séculaire syrienne. Ces actes ciblent hommes et patrimoine, institutions, infrastructures, services publics, ainsi que la population civile et ses moyens de subsistance, forces armées, écoles, universités, hôpitaux, mosquées, églises, sites historiques, lieux de travail et habitations. Les agressions commises par ces groupes terroristes se sont étendues aux missions diplomatiques et aux journalistes étrangers, aux agents de sécurité et aux convois humanitaires.

Ces crimes n'auraient pas pu avoir lieu sans l'appui que ces groupes terroristes étrangers reçoivent de la part de gouvernements d'États Membres de cette Organisation internationale, qui leur fournissent couverture médiatique et diplomatique, des fonds et des armes, un entraînement et un asile sûr, et qui ont transformé leurs aéroports en salles de réception pour ces assassins avant de les diriger et de les acheminer de façon illégale vers le territoire syrien à travers les frontières que partagent ces pays avec mon pays, la Syrie.

Dans une lettre datée du 28 août, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par mon gouvernement, mon pays s'est félicité de l'adoption de la résolution 2170 (2014) sur la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et le Front el-Nosra et toutes les personnes et entités associées à Al-Qaida présentes en République arabe syrienne et en Iraq, pays frère, et réaffirmé son engagement à en respecter les dispositions, et ce dans le respect de la souveraineté nationale et des conventions internationales. Nous avons adopté cette position car la résolution était parfaitement conforme aux vues de la Syrie en ce qui concerne le terrorisme sous toutes ses formes. Nous nous sommes également dits prêts à lutter contre le terrorisme dans le cadre d'une coalition régionale ou internationale, appuyée par la communauté internationale, ou à la faveur d'accords ou d'une coopération bilatérale. Nous combattons la menace terroriste constituée par l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front el-Nosra, ainsi que d'autres groupes terroristes que le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées n'a pas inscrits sur sa liste en raison de l'opposition d'un certain nombre de pays. Par exemple, le Front islamique ne figure pas sur cette liste.

La Syrie est fermement engagée dans cette guerre contre le terrorisme sous toutes ses formes, que nous menons depuis plusieurs années, et nous soutenons toute initiative internationale sincère qui vise à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et appellations. Néanmoins, cela doit être fait en s'efforçant de préserver la vie des civils innocents, en respectant la souveraineté nationale et en se conformant au droit international. Nous affirmons ici que la participation d'Israël à la coalition contre Daech sape la crédibilité de l'initiative, tout comme le fait que ce pays ait abattu un avion syrien qui ne faisait que son devoir national en bombardant des sites de Daech et du Front el-Nosra. Il s'agit de groupes qui ont pris d'assaut la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et kidnappé des membres de son personnel. Ces agissements mettent au jour l'alliance entre Israël et les organisations terroristes liées à Al-Qaida et à d'autres groupes terroristes.

Nous voyons dans l'ONU l'instance la plus à même de donner l'impulsion nécessaire aux efforts déployés pour combattre le terrorisme afin de garantir la paix et la sécurité internationales. Pour que notre action contre le terrorisme soit un succès, nous devons prendre nos distances avec tout ce qui risquerait de compromettre la crédibilité de l'Organisation dans le rôle qu'elle est appelée à jouer, notamment la politisation de cette lutte en trouvant des prétextes pour commettre des actes de terrorisme et le fait d'établir une distinction entre bons et mauvais terroristes selon qu'ils pratiquent un terrorisme modéré ou extrémiste. Le terrorisme est le terrorisme. Dans le combat contre ce fléau, nous ne pouvons pas concevoir une coalition qui compte parmi ses membres les pays qui sont les principaux appuis du terrorisme et des terroristes, qui leur accordent l'asile et qui leur fournissent des moyens financiers. Certains pays – Turquie, Qatar et Arabie saoudite – sont les principaux points d'entrée des terroristes qui se rendent en Iraq et en Syrie.

Mon pays réaffirme son adhésion à la résolution 2178 (2014), adoptée ce jour par le Conseil. Nous soulignons que les frappes militaires ne sauraient produire les résultats escomptés tant qu'elles ne seront pas effectuées dans le respect du droit international et en coordination avec les pays concernés. Des mesures doivent être prises pour contraindre les pays qui soutiennent le terrorisme international à mettre

fin à ces pratiques qui menacent la paix et la sécurité internationale.

La Présidente (*parle en anglais*) : La parole est au représentant de l’Inde.

M. Kumar (Inde) (*parle en anglais*) : Nous tenons à vous remercier, Madame la Présidente, pour l’organisation de ce débat public. Non seulement nous permet-il de nous concentrer sur la menace plurielle et évolutive que constituent les combattants terroristes étrangers, mais il fait aussi ressortir la nécessité de bien replacer le problème dans son contexte et d’élaborer l’argumentaire qui convient afin de conserver le niveau de mobilisation requis pour relever ce défi. Il importe de souligner que, si la vive attention portée aux combattants terroristes étrangers, comme en témoigne par exemple la résolution 2178 (2014), constitue un phénomène assez récent, la menace elle-même n’est pas nouvelle.

Les combattants terroristes étrangers ne sont qu’une facette du problème plus large du terrorisme international. Il n’en faut pas moins y remédier, et le Conseil de sécurité doit être félicité d’avoir établi un cadre juridique et réglementaire en ce sens. Le phénomène des combattants terroristes étrangers est une manifestation de la menace croissante que le terrorisme international fait peser sur la paix et la sécurité à l’échelle planétaire. Il prouve que la chaîne logistique du terrorisme, qui comprend la radicalisation, le recrutement, le financement, la planification et la communication, a une portée mondiale.

La résilience et l’évolution de la menace soulignent également, comme nous n’avons cessé de l’affirmer, que nous devons définir des approches segmentées et partielles. En plus de traiter des aspects spécifiques du phénomène des combattants terroristes étrangers à l’échelle mondiale, il nous faut aussi aborder les problèmes jumeaux de l’infrastructure économique et opérationnelle sophistiquée dont bénéficie le terrorisme au niveau international et des liens multiples entre les réseaux terroristes mondiaux.

Sur le plan international, les nouvelles dimensions de la menace constituée par les combattants terroristes étrangers confèrent également une pertinence aiguë au programme mondial de lutte contre le terrorisme, tel qu’il a été universellement approuvé en 2006 sous la forme de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, et à son examen qui a eu lieu plus tôt cette année. Plus que tout, elles mettent l’accent sur la nécessité de disposer d’un cadre réglementaire international complet pour lutter contre le terrorisme. Il nous semble que le temps est venu pour nous d’enregistrer des progrès rapides et d’achever le travail d’élaboration du projet de convention générale sur le terrorisme international que nous avons piloté en 1996. Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d’un débat théorique sans fin. Le prix de la procrastination se mesurera en vies humaines. L’Assemblée générale doit parvenir à un accord de consensus au sujet de la convention générale pour mettre le terrorisme international hors la loi.

En outre, compte tenu des différents aspects du problème des combattants terroristes étrangers, y compris son caractère transnational, et du fait qu’aucun pays n’est à l’abri de cette menace, la mise en place d’une coopération internationale cohérente assortie de modalités opérationnelles claires – y compris en ce qui concerne le partage des informations, la surveillance des itinéraires empruntés, les réseaux de recrutement, les méthodes de financement et les canaux de financement – est un impératif que nous devons tous œuvrer à réaliser avec attention et vigueur. Il faut également que les États veillent à ce que leurs territoires ne soient pas utilisés pour endoctriner, former, équiper ou financer des terroristes. Nous devons par ailleurs nous efforcer individuellement et collectivement de remettre en question et de rejeter le discours terroriste. Nous condamnons le terrorisme et estimons qu’aucune cause ou doléance ne saurait justifier qu’on y ait recours.

En Inde, nous demeurons préoccupés par le phénomène des combattants terroristes étrangers et ses répercussions sur la sécurité des pays du monde entier. Nous jugeons qu’il importe d’aborder ce problème dans le contexte plus large du terrorisme et prenons actuellement les mesures nécessaires en ce sens. Pas plus tard qu’hier, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme a adopté le Mémorandum de La Haye-Marrakech sur les bonnes pratiques pour une réponse plus efficace au phénomène des combattants terroristes étrangers.

La résolution 2178 (2014), adoptée ce jour par le Conseil de sécurité, est d’une portée considérable. Elle devrait constituer un cadre pour les mesures collectives et individuelles qui visent à contrer la menace des combattants terroristes étrangers, fixant une obligation permanente à tous les États Membres. Nous espérons que ce projet sera suivi d’effet et que le cadre sera bien appliqué. La communauté internationale doit traduire ses mots en actes. La résolution est un ajout utile au cadre juridique de la lutte contre le fléau du terrorisme.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de la Malaisie.

M. Haniff (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je vous suis reconnaissant, Madame la Présidente, d’avoir convoqué cette séance et de me donner l’occasion de prendre la parole devant le Conseil. La Malaisie se félicite de la séance d’aujourd’hui, qui se propose d’attaquer de front le phénomène des combattants terroristes étrangers.

Je tiens à réaffirmer que la Malaisie condamne fermement et sans équivoque la totalité des agissements, méthodes et pratiques des individus et groupes qui emploient la terreur pour faire pression sur autrui et semer la peur dans les esprits. Conformément à notre opposition de longue date au terrorisme, nous souscrivons à la résolution 2178 (2014), que le Conseil a adoptée ce jour et dont la Malaisie s’est portée coauteur. Nous adhérons aux buts qui y sont énoncés et qui consistent à renforcer et galvaniser l’action internationale pour lutter contre le terrorisme en général et contre le fléau que représentent les combattants terroristes étrangers en particulier.

Par le passé, la Malaisie a eu affaire au terrorisme sur son sol, quand des extrémistes violents ont fait régner la peur et instillé la haine au sein de la population en cherchant à démontrer que le communisme était supérieur à la démocratie et à la religion. Pour faire échec à cette menace contre la souveraineté nationale, la paix et la stabilité, le Gouvernement avait alors pris des mesures de grande ampleur en s’efforçant de gagner les cœurs et les esprits du peuple malaisien. Son objectif était simple : garantir aux citoyens qu’eux-mêmes, leurs enfants et les générations futures auraient une vie décente et sûre et un avenir prometteur, et qu’ils n’auraient pas à rejoindre les rangs des terroristes. Pour la Malaisie, cette approche a fonctionné. Ma délégation estime par conséquent que la méthode qui consiste à gagner les cœurs et les esprits doit être sérieusement envisagée dans le cadre de notre entreprise commune de lutte contre les combattants terroristes étrangers.

Le phénomène croissant des combattants terroristes étrangers donne à penser que les idéologies ancrées dans un extrémisme violent se sont propagées dans le monde et continuent de gagner du terrain. À cet égard, la Malaisie est d’avis que les mécanismes existants, tels que le cadre des Nations Unies, notamment la Direction exécutive de la lutte contre le terrorisme, l’Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, l’Alliance des civilisations de l’Organisation des Nations Unies et les comités des sanctions pertinents du Conseil de sécurité, entre autres, pourraient être encore renforcés dans le but d’affronter efficacement le terrorisme et l’extrémisme violent sous tous leurs aspects. Ces derniers mois, divers renseignements sont apparus concernant la participation possible d’un petit nombre de citoyens malaisiens qui sont allés à l’étranger et auraient rejoint le soi-disant État islamique dans la croyance erronée que, ce faisant, ils serviraient la cause de la justice et du jihad. Je tiens à souligner sans équivoque que, pour la Malaisie, les enlèvements, viols, tortures et meurtres de civils n’ont rien à voir avec l’islam. Nous n’excusons ni n’appuyons l’engagement de citoyens malaisiens qui commettent des actes terroristes ou participent à un conflit dans des pays étrangers.

Pour sa part, le Gouvernement malaisien a classé l’État islamique comme une organisation terroriste et n’épargnera aucun effort pour viser ses membres. Nous avons aussi pris des mesures pour modifier certains aspects des cadres juridique et politique en vue de renforcer encore les capacités de lutte contre le terrorisme au niveau national.

La Malaisie est fermement convaincue qu’il faut affronter le terrorisme globalement, mais non nécessairement par un recours exclusif à la force. Pour contrer le terrorisme efficacement, il faut adopter une approche multidimensionnelle s’agissant de remédier aux facteurs sous-jacents d’où le terrorisme tire sa force. Dans cette ligne, la Malaisie pense qu’il est absolument nécessaire d’examiner de près les mécanismes d’appui, notamment le financement et la fourniture d’armes dont bénéficient les combattants terroristes étrangers

La Malaisie saisit cette occasion pour renouveler son appel à une coopération et une compréhension accrues entre les cultures, les religions et les civilisations. Voici quelques années, la Malaisie a appelé à la création d’un mouvement mondial de modérés afin de noyer les voix des extrémistes et de leurs pareils.

À la lumière de la menace que pose le phénomène des combattants terroristes étrangers et de la nécessité d’entreprendre un effort concerté et coordonné pour le contrer, la Malaisie estime que maintenant, plus que jamais, la communauté internationale doit faire bon accueil au Mouvement mondial des modérés.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Sri Lanka.

M. Kohona (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Sri Lanka vous félicite, Madame la Présidente, d’avoir

organisé ce débat opportun. Nous avons suivi avec une profonde inquiétude les événements qui se sont déroulés en Iraq et dans les pays voisins au cours des deux derniers mois, ainsi que les atrocités perpétrées par le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et les groupes associés/affiliés, qui reçoivent en renfort des combattants étrangers.

Sri Lanka déplore dans les termes les plus forts les actes terroristes commis par ces groupes, notamment contre des civils sans armes. On est profondément troublé par les actes choquants de violence dirigés contre la population et par la destruction de monuments, lieux de culte et sites d'intérêt archéologique et culturel. Alors que nos pensées et nos sympathies vont aux milliers et milliers qui continuent de souffrir du fait d'actes terroristes impitoyables, nous soulignons la nécessité de prendre les mesures appropriées pour protéger les civils, les minorités, les bâtiments civils et les lieux de culte ou sites d'intérêt historique.

Comme le Conseil en est informé, Sri Lanka a souffert pendant près de 30 ans de l'assaut de séparatistes terroristes, que le Federal Bureau of Investigation (FBI) qualifie de plus impitoyables au monde. La population de Sri Lanka a donc connu de première main l'impact ruineux du terrorisme sur les sociétés, les communautés et le fondement même d'une nation. Nos propres institutions, auxquelles nous sommes très attachés, y compris notre démocratie, ont été gravement menacées. Le Gouvernement sri-lankais a maintes fois souligné sans équivoque la nécessité pour le monde d'intervenir contre les actes terroristes commis par des acteurs non étatiques qui n'ont que peu ou pas de respect pour la vie humaine. Le terrorisme doit être condamné dans toutes ses formes et manifestations.

Il est clair que l'EIIL est en train d'acquérir une dimension transnationale et qu'il menace la région entière. Sri Lanka tient à réaffirmer qu'il est dans le meilleur intérêt de la communauté internationale de veiller à ce qu'aucune possibilité ne soit laissée aux groupes terroristes et à leurs sympathisants de recueillir des fonds et un appui logistique quelconque où que ce soit. Nous exprimons notre solidarité avec la population des pays de la région en ces temps difficiles et nous nous tenons prêts à soutenir les mesures opportunes prises pour aider les victimes sur le terrain.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Le problème des combattants terroristes étrangers est abordé aujourd'hui en raison de la situation en Iraq, en Syrie et en Libye. Certains cherchent à représenter la révolution des peuples arabes comme un mouvement islamique et à créer un mouvement politique islamique afin de s'emparer du pouvoir. Tous sont affiliés à certaines forces régionales et cherchent à promouvoir un tel mouvement aux dépens de l'identité des peuples arabes et de leur intégrité territoriale.

Les combattants terroristes étrangers représentent une menace pour leur pays d'origine. Ils sont venus dans nos pays de l'Europe, des États-Unis et des quatre coins du monde. La révolution a maintenant pris dans notre région une dimension religieuse. Laisser recruter et entraîner ces combattants dans certains États constitue une très grave erreur. Cela souligne ce que l'Égypte a dit en maintes occasions, à savoir que nous devons définir une stratégie antiterroriste globale. Nous savons que des appels sont faits à cette fin.

Certains essaient de convaincre les jeunes de participer au combat dans la conviction qu'ils commettent des crimes au nom de la vérité et de la justice. En outre, ils se servent des télécommunications et de l'Internet pour établir les liaisons nécessaires en vue de recruter les jeunes. On ment à ces jeunes.

Je tiens à insister sur le fait que l'Égypte prend depuis quelque temps des mesures pour faire face au terrorisme, notamment des mesures pour combattre le phénomène des combattants terroristes étrangers. Je souligne à ce propos que le code pénal égyptien contient des dispositions qui définissent et pénalisent le terrorisme en punissant tous les actes qui s'y rapportent, à savoir l'implication dans des actes terroristes, l'incitation et la fourniture d'un appui financier. L'Égypte respecte les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier celles qui concernent la lutte contre le terrorisme. Nous présentons des rapports au Comité contre le terrorisme. comme preuve de notre engagement.

Au niveau régional, nous nous efforçons d'appliquer les accords africains et arabes pertinents. La situation devant laquelle nous nous trouvons promeut les vraies valeurs de l'islam, en cherchant à assurer qu'aucun rapport n'est établi entre l'islam et l'extrémisme, et des efforts conjoints en la matière seront bientôt renforcés en coopération avec divers autres États.

Quand nous parlons de combattre le terrorisme au Moyen-Orient, la lutte doit être totale et soutenue.

Nous ne devons pas nous limiter à affronter la menace que pose l'État islamique de l'Iraq et du Levant, car tous ces groupes terroristes sont interconnectés. Pour assurer le succès de nos efforts, nous devons affronter le terrorisme partout où il se trouve, que ce soit en Iraq, en Syrie ou dans tout autre pays.

Pour terminer, j'insiste sur le fait qu'il est nécessaire que tous les États s'engagent à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et les accords pertinents, et que les services compétents de l'ONU assurent le suivi de l'application de ces résolutions pour garantir l'arrêt du financement des activités terroristes, de l'appui à ces activités et de l'hébergement des terroristes, ainsi que des opérations de recrutement de ressortissants étrangers.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

Je tiens à remercier tous les participants – présents ou non – pour leurs contributions à la présente séance.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 19 h 20.